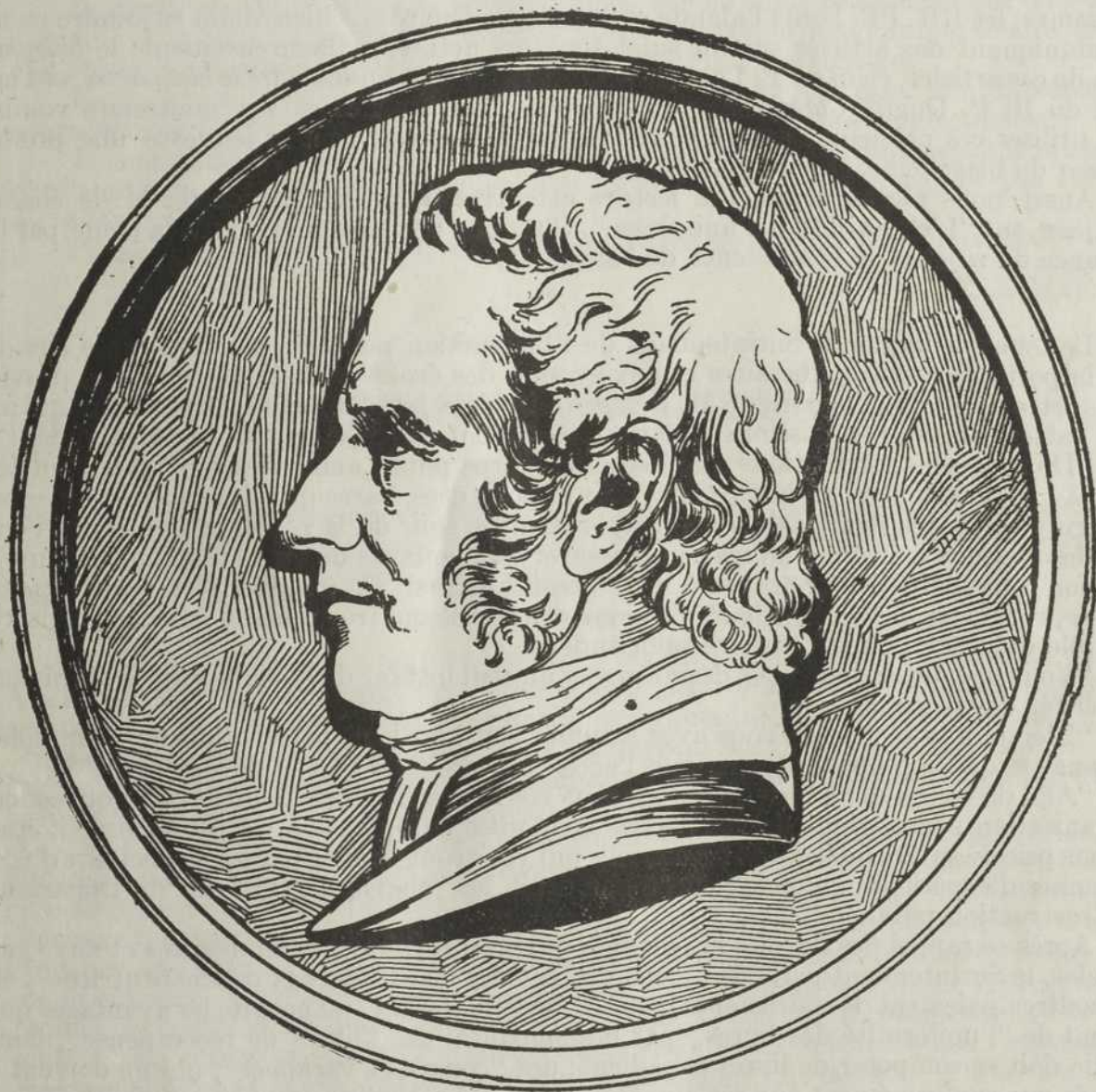

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION



LUDGER DUVERNAY

Né en 1799, imprimeur et journaliste canadien, membre du Parlement, fondateur de "La Minerve" avec A.-N. Morin (1827), et de la Société Saint-Jean-Baptiste (1834), mort en 1852.

PÉDAGOGIE

RÉFLEXIONS PROFESSIONNELLES

Avec le numéro de juin, *l'Enseignement primaire* achève sa cinquante et unième année de publication, la première depuis son jubilé d'or. Nos lecteurs ont constaté que son premier demi-siècle ne lui a pas trop pesé sur les épaules.

* * *

Dans la présente livraison, nos lecteurs sauront apprécier une collaboration choisie et de première valeur. A nos collaborateurs habituels et si hautement appréciés, deux éducateurs renommés, les RR. PP. Louis Lalande et Alexandre Dugré ont bien voulu se joindre en nous communiquant des articles sur un sujet toujours actuel, malheureusement: le *blasphème*. L'un de ces articles, celui du P. Lalande est intitulé: *La semaine contre le blasphème*, et l'autre celui du R. P. Dugré, *Catéchisme du blasphème*. Les maîtres et les maîtresses voudront bien utiliser ces précieux travaux pour inspirer à l'enfance et à la jeunesse une profonde horreur du blasphème, ce vice diabolique.

Aussi, nous recommandons la lecture attentive d'une conférence de M. le chanoine Jeanjean, sur "L'organisation d'une classe". C'est une primeur qui en vaut la peine, par l'importance du sujet et la compétence de l'auteur.

* * *

Le 1er avril dernier, le Surintendant de l'Instruction publique a adressé une circulaire très importante aux commissaires et aux syndics des écoles catholiques de notre province. Dans cette circulaire, l'honorable M. Delâge traite de sujets éminemment pratiques qui méritent l'attention des commissions scolaires. Au début de sa lettre, M. le Surintendant dit:

"De toutes les attributions conférées à un corps public, celles des commissaires d'écoles sont, à n'en pas douter, au nombre des plus importantes, parce qu'elles comportent, — outre la sage gestion des deniers de votre corporation, le soin de la construction et de l'entretien des maisons d'école — l'obligation d'assurer aux enfants de votre municipalité une instruction convenable à leur état et à leurs besoins futurs. En d'autres termes, la formation morale, religieuse, intellectuelle et physique des élèves qui fréquentent les écoles sous votre contrôle doit être l'objet de votre sollicitude.

"Vous ne sauriez donc vous désintéresser un seul instant de ces importants devoirs, sans démeriter de vos concitoyens.

"Bien que la tâche que vous avez assumée soit lourde et parfois difficile, je me plais à reconnaître que la plupart d'entre vous l'accomplissent avec tact et dévouement.

"Afin de vous aider à bien accomplir tous vos devoirs, principalement en ce qui concerne l'organisation pédagogique de vos classes et la mise en opération du programme d'études, je vous prie de suivre fidèlement les conseils qui vous sont donnés par les inspecteurs d'écoles, personnes d'expérience qu'on appelle, à bon droit, les "chevilles ouvrières" du Département de l'Instruction publique".

Après ce rappel des devoirs importants qui incombent aux commissaires et aux syndics d'écoles, le Surintendant parle de "l'engagement des instituteurs et des institutrices": choix des maîtres, paiement de traitements justes et raisonnables. C'est ensuite les avantages qui résultent de "l'uniformité des livres" par municipalité; des "livres de récompense", dont la moitié doit se composer de livres canadiens; des "congés et vacances", qui ne doivent être donnés que conformément aux règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique; de "l'entretien des salles de classe" et de "l'embellissement des abords de l'école".

Suivies avec intelligence et bonne volonté, ces instructions du Surintendant amélioreraient dans une sage mesure l'organisation pédagogique et matérielle de nos écoles primaires.

* * *

Dans quelques semaines, les grandes vacances! Liberté et repos mérités, voilà ce à quoi aspirent les instituteurs et les institutrices, après dix longs mois d'un rude labeur. Mais pour

que ces vacances produisent tout le bien qu'elles sont en mesure de produire, il importe que ceux qui en bénéficient sachent bien employer les loisirs que leur offrent plusieurs semaines de détente.

Les bons maîtres, les vrais éducateurs et éducatrices, ne songent pas uniquement à refaire leurs forces physiques, à se distraire sans but et à s'amuser stérilement. Ces bons maîtres savent joindre l'utile à l'agréable, l'étude aux exercices ou aux travaux manuels.

Dans ses incomparables *Notes de Pédagogie*, l'Auteur des *Paillettes d'Or*, au chapitre de la nécessité de la science, rapporte que saint Thomas, consulté par des religieux enseignants, sur le choix d'un supérieur, dit que ce dignitaire devait être *saint, prudent, bon*, mais surtout *savant, instruit, expérimenté, judicieux*. Et tout cela parce que l'éducateur a pour mission de travailler à l'œuvre de Dieu par excellence: l'éducation de la jeunesse; d'éclairer les intelligences; de fortifier les volontés.

Par sa science, la vraie science qui s'élève jusqu'au Créateur, l'éducateur domine les intelligences de ceux qui lui sont confiés et il s'attire leur respect, leur estime, leur obéissance même.

La vertu est supérieure à la science, "mais elle ne suffit pas à celui qui doit diriger les autres". A la vertu, il lui faut ajouter le *savoir*, "le savoir qui illumine, éclaire, élève, enrichit l'âme, la rapproche de Dieu qui est appelé le "Dieu des sciences".

En vacances, nous étudierons donc avec méthode et réflexion, afin de conserver nos connaissances acquises et d'augmenter chaque jour nos richesses intellectuelles.

Je conclus avec le merveilleux auteur des *Paillettes d'Or*: "L'étude est à la science ce que l'huile est à la lampe, ce que la boussole et les voiles sont à un navire, ce que l'arme est à un soldat.

"Sans l'étude, l'esprit devient un outil qui se rouille et s'use dans l'inertie".

C.-J. MAGNAN.

L'ORGANISATION D'UNE CLASSE

(Résumé d'une conférence donnée par M. le Chanoine Jeanjean à Québec, conférence répétée aux Trois-Rivières. Nous devons cet excellent résumé à M. l'abbé Albert Tessier, le distingué Préfet du Séminaire des Trois-Rivières).

Au début de l'année il faut d'abord bien établir le point où sont rendus les élèves. Officiellement le point de départ des élèves et leur point d'arrivée sont déterminés par le programme, mais il importe de bien contrôler expérimentalement si le programme antérieur a été suffisamment absorbé et conservé. Il y a souvent des "trous" entre les classes, parce que la surcharge empêche une assimilation suffisante. Ces lacunes, si elles ne sont pas découvertes ni comblées, peuvent affaiblir gravement tout un cours.

Il est donc très important, dès le début, de fixer par des exercices appropriés, des questions bien choisies, des devoirs révélateurs, le degré réel d'instruction de vos élèves. Ces *tests d'instruction* vous renseigneront sur les connaissances des élèves, sur leur savoir. Vous découvrirez rapidement que le savoir tout court se perd vite; même au cours d'une simple vacance les notions fondamentales sur lesquelles on a le plus insisté se sont presque complètement effacées. D'où nécessité, avant d'entrer dans le programme, de revenir sur certains points, de combler les trous laissés par un programme vu incomplètement ou en partie oublié. Ce retour en arrière vaudra mieux que les stériles doléances que l'on entend si souvent au début de l'année: "Mes élèves sont plus faibles que jamais. . . On les a mal préparés les années dernières. C'est décourageant, etc."

Une fois renseignés sur le degré d'instruction de vos élèves, vous devrez déterminer le *niveau moyen* de votre classe par quelques exercices de mémoire ou de compréhension. Vous connaîtrez ainsi les dispositions individuelles de vos élèves et vous verrez mieux ce que vous pouvez raisonnablement exiger de chacun d'eux. On a tort de ne voir trop souvent que la classe en bloc, sans distinction d'individus.

Ainsi un simple *test d'acquisition* révélera des marges insoupçonnées entre les élèves d'une même classe. Prenez un texte, disons dix vers, et donnez-en une copie imprimée à chaque élève en leur disant de l'apprendre par cœur et de lever le doigt lorsque le morceau sera assez su pour être écrit sans l'aide de l'original. Chronomètre en main, contrôlez le temps pris par chaque élève, et vous découvrirez qu'alors que certains apprennent leur texte en 3 minutes, d'autres prennent pour le même travail au delà de vingt minutes.

A ce test d'acquisition il convient d'en ajouter un autre pour juger de la faculté de *conservation* de vos élèves. Dix jours après ce premier exercice, demandez, sans avis préalable, de mettre par écrit ce qu'ils ont conservé des vers appris dans la première expérience. Ces deux exercices vous renseigneront de façon très précieuse sur la *mémoire* de vos élèves et sur ce que vous pouvez exiger de chacun d'eux.

Mais la mémoire et l'intelligence sont deux facultés bien distinctes. Certains élèves apprennent très vite et comprennent très mal, tandis que d'autres, incapables de retenir un texte par cœur, en saisissent le sens du premier coup. Le degré de *compréhension* de vos élèves pourra être déterminé par des exercices sur le sens de certains mots, expressions, formules, tours de phrase, sur des textes lus en classe et qu'on fait commenter ou résumer par les élèves. Ce travail de sondage révélera des ignorances étonnantes et vous fera comprendre que beaucoup de vos commentaires et de vos explications glissent sans pénétrer dans les cerveaux, faute de clarté et de simplicité.

Après avoir déterminé le *savoir* de vos élèves, enquêté sur leurs *dispositions* intellectuelles, il faudra examiner leur *savoir-faire*. Le savoir-faire vaut mille fois plus que le savoir tout court. Le savoir s'évapore très vite, le savoir-faire reste toute la vie. Quelques expériences sur la façon de travailler de vos élèves, sur leur habileté à se tirer de difficultés, à analyser une situation, à bâtir un devoir, vous convaincront qu'on s'est trop souvent contenté de commentaires et d'explications théoriques que l'élève devait ensuite appliquer à tâtons.

Le terrain ainsi déblayé, le classement de vos élèves fait d'après leurs connaissances et leurs moyens réels, il restera à tirer parti le mieux possible des éléments divers qui vous sont confiés. L'idéal serait d'avoir *des groupes homogènes* formés d'individus de connaissances et de dispositions à peu près égales. On ne risquerait pas alors de donner un enseignement mal adapté. Dans un groupe mêlé il faut bien tenir compte des plus faibles et donner un enseignement accessible à la masse de la classe. De cette façon les plus doués sont négligés et ce sont en réalité les élites que nous sacrifions de la sorte. Pourtant les élites sont la vraie force d'une nation, elles en sont comme le levain et c'est sur elles que devraient porter nos sollicitudes d'éducateurs.

Là où les groupements homogènes sont de réalisation difficile, il faut essayer de relever les plus faibles pour les amener à un niveau suffisant. Pour cela il ne faut pas hésiter à donner aux arriérés des explications supplémentaires, des cours spéciaux au besoin. Des expériences ont démontré que deux mois de travail fait en classe pendant que les plus doués sont à l'étude montent les éléments moins préparés à un niveau qui permet un rendement d'ensemble très satisfaisant. De cette façon les plus forts ne sont pas retardés et les faibles ne sont pas écrasés sous une tâche disproportionnée.

L'important est d'avoir toujours en vue les individus plutôt que la classe prise en bloc. Il faut que chaque enfant se sente compris et traité de façon raisonnable et dans la mesure de ses propres ressources. Il importe surtout que les moins doués ne se sentent pas voués irrémédiablement à l'insuccès et aux punitions. Donnons-leur des tâches réalisables, encourageons-les plus que les autres, donnons-leur confiance en eux-mêmes. Il est injuste d'adopter une mesure et des exigences uniformes pour toute la classe. Il faut s'arranger pour que chacun puisse avoir d'une façon ou de l'autre des succès, car le succès est le grand facteur d'encouragement.

Emploi du temps en classe.

Chaque classe doit être soigneusement préparée; il ne faut rien laisser au hasard de l'improvisation. Chaque professeur doit tenir soigneusement son *Cahier de préparation* et il agira sagement en tenant aussi un *Journal de classe* pour noter fidèlement ses expériences, les résultats des tests faits, avec tous les détails voulus, etc... Cette documentation permettra des rapprochements et des comparaisons qui aideront le professeur et pourront aussi stimuler les élèves toujours avides de battre les records des devanciers.

Le temps peut utilement s'employer comme suit en classe.

1. *Récitation écrite de quelques minutes en ouvrant la classe.* La récitation orale prend beaucoup de temps, elle ennuie les élèves, et surtout elle favorise la paresse. Beaucoup profitent des minutes employées à cet exercice pour parcourir rapidement la leçon qu'ils n'ont pas préparée à l'étude. Ceux qui ont récité se disent également qu'ils en ont bien pour 5 ou 6 jours avant que leur tour revienne et ils en profitent au plus grand détriment de leurs études.

2. *Exposé du professeur.*—Les esprits ne sont pas fatigués, la leçon écrite n'a duré que quelques minutes, c'est le temps de donner les explications et commentaires de la leçon suivante. On peut le faire en lisant et commentant le manuel. Ce n'est pas la meilleure manière. Trop souvent nos explications sont inaccessibles aux élèves. Parfois nous faisons des conférences dont il ne reste rien. Il faut commenter la leçon plutôt sur le ton familier de la causerie, de la conversation, ramenant le plus possible les choses que nous exposons à la vie réelle, à la vie que vivent nos élèves. Les jeunes cerveaux sont inaccessibles à l'abstraction, nous l'oublions trop. L'idéal serait peut-être de faire lire le manuel par les élèves. Ils y gagneraient d'apprendre à lire posément, intelligemment, ce qui n'est pas une partie négligeable de la formation. Cette lecture, coupée de questions simples, forçant l'élève à se prononcer sur le sens de telle expression, sur la portée de telle formule, etc., constituera un commentaire vivant de la leçon et aura beaucoup plus de chances de rester à la portée de la classe que s'il est fait uniquement par le professeur, sans la participation des élèves.

3. *Exercices d'application immédiate.*—Après l'exposé de la leçon, il faut faire des applications écrites en classe. De cette façon les élèves sont forcés de rendre compte de la mesure dont ils ont assimilé les explications. Ces applications doivent être fréquentes. Elles constituent le plus puissant moyen de contrôle sur les élèves et le meilleur entraînement qui soit. Ne craignons pas de les répéter à satiété.

4. *Correction collective des devoirs.*—Le problème de la correction et de l'explication des devoirs ne manque pas d'importance. Il ne faut pas que cette explication soit trop longue. Elle deviendrait fastidieuse. Les élèves ont de la répugnance à revenir sur le passé. Ce qui importe, c'est de concentrer l'explication sur les fautes principales, celles qui ont été le plus répétées. Il n'est pas mal de grouper dans un sottisier les bourdes les plus grossières, à condition de ne pas mettre de noms pour humilier inutilement les coupables. Il faut signaler aussi les trouvailles heureuses, les réussites. Nous devons souligner les succès, les provoquer par des encouragements. Nous faisons trop souvent figure de gens qui ne cherchent qu'à blâmer, qu'à condamner. Dans la correction et l'appréciation des devoirs, c'est une erreur de ne tenir compte que de la substance même du devoir. Un pourcentage des points accordés devrait porter sur la tenue de la copie, sur sa présentation. Un élève soigneux mérite quelque chose pour le zèle qu'il met à faire une copie propre. Nous devrions aussi récompenser la tournure personnelle d'un travail, son originalité. La formation vaudrait mieux que l'instruction tout court!

5. *L'apprentissage du travail en classe.*—Il faut montrer aux élèves à travailler, à faire devant nous, sous notre direction, des applications pratiques. Avant de les lancer dans des thèmes, versions, compositions qu'ils devront faire seuls à la maison ou à l'étude, il faut les initier en classe, leur donner des méthodes de travail, leur apprendre les procédés les plus directs et les plus faciles de faire les devoirs, de résoudre les difficultés. Il faut aussi leur montrer à se servir de leurs manuels, des dictionnaires, etc.

Dans l'ensemble, il faut revenir à plus de simplicité. Nos méthodes et nos manuels sont trop compliqués, ils embrassent trop. Nous gavons nos élèves, nous ne les instruisons pas, nous ne les formons pas. Il faut décharger les programmes pour que les élèves aient le temps d'absorber, d'assimiler. Il faut viser aussi à un enseignement actif, vivant. Il y a beaucoup trop de passivité dans nos méthodes traditionnelles. Excellentes d'ailleurs, elles doivent être renouvelées de ce côté.

Le problème de la discipline joue un rôle capital dans l'éducation. Il faut des sanctions, c'est évident. Seulement essayons de mieux faire ressortir le côté positif de cette discipline. Multiplions plutôt les encouragements, les récompenses, les bons mots. Faisons aimer l'effort, la règle, le travail. C'est de cette façon que nous élèverons réellement les enfants dont nous avons la charge.

LA SEMAINE CONTRE LE BLASPHEME (1)

(Pour l'Enseignement primaire)

C'est pour obtenir ma petite contribution à cette *Semaine*, que l'on me demande de faire passer sous les yeux des enfants d'école une ou deux silhouettes hideuses de blasphémateurs. La répugnance qu'inspirent certains scandales devient parfois une leçon. Et quel organe meilleur, quelle voie plus sûre pour atteindre les enfants, que l'*Enseignement primaire*.

* * *

Beaucoup de catholiques, de bons citoyens, d'hommes simplement bien élevés, qui tiennent à la dignité de la race et de leurs coreligionnaires, se sont souvent demandé, et depuis longtemps, d'où est venue chez les Canadiens l'indéracinable habitude de tant blasphémer. Elle n'existait pas chez nos ancêtres du Régime français. On peut même dire que chez aucun autre peuple elle n'existe, et ne se propage, et ne se continue, autant que chez nous.

Et c'est bien ce qui étonne. Il n'est guère de province plus catholique que notre Québec. Or, ceux qui voyagent dans cette province, les missionnaires qui y prêchent, les chapelains d'unions ouvrières, les curés même des bonnes paroisses, s'accordent à déplorer les coutumes blasphématoires de beaucoup de nos braves gens. Des hommes qui vont à la messe tous les dimanches, se confessent et communient de temps en temps, travaillent ferme, vivent par ailleurs honnêtement,—et qui sacrent et maudissent le bon Dieu, la Vierge, les saints et les choses saintes, à la moindre contrariété et quelque fois en plaisantant.

Constatons cependant avec bonheur que depuis quelques années, grâce aux campagnes renouvelées du clergé et de laïques zélés, ce langage diabolique et bête a commencé à faire honte et à disparaître.

Reconnaissons aussi que beaucoup d'expressions, qui passent pour des blasphèmes n'accroissent et n'attribuent rien d'injurieux au nom de Dieu et des saints. Elles jaillissent souvent de la grossièreté, de l'ignorance ou de l'irréflexion; irrespectueuses sans doute envers la divinité et la sainteté, mais elles ne sont pas des blasphèmes. Quant à ceux—les vrais blasphémateurs—qui joignent l'injure aux saints noms, et qui s'en excusent en disant: "Ce n'est pas par malice! c'est une habitude que j'ai comme ça", il n'y faut pas croire trop longtemps. Ce crime a été trop souvent flagellé pour que l'habitude reste et serve d'excuse auprès des hommes et de Dieu. On ne resterait pas longtemps l'ami d'un homme qu'on giflerait tous les jours, en lui disant: "N'en sois pas froissé, c'est une habitude que j'ai comme ça!"

* * *

Comment l'habitude du blasphème s'est-elle enracinée dans notre Province, et d'où vient que la contagion a infecté tant de nos gens?

Ceux de ma génération qui ont écouté les récits des vieux bûcherons, coureurs des bois, voyageurs des chantiers de la vallée de l'Outaouais et des autres affluents du Saint-Laurent, donnent invariablement la même réponse à cette question: "le blasphème vient des chantiers", Il ne vient pas que de là sans doute. Et les bûcherons ne sont pas les seuls, hélas! à maudire ce qu'ils doivent adorer et vénérer. De même, le chantier n'a pas infligé à notre peuple que cette plaie infecte. Il a retardé notre progrès et démoralisé notre jeunesse de bien d'autres manières.

Le saint et légendaire P. Reboul, O.M.I., qui a parcouru pendant de longs hivers tous les campements de la région au nord d'Ottawa, a bien des fois répété qu'il avait rencontré, "parmi les chevaliers de la scie et de la hache, de vrais possédés du démon". Ils en avaient, on l'imagine, le langage. Ils accomplissaient des prouesses de forts-à-bras qui émerveillaient les camarades. Bientôt, le respect humain et les suggestions du Tentateur aidant, ils s'en faisaient des imitateurs. Tout le chantier, tous les flotteurs de bois blasphémaient comme eux. C'était se condamner à toutes les railleries, et souvent à des traitements brutaux, que de résister à la contagion.

(1) L'initiative de cette *Semaine* a été prise par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, et notamment par la Section de Maisonneuve. Son titre en dit le but. Elle doit réunir les activités les plus diverses, le concours de toutes les influences patriotiques et religieuses, de toutes les classes, catholiques et protestantes, afin de combattre et de faire disparaître de chez nous l'habitude criminelle et dégradante du blasphème.

L'été venu, les bûcherons retournaient dans les paroisses *d'en bas* faire les récoltes. Ils y retournaient avec l'habitude prise. Devant les enfants, les bonnes familles de la campagne, ils accompagnaient de blasphèmes leur travail et le récit de leurs prouesses; plusieurs même y mettaient une certaine vantardise de bravache. Ces exemples scandaleux restaient dans la mémoire de la jeunesse. La leçon diabolique était répandue: elle germa comme une infecte moisson dans toute la Province. Ce qu'elle a contribué à nous empoisonner, à dégrader une multitude de nos jeunes gens! à attirer la malédiction de Dieu sur des travaux pénibles, périlleux, qui exigeaient parfois, des misérables blasphémateurs, un courage de héros.

* * *

Au surplus, nous savons, du moins pour l'avoir entendu dire, que la haine du diable poussait parfois ses... comment dirai-je? "ses possédés", suggestionnés, obsédés ou victimes, à des "concours de blasphèmes".

—Je campais un soir dans la Prairie, avec mon compagnon, racontait Mgr Taché,—dans la salle des Pères du collège Sainte-Marie—quand je vis arriver cinq Canadiens coureurs des bois. Ils plantèrent leur tente à une centaine de pieds de la nôtre. Tout d'abord, ils se passèrent les uns aux autres un large flacon de whisky. Ils grillèrent à la broche le lard de leur souper. Puis, après avoir vidé un second flacon et raconté quelques histoires obscènes, le chef des cinq,—un petit homme nerveux, à la figure grimaçante et malicieuse,—proposa à ses camarades un concours de blasphèmes. Et tous d'applaudir.

Debout, à l'entrée de la tente, le petit chef écouta chacun des quatre donnant à tour de rôle *le sien*—c'était abominable. Quand vint son tour, continua Mgr Taché, il prit une attitude provocante, les traits crispés,—les yeux pleins de flamme, une physionomie sardonique où passaient des rayons de joie et de haine:

—Vous êtes... grinça-t-il, en les qualifiant des noms les plus adorables qu'il maudissait en même temps et couvrait d'ordures... Écoutez-moi ça!...

Et il prononça une phrase, dit l'Archevêque de Saint-Boniface, que Voltaire lui-même n'aurait pu inventer. Elle renfermait à la fois, avec les noms de Jésus et de Marie, l'hérésie, les termes les plus ignobles, dans un assemblage si infernal que seul satan avait pu les suggérer. Soudain, à la grande terreur de ses camarades, il disparut comme une fumée dans le vent par le sommet de la tente, et personne ne le revit jamais.

Mort mystérieuse de blasphémateur, concluait Mgr Taché.

* * *

Un curé du diocèse des Trois-Rivières racontait un jour la fin épouvantable d'un jeune blasphémateur de sa paroisse, qu'il avait en vain essayé de corriger.

—C'était, dit-il, dans les premiers jours d'avril. Un grand garçon qui avait *hiverné au chantier*, était revenu passer quelques jours dans sa famille, avant la *drive* des *billots*. Un matin qu'il conduisait les bêtes de l'étable par une barrière, pas loin du presbytère, il arriva que deux ou trois vaches s'égarèrent et refusèrent de passer. Il jura d'abord, puis dans sa colère injuria le Christ, le baptême et les noms les plus saints. J'entendais tout de ma galerie; je descendis et m'avançai vers lui.

—Joseph, fis-je, viens ici.

Il me regarda de l'air hébété du malfaiteur pris en flagrant délit.

—Viens ici, mon garçon, repris-je. Je veux te parler.

Il s'approcha en se composant un air de bravade.

—Écoute, mon enfant, tu sacres et blasphèmes comme un païen. C'est un affreux scandale autour de toi. Corrige ton langage; crois-moi; c'est à faire pleurer que de t'entendre. Dis-moi que tu vas cesser, mon enfant, dis-le-moi.

—M. le curé, répondit-il, de sa bouche baveuse, quand je voudrai avoir des sermons, j'irai à l'église.

—Ne réponds pas ainsi à ton vieux curé; cesse de blasphémer, ou tu seras puni, tu seras puni mon cher enfant...

Joseph tourna le dos en ricanant. Quelques jours plus tard, il repartait pour le haut du Saint-Maurice. C'était le moment où les bûcherons commençaient le flottage des troncs d'arbres coupés pendant l'hiver. La rivière en était couverte et le courant les charriait avec rapidité. Arrivé à la tête d'une chute, un de ces troncs s'échoua sur un rocher à fleur d'eau. Des centaines, des milliers d'autres s'échouèrent sur celui-ci et sur des rochers voisins. Ce

fut une bousculade de *billots* qui formèrent bientôt, en tournant dans la violence du courant et en s'enfonçant jusqu'au lit de la rivière, ce que les *voyageurs* appelaient un *Jam*.

Le contremaître se tourna alors vers ses hommes :

— Quel est le m. . . assez brave pour monter sur le tas et décrocher de la roche ce C. . . de billot ?

— Moi, dit Joseph, avec forfanterie, et en blasphémant.

Il saisit son levier, monte sur l'amoncellement des billes, entassées comme une digue, saute de l'une à l'autre aux applaudissements des camarades, arrive au milieu du *jam*, glisse son levier sous l'extrémité du *billot* fatal et le soulève, en poussant un cri d'orgueil stupide et un horrible blasphème contre Jésus-Christ et le Calvaire.

Il n'avait pas achevé d'en prononcer les dernières syllabes, que toute la digue se déchâna en formidable avalanche ; et comme le misérable se précipitait vers la rive sur ce pont croulant, deux billots bousculés en sens contraire se rencontrèrent sur sa tête et lui firent voler la cervelle.

Il acheva sa phrase dans l'éternité.

Mort de blasphémateur, disait le curé, comme Mgr Taché, en racontant ce fait et bien d'autres semblables aux enfants de sa paroisse.

LOUIS LALANDE, S. J.

A LA VEILLE DES VACANCES

Directive et conseils à donner aux élèves pour ces jours de repos

Devoir auquel l'instituteur catholique ne peut se soustraire

Nous voici déjà rendus au mois de juin ! C'est durant ce mois que les écoles fermeront leurs portes, à des dates plus ou moins éloignées, afin de permettre à maîtres et élèves de se reposer des labeurs de l'année scolaire écoulée.

Vacances ! mot magique qui remplit de joie le cœur de l'écolier, même de celui le plus apathique ! Les vacances ! expression qui stimule et laisse entrevoir à la gent écolière des jours agréables de liberté où ils ne seront plus astreints à un règlement scolaire rigide et qui, pour les paresseux et les musards, semble en tout temps fastidieux au superlatif !

Les deux longs mois et demi de repos donnés à la jeunesse étudiante doivent être certes un temps de détente et de récréation, mais aussi, tout en refaisant ses forces par une vie plus paisible et moins absorbante, ces jours libres ne doivent pas être remplis que de futilités et d'occupations puérides.

L'enfance, de par nature, est frivole et insouciant, mais combien impressionnable ! Combien il est facile pour un bon maître de diriger ses élèves dans le sentier du bien et de les entraîner à poser des actes qui leur seront très profitables ! Heureux est l'instituteur qui, par son prestige, son autorité, son influence et son emprise sur son jeune auditoire sait le convaincre et le subjurer, profiter de son ascendant sur lui, afin de l'inciter, par ses conseils et ses suggestions, à passer de bonnes, utiles et heureuses vacances !

De nos jours surtout, où tout s'étale à la vue de la jeunesse, les propos inconvenants parviennent à ses oreilles, les dangers moraux et physiques augmentent de plus en plus, on doit mettre en garde les jeunes et leur donner une directive qui sera une sauvegarde précieuse pour ceux qui veulent rester bons et honnêtes.

A l'instituteur tout spécialement, incombe l'impérieux devoir, à l'approche des vacances, de leur signaler tous ces divers dangers existants, de leur faire d'excellentes suggestions et de les exhorter à occuper le temps des vacances le plus utilement possible, faisant égale la part des choses entre le repos, le travail et les jeux.

Voici quelques principaux points sur lesquels le maître, véritable éducateur, pourra entretenir ses élèves en vue des vacances prochaines, soit sous forme de conseils à suivre ou des indications de péril à éviter:

CONSEILS, ENTRETIENS SUGGESTIFS ET PRÉVENTIFS POUR LES VACANCES

I

AU POINT DE VUE MORAL

- 1.—Choix de bons compagnons et éloignement des mauvais.
- 2.—Conversations honnêtes, abstention des pernicieuses.
- 3.—Goût des lectures pieuses, instructives, récréatives, abstention des légères et des dangereuses.
- 4.—Recherche des endroits convenables, éloignement des suspects.
- 5.—Sorties autorisées par les parents, jamais sans leur consentement.
- 6.—Rentrées et sorties nocturnes à prévenir et à éviter.
- 7.—Vie de famille le soir.
- 8.—Messe, prière, exercices de piété.

II

AU POINT DE VUE PHYSIQUE

- 1.—Serviabilité à l'égard des parents.
- 2.—Prudence dans les bains, promenades nautiques.
- 3.—Prudence dans l'état de transpiration excessive: bain, boire, refroidissement.
- 4.—Alimentation légère durant les grandes chaleurs de l'été.
- 5.—Réflexion en tout et partout avant d'agir.
- 6.—Utilisation de son jugement et de son savoir-faire dans les rues, sur les grandes routes, partout.
- 7.—A la vue d'une affiche, d'un placard quelconque, savoir la signification de l'inscription, suivre l'avis donné, être calme, réfléchi, sûr avant de faire quelque chose: l'on prévient ainsi bien des accidents.
- 8.—A expliquer les indications suivantes que l'on remarque sur notre chemin:

Françaises
 Arrêtez, regardez, écoutez
 Danger
 Prenez garde
 Traverse de chemin de fer
 Attention, danger
 Prudence première
 Surveillez vos enjambées
 Soyez avisé
 Soyez sur vos gardes
 Ne soyez pas emporté
 Avoir l'œil au guet
 Danger en avant
 Prudence et sûreté
 Prévenir c'est guérir

Anglaises
 Stop, look, listen
 Danger
 Take care
 Railway crossing
 Attention, danger
 Safety first
 Watch your steps
 Be careful
 Be on guards
 Don't be hasty
 Look out
 Danger ahead
 Prudence and safety
 To prevent it is to cure

III

AU POINT DE VUE INTELLECTUEL

- 1.—Abus de la cigarette chez les jeunes affecte la mémoire.
- 2.—Abus de la cigarette chez les jeunes enlève le goût du travail sérieux et intellectuel.
- 3.—Lectures prolongées le soir conduisent au surmenage intellectuel.
- 4.—Fréquentation des théâtres est néfaste pour l'imagination et détourne la jeunesse des choses sérieuses.

- 5.—Inconduite dans la vie privée éloigne des plaisirs ressentis par une occupation intellectuelle.
- 6.—Élevation fréquente de notre esprit par un beau spectacle de la nature.
- 7.—Plaisirs et avantages de causer avec des personnes instruites.
- 8.—Satisfaction, profit de la lecture et de l'étude.

Le maître qui ferait pénétrer dans l'esprit, le cœur et la volonté de ses élèves les conseils ci-dessus indiqués, remplirait dans toute sa plénitude la tâche qui lui incombe.

PIERRE-PAUL MAGNAN,

Professeur à l'École normale Laval, Québec.

Québec, 1er juin 1931.

L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE DANS NOS ÉCOLES NORMALES

Nos lecteurs ont lu avec intérêt les articles de M. le professeur J.-E. Paquin sur l'«Éducation professionnelle dans les écoles normales». En septembre prochain nous continuerons la publication de cet important travail, pour lequel nous offrons notre vive gratitude à l'éminent professeur de l'École normale de Saint-Hyacinthe.

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES

L'Enseignement primaire s'est toujours fait le propagateur des sciences naturelles sous forme de leçons de choses, et plus particulièrement, depuis dix ans, par la collaboration remarquable de M. l'Inspecteur régional E. Litalien. Sous le titre de «L'histoire naturelle à l'École primaire», chaque mois, M. Litalien donne une leçon illustrée sur la flore ou la faune de notre province. C'est donc avec la plus vive satisfaction que, le 12 mai dernier, nous avons entendu le Frère Marie-Victorin dire au radio, au début de l'Heure provinciale, les paroles lumineuses que voici:

«En ouvrant toute large la fenêtre de l'école sur le grand tableau de la nature magnifique et féconde, les éducateurs ne font pas œuvre de spécialisation prématurée, mais au contraire œuvre de base, œuvre profondément humanisante.

«Mettre l'âme de l'enfant, au moment où elle s'entr'ouvre, en contact avec l'âme des choses, la situer dans le réel, c'est l'assainir et l'équilibrer, c'est la préparer par la contemplation des harmonies visibles de l'univers, à accéder au plan des harmonies morales, des valeurs spirituelles et des visions divines.

«Il y a vingt siècles, un grand maître tenait école sur les collines de la Galilée. Aux grands enfants qu'étaient ses frustes disciples, il disait les vérités éternelles et les beautés de la loi de charité. Mais nous savons bien qu'il ne dédaignait pas, Lui, d'abaisser ses regards sur les créatures qui l'entouraient. Sur une page d'évangile, nous est parvenue la plus sublime leçon de choses, donnée par le plus grand éducateur de tous les temps: «Voyez les lis des champs; ils ne travaillent ni ne filent; et cependant, je vous le dis, Salomon, dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux!»

«La devise des Cercles de Jeunes Naturalistes pourrait être le conseil du Christ aux hommes: «Voyez les lis des champs!»

UN PROSCRIT : L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

L'imparfait du subjonctif est en général désagréable à l'oreille; sous ce prétexte, et au lieu de chercher une autre solution qui ne blesse pas la grammaire, l'usage tend de plus en plus à se répandre de ne plus employer ce temps, même dans les cas où il est nécessaire, et où le négliger, c'est commettre un impardonnable solécisme.

Cette proscription s'appuie sur une prétendue tolérance autorisée officiellement par le ministre de l'Instruction publique. Rien n'est plus inexact. Le texte de la circulaire ministérielle porte, en effet: «On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions subor-

données dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent. Exemple: *il faudrait qu'il vienne ou qu'il vint.*"

Donc, la règle générale subsiste, et on ne saurait s'y soustraire. L'emploi des temps du subjonctif est ainsi défini dans la grammaire Brachet et Dussouchet:

Si le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur de l'indicatif, le verbe de la proposition complétive se met:

1° Au présent du subjonctif quand l'action est encore à faire: *Je défends, je défendrai*, qu'il *viene*. Il *est* le seul, ce *sera* le seul qui *soit* prêt.

2° Au parfait du subjonctif quand l'action est déjà faite: *Je doute, je douterai* toujours que vous *ayez* pu le faire.

Si le verbe de la proposition principale est à l'un des temps du passé, le verbe de la proposition complétive se met:

1° A l'imparfait du subjonctif quand l'action est encore à faire: *Je voulais, j'aurais voulu* qu'il *vint*.

2° Au plus-que-parfait du subjonctif quand l'action est déjà faite: *Je ne savais* pas que vous *eussiez* déjà *lu* ce livre.

D'une manière générale, c'est une faute de faire correspondre un présent du subjonctif à une subordonnée au passé. On n'a pas le droit de dire: *Il voulait* que je chante. On doit dire: *Il voulait* que je chantasse. Et si l'oreille est blessée, le seul remède est de changer la construction: *il m'invitait*, ou *il me contraignait à chanter*.

(L'ÉTOILE NOËLLISTE, Paris.)

L'HONORABLE M. DELÂGE A L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE LORETTEVILLE

Lundi, 20 avril, la nouvelle École Ménagère Régionale de Loretteville avait l'insigne honneur de recevoir en visite officielle l'honorable Cyrille-F. Delâge. Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique était accompagné de Madame Delâge, du Secrétaire du département de l'Instruction publique, M. Lionel Bergeron, de Monsieur Ephraïm Bédard, M.P.P. et de Madame Bédard, de Monsieur Alphonse Désilets, directeur de l'Enseignement Ménager et de Madame Désilets; de Monsieur l'abbé J.-Ulric Couture, inspecteur des Écoles Ménagères, et de Monsieur J.-E. Letarte, inspecteur des écoles primaires de ce district.

Après la visite des classes de l'externat et du pensionnat, les visiteurs officiels ont eu l'occasion d'apprécier une exposition des travaux manuels exécutés par les élèves, et ils ont assisté à une splendide démonstration sur la cuisine, la médecine domestique, la coupe, la couture et le travail des industries domestiques.

A midi, un dîner était servi aux visiteurs, préparé et servi entièrement par les élèves du Cours d'application, et la Révérende Sœur St-Félix, supérieure, ainsi que l'aumônier, Monsieur l'abbé J. Dubeau, s'étaient joints aux convives invités.

L'après-midi fut consacré à une série de leçons amusantes et pratiques; un joli concert de chant et de musique encadrait le programme pédagogique. Cette séance était présidée conjointement par Monsieur l'abbé Morissette, curé de la paroisse, et par la Révérende Sœur St-Félix, supérieure de l'École Ménagère Régionale.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique prononça une allocution, faisant ressortir l'importance de l'Enseignement Ménager et des conséquences d'une bonne formation scolaire chez la jeune fille d'aujourd'hui, en vue du bien-être familial.

Monsieur Lionel Bergeron a félicité les Rév. Srs de la Charité de St-Louis, de l'excellente formation donnée à leurs élèves et du sens pratique qui inspire leur enseignement. Il a appuyé sur l'importance égale de l'éducation et de l'instruction dans les arts ménagers.

Monsieur le Député fit ressortir le privilège dont jouissent les élèves de Loretteville de parfaire leurs études dans une institution supérieure de ce genre.

Monsieur Désilets signala le mérite évident des Religieuses enseignantes et l'application particulière des élèves à la formation ménagère qui lui est donnée à Loretteville. Il a donné un aperçu général de l'enseignement ménager dans la province.

Monsieur l'abbé Couture et Monsieur l'inspecteur Letarte ont témoigné leur satisfaction du travail ardu des élèves depuis les classes de l'externat jusqu'à celles du Cours supérieur et complémentaire. Et Monsieur le curé Morissette a remercié les visiteurs officiels ainsi que la population de Loretteville d'avoir apporté dans cette fête, avec leur présence, les témoignages non équivoques et les encouragements de tous ceux qui ont à cœur la formation éducative parfaite de notre jeunesse féminine. Cette journée restera mémorable dans les annales de l'École Ménagère Régionale de Loretteville, où une aile nouvelle est à se construire, qui sera terminée pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

UN TÉMOIN.

A L'ÉCOLE MÉNAGÈRE DE SAINT-DAMIEN

Le 3 mai dernier, l'École ménagère de Saut-Damien de Bellechasse recevait la visite de l'honorable M. et Madame Delâge, accompagnés de M. Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement ménager. Cette importante institution est dirigée par les révérendes Sœurs de N.-D. du Perpétuel Secours.

LA LITURGIE

(Pour faire écho à la Semaine Liturgique d'Ottawa et aux journées liturgiques de Québec et de Montréal, nous reproduisons le chapitre suivant tiré du "Manuel du cathéchiste" du Frère Bernard-Louis, des Écoles Chrétiennes. Cet ouvrage, publié en 1907, a été honoré d'un Bref de Pie X, de sainte mémoire).

Les fêtes et les temps de l'année ecclésiastique ont été établis pour ranimer la piété des fidèles par une succession de souvenirs et d'enseignements variés. En diversifiant les moyens, l'Église soutient le progrès des âmes vers le but unique de la vie, qui est le salut. Le chrétien trouve dans les saints offices de quoi prévenir la satiété et le dégoût. Il évite le danger de la routine, rafraîchit sa piété à ses sources toujours pures et toujours abondantes, et renouvelle sans cesse ses bonnes résolutions.

"L'Église, inspirée de Dieu, dit Bossuet, et instruite par les saints Apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve, avec la vie, avec les saints mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs et dans les exemples des Saints; et, en sus, un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament et de toute l'histoire ecclésiastique. Par là, toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens: tout y est plein de Jésus-Christ. Dans cette variété, qui aboutit toute à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-Christ, l'âme innocente et pieuse trouve, avec des plaisirs célestes, une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de ferveur."

"L'année ecclésiastique, dit encore un grand évêque, c'est l'écho permanent et prolongé du divin concert que l'Épouse célèbre en ce monde à la louange de son Époux. Au ciel, le festin des noces éternelles; sur la terre l'Église s'unissant de loin à cette partie d'elle-même qui est déjà dans la gloire." Les fêtes chrétiennes sont donc comme un apprentissage du ciel, comme une image affaiblie, sans doute, mais souvent reproduite, de la fête éternelle. Et si nous les considérons une à une, que dire de leur beauté, de leur harmonie avec les saisons où elles se célèbrent, avec les mystères qu'elles rappellent, avec les besoins de notre cœur? Les solennités de l'Église apportent à chaque saison de l'année ses joies et une abondance de sentiments chrétiens. L'hiver, c'est la naissance du pauvre enfant de Bethléem, vraie lumière dans les ténèbres, joie véritable dans la famille.

Au printemps, c'est la Résurrection du Seigneur, alors que la nature semble renaître et reprendre une vie nouvelle. En été, c'est la Pentecôte et la Fête-Dieu, qui sont comme le triomphe du christianisme au milieu des splendeurs des plus beaux jours. En automne enfin, lorsque la nature semble déchoir et mourir, c'est la Toussaint qui entr'ouvre le ciel à nos yeux pour nous montrer un autre monde où la mort n'a plus d'empire. Tel est le caractère des fêtes de l'Église: elles instruisent, elles réjouissent, elles fortifient, elles encouragent; et, en nous montrant dans l'Église terrestre une image de l'Église céleste, elles répandent dans cette vallée de larmes quelques rayons de la joie du ciel, et font de la vie chrétienne le prélude et le vestibule du Paradis.

2. Il appartient au maître chrétien d'initier ses élèves à ces beautés de la liturgie catholique et de leur apprendre à cueillir ces fleurs, à savourer ces fruits, que l'Église a répandus partout avec profusion sur leur chemin. En d'autres termes, il doit les instruire sur les divisions de l'année ecclésiastique, sur l'objet des principales fêtes, sur les cérémonies et autres particularités liturgiques qui les caractérisent. "Quel intérêt, dit Mgr Dupanloup, les offices de l'Église peuvent-ils avoir pour des hommes auxquels une instruction solide n'a pas appris quel est l'objet de ces fêtes, et le sens des cérémonies liturgiques?"

3. Une instruction générale sur l'année et les périodes ecclésiastiques serait bien placée dans la semaine qui précède l'Avent.

Le samedi soir, ou la veille des fêtes, ou encore le dimanche matin, si le catéchisme se fait à ce moment, on expliquerait les particularités de l'office du jour, prières, chants et cérémonies. C'est la meilleure manière de disposer les enfants à y assister avec fruit.

Quelques jours avant les grandes solennités : Noël, Pâques, la Pentecôte, la fête du Saint-Sacrement, il faut instruire solidement les élèves sur les mystères qu'on y célèbre. Ces instructions spéciales, accompagnées de quelques pratiques simples de dévotion, préparent merveilleusement les enfants à bien célébrer ces fêtes, à en prendre l'esprit, à entrer ainsi dans la vie de l'Église.

On peut agir de même à l'occasion des autres fêtes qui ont cessé d'être d'obligation en certains pays, mais qui n'en ont pas moins une très grande portée, tant au point de vue de la foi, qu'à celui d'une pratique fervente de la vie chrétienne. De ce nombre sont, par exemple, l'Épiphanie, la Présentation de Notre-Seigneur, l'Annonciation de la très Sainte Vierge, etc.

Il est bon de rattacher aux fêtes chrétiennes les faits de l'Ancien Testament qui s'y rapportent ou qui en sont la figure. C'est d'ailleurs ce que fait l'Église dans ses offices. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'éducateur chrétien n'a qu'à suivre sa direction.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ET A L'ÉCOLE NORMALE

(Pour l'Enseignement primaire)

UN POÈME EUCHARISTIQUE DE P. VERLAINE

(Inutile de souligner que, de Verlaine, nous ne pouvons recommander ici que le recueil de *Poésies religieuses*, publié par Huysmans, chez A. Messein. Encore le style et la versification appelleraient-ils plus d'une réserve.)

C'est la fête du blé, c'est la fête du pain,
Aux chers lieux d'autrefois revus après ces choses!
Tout bruit, la nature et l'homme, dans un bain
De lumière si blanc que les ombres sont roses.

L'or des pailles s'effondre au vol siffleur des faux
Dont l'éclair plonge, et va luire, et se réverbère.
La plaine, tout au loin couverte de travaux,
Change de face à chaque instant, gaie et sévère.

Tout halète, tout n'est qu'effort et mouvement
Sous le soleil, tranquille auteur des moissons mûres,
Et qui travaille encore imperturbablement
A gonfler, à sucrer là-bas les grappes sûres.

Travaille, vieux soleil, pour le pain et le vin,
Nourris l'homme du lait de la terre, et lui donne
L'honnête verre où rit un peu d'oubli divin.
Moissonneurs, vendangeurs là-bas! votre œuvre est bonne!

Car sur la fleur des pains et sur la fleur des vins,
Fruit de la force humaine en tous lieux répartie,
Dieu moissonne et vendange et prépare à ses fins
La Chair et le Sang pour le Calice et l'Hostie.

COMMENTAIRE LITTÉRAL

V. 1.—*La fête du blé... la fête du pain...*: On ne célèbre pas une fête véritable. Mais, pour le poète, l'activité joyeuse et féconde de l'homme et de la terre constitue une fête.

V. 2.—*Aux chers lieux...*: Après bien des aventures, parfois coupables et douloureuses, Verlaine est revenu au pays natal.

V. 3.—*Tout bruit*: Bruire—1° Faire du bruit, sens vieilli; 2° faire entendre une succession confuse de petits bruits.

—*Dans un bain de lumière*: Le soleil d'été déverse sa lumière avec une abondance telle que tout semble baigner dans son rayonnement.

V. 5.—1° *L'or des pailles*: les tiges dorées du blé.—2° *S'effondre*: s'effondrer, c'est exactement céder par le fond; ici le mot est exact, puisque la tige est coupée par le bas.—3° *Au vol sifflant des faux*: L'article *au* a, comme souvent, un sens temporel, et exprime la coïncidence; mais il a de plus ici un sens causal: c'est le vol sifflant des faux qui fait s'effondrer les blés.

V. 6.—1° *Dont l'éclair plonge*: dans son mouvement rapide, et de haut en bas, la faux brille comme un éclair qui plonge.—2° *Et va luire*: quand la faux ressort de l'épaisseur des blés.—3° *et se réverbère*: renvoie sa propre lumière.

V. 8.—*Gaie et sévère*: La plaine est en soi monotone; la chaleur de l'été pèse plus qu'elle ne vivifie. D'autre part, l'activité de l'homme a, même alors, quelque chose de joyeux. D'où ces aspects successifs de la scène.

V. 9.—*Tout halète*: haleter, c'est respirer précipitamment, pendant ou après un effort violent.

V. 12.—1° *Là-bas*: associant deux idées essentielles et analogues (moisson, vendange) le poète évoque un tableau lointain et qu'il ne voit pas.—*Sures*: qui ont un goût légèrement acide.

V. 13.—*Travaille, vieux soleil*: apostrophe à la fois familière et respectueuse, l'antiquité du soleil le rendant vénérable.

V. 14.—*Le lait de la terre*: le vin.

V. 15.—1° *L'honnête verre*: le verre simple, rustique qui ne concourt qu'à un plaisir légitime.—2° *Où rit un peu d'oubli divin*: le vin, don de Dieu, fait au travailleur oublier sa fatigue; et, d'autre part, sous un rayon de soleil, il brille et semble rire.

V. 17.—*Car sur la fleur des pains...*: 1° *Sur*, équivaut à *de* et marque la séparation, l'extraction; 2° *la fleur*, sens figuré: ce qu'il y a de plus frais, de plus délicat, de plus pur.—

V. 18.—*Fruit de la force humaine*: puisque c'est l'effort de l'homme qui féconde la terre, multiplie et améliore ses produits naturels.—*En tous lieux répartie*: distribuée, ou à peu près, par toute la terre.

V. 19.—*Prépare à ses fins*: à ses intentions providentielles.

V. v. 19-20.—*Dieu moissonne, et vendange...* *La Chair et le Sang*: Si hardie qu'elle paraisse d'abord, cette construction serait en soi légitime, puisque la Chair et le Sang eucharistiques ont été d'abord du pain et du vin. Mais le poète a facilité cette alliance de mots en insérant entre les deux premiers verbes et leurs compléments un troisième verbe (*prépare*) qui, lui, s'adapte facilement aux mots *Chair et Sang*.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Plus qu'un simple tableau rustique, nous avons ici un hymne véritable.

Sans doute, Verlaine décrit parfaitement l'été et ses rudes travaux. Voici d'abord l'éclat aveuglant de la lumière et un jeu raffiné de couleurs:

Tout bruit, la nature et l'homme, dans un bain
De lumière si blanc que les ombres sont roses.

Voici l'accablement laborieux de l'homme:

Tout halète, tout n'est qu'effort et mouvement

et, au contraire, la sérénité puissante du soleil:

Sous le soleil, tranquille auteur des moissons mûres,
Et qui travaille encore imperturbablement,
A gonfler, à sucrer là-bas les grappes sures.

Enfin, dans un raccourci extraordinaire, voici une série de mouvements, tout un jeu de lumières et de bruits

L'or des pailles s'effondre au vol siffleur des faux
Dont l'éclair plonge, et va luire, et se réverbère.

Mais de ces mouvements, de ces lumières, de ces couleurs, Verlaine ne jouit pas en pur artiste. De ce spectacle, il découvre l'humaine beauté et la grandeur religieuse.

Pour lui, le blé ce n'est pas seulement l'épi doré qui s'effondre au vol siffleur des faux, ou les moissons mûres qui couvrent tout au loin la plaine; le blé, c'est le pain juste nourriture de cette "force humaine en tous lieux répartie"; et la grappe gonflée, c'est le vin qui dans un "honnête verre" verse à la fatigue de l'homme "un peu d'oubli divin".

Pareillement, du soleil n'émane pas seulement cette lumière si blanche qui baigne toutes choses et rend roses les ombres elles-mêmes; il est le

tranquille auteur des moissons mûres,
Et qui travaille encore imperturbablement
A gonfler, à sucrer là-bas les grappes sûres.

Cette collaboration de l'homme et de la nature confère déjà à leur commun labeur et au fruit même de ce labeur une dignité nouvelle, et provoque chez le poète un respect reconnaissant et joyeux.

Travaille, vieux soleil, pour le pain et le vin.
.....
Moissonneurs, vendangeurs là-bas, votre œuvre est bonne.

Mais voici qu'apparaît — combien inattendu! — un troisième Ouvrier. Du pain du vin, Il moissonne, Il vendange la fleur; mais pour quelles fins! Sans vaine transition, en croyant qui s'adresse à des croyants, le poète nous introduit brusquement en plein surnaturel: Dieu, la Chair, le Sang, le Calice, l'Hostie. Une transsubstantiation s'opère sous nos yeux; la campagne disparaît, les moissons, les vendanges, le soleil même; un autel se dresse, une victime s'y étend, un grand Drame se prépare où Dieu s'immole à Dieu pour le salut de l'homme. Ces visions, le poète ne nous les propose pas expressément; mais il nous les suggère irrésistiblement dans ces vers concentrés

Car sur la fleur des pains et sur la fleur des vins,
.....
Dieu moissonne et vendange et prépare à ses fins
La Chair et le Sang, pour le Calice et l'Hostie!

On s'explique maintenant le ton et le mouvement de tout le poème. Il commence par un cri de joie et par un cri redoublé:

C'est la fête du blé, c'est la fête du pain!

Plus loin, avec une familiarité respectueuse, le poète lance un encouragement au soleil d'abord:

Travaille, vieux soleil, pour le pain et le vin...
puis à l'homme
Moissonneurs, vendangeurs là-bas! votre œuvre est bonne!

Que si le mouvement semble maintenant se ralentir, le ton se faire plus grave, l'hymne, pour devenir religieux, n'en reste pas moins un hymne. Il s'ouvrait sur un cri; il se termine sur une strophe; il y a développement, ascension, mais toujours dans le même sens et selon la logique même de la pensée première. Tout au plus pourrait-on dire que la cantate se termine en cantique.

* * *

Après l'inspiration profonde et son développement, voyons maintenant quelques procédés de l'art verlainien.

La description présente ici un double caractère.

Tantôt, d'un trait large et simple, à peine relevé d'une antithèse, le poète évoque un vaste paysage. C'est tour à tour:

..... (ce) bain
De lumière si blanc que les ombres sont roses...
.....
La plaine tout au loin couverte de travaux

et

... le soleil, tranquille auteur des moissons mûres.

Tantôt un seul vers condense une triple sensation de couleur, de mouvement et de bruit:

L'or des pailles s'effondre au vol siffleur des faux.

Quelle densité pittoresque encore dans le vers qui suit:

Dont l'éclair plonge, et va luire, et se réverbère...

C'est avec la même plénitude hardie que dans un seul vers, Verlaine peint un objet vulgaire, évoque une sensation, et traduit un sentiment:

L'honnête verre où rit un peu d'oubli divin.

Une alliance de mots imprévue (*honnête verre*), une métaphore heureuse (*où rit l'oubli*), une antithèse (*honnête verre... oubli divin*), voilà tout ce qu'accumule ici un art savant.

Même procédé enfin dans la description du miracle eucharistique: au mot *fleur* le poète associe non pas les mots blés et vignes mais les mots *pains* et *vins*. Avec une audace plus grande encore, quoiqu'atténuée par le troisième verbe *prépare*, il accole aux verbes *moissonne* et *vendange* ces compléments inattendus *la Chair et le Sang*.

A cette densité hardie des images, s'ajoute la science du rythme. Cette affirmation peut surprendre d'abord; car tels ou tels vers semblent d'abord boiteux avec leurs coupes irrégulières. Ainsi, le vers 6:

Dont l'éclair plonge, et va luire, et se réverbère

et même le vers 20:

La Chair et le Sang pour le Calice et l'Hostie.

Mais voyons les choses de plus près:

D'abord nombreux sont les vers de structure proprement classique (v.v. 1, 2, 4, 5, 7, 11, 13, 15, 17, 18), et l'apparente irrégularité de certains peut presque toujours se justifier.

.....
Ainsi le vers 6, avec sa distribution inaccoutumée: 4+3+5. Que veut en effet le poète? dessiner les mouvements inégaux d'une lueur. Pour peindre la descente de la faux dans les blés, il rattache étroitement le v. 5 au v. 6:

..... au vol siffleur des faux
Dont l'éclair

indiquant par là l'ampleur du geste; puis un verbe expressif et bref traduit la chute brusque et la disparition;

Dont l'éclair *plonge...*

après quoi, l'éclair fait, plus loin, une réapparition rapide

Dont l'éclair plonge, et *va luire...*

enfin, plus loin encore, et plus prolongé, un reflet:

Dont l'éclair plonge, et *va luire, et se réverbère.*

Ailleurs, des moyens plus simples produisent des effets plus faciles à saisir: Nul doute, par exemple, que grâce à une répartition analogue mais inverse, le vers 7 (3+[3+6]) et le vers 8 (8+4) ne nous donnent, à la fois, une double sensation d'allongement et de diversité!

La plaine, tout au loin couverte de travaux,
Change de face à chaque instant, gaie et sévère.

Ailleurs, même effet d'allongement par un léger recul de la césure principale:

A gonfler, | à sucrer là-bas || les grappes sûres.

.....
Moissonneurs, | vendangeurs là-bas, || votre œuvre est bonne,

Voici mieux encore. Ce n'est plus seulement un lointain qui recule grâce à l'allongement du vers; c'est tout un monde,—choses, actes, sentiments, pensées,—c'est tout un monde qui s'agrandit en tous sens, grâce à l'élargissement de la strophe entière:

Tout halète, tout n'est qu'effort et que mouvement
 Sous le soleil, tranquille auteur des moissons mûres,
 Et qui travaille encore imperturbablement
 A gonfler, à sucrer là-bas les grappes sûres.

Ou encore:

Car sur la fleur des pains et sur la fleur des vins,
 Fruit de la force humaine en tous lieux répartie,
 Dieu moissonne, et vendange, et dispose à ses fins
 La Chair et le Sang, pour le Calice et l'Hostie.

D'ailleurs, si ces deux strophes sont de même envergure, un mouvement très différent les anime. Tandis que la première se déroute lentement, presque lourdement, la seconde a tout ensemble la gravité et l'allégresse d'une hymne liturgique. Au 1er vers (6+6) et au 3e (3+3+3+3) notamment le rythme se fait presque berceur.

Si donc, Verlaine n'est plus ici le musicien exquis, parfois même langoureux, qu'il se montre ailleurs, du moins, adapte-t-il heureusement le mouvement du vers et de la strophe à l'objet qu'il veut décrire comme au sentiment qu'il veut exprimer. Il cesse d'être un virtuose pour mettre sa maîtrise au service de sa pensée,—ce qui vaut mieux.

Remarque analogue pour la rime. Après avoir joué avec la rime, comme son maître Banville, Verlaine en arrivera plus tard à la mépriser, sinon à la rejeter. Ici, ni vaines jongleries, ni artificieuses négligences, mais simplement des rimes honnêtes. Cela ne veut pas dire des rimes médiocres. Même *choses* et *roses*, *mûres* et *sûres*, *donne* et *bonne*, sont des consonances suffisantes, soit grâce à la seule densité de la voyelle, soit grâce à l'articulation de la consonne qui suit. Ailleurs, la consonne d'appui est fréquente. Nous la trouvons non seulement dans ces rimes: *mouvement-imperturbablement*, *vin-divin*, *répartie-hostie* mais même dans celles-ci: *pain-bain*, *faux-travaux*, *réverbère-sévère*, *vins-fins*, p. b, f, v, étant toutes quatre des consonnes du même ordre (dentales) et d'une prononciation presque identique.

Toutes ces rimes sont donc excellentes; mais aucune ne sollicite indiscrètement l'attention. Qu'elles accentuent un détail pittoresque (v. 5, par exemple) ou qu'elles scandent plus fortement le rythme (v.v. 9-11), elles demeurent asservies ou du moins subordonnées à l'ensemble. Elles jouent ici le même rôle que dans un poème classique.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

L'HISTOIRE NATURELLE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les Papillons (suite) ⁽¹⁾

(Pour l'Enseignement primaire)

Quelques considérations anatomiques

Le corps du papillon comprend la tête, le thorax et l'abdomen. La tête porte des yeux relativement grands et placés un de chaque côté. Ces yeux sont composés; vus au microscope, ils présentent des milliers de facettes grâce auxquelles l'insecte peut voir dans toutes les directions à la fois.

Entre les yeux et sur la partie supérieure de la tête se trouvent les antennes dont nous avons déjà parlé. La fonction précise de ces organes a été et est encore de nos jours l'objet d'une intéressante controverse entre les naturalistes. Les uns y voient l'organe de l'ouïe, d'autres, celui de l'odorat, un certain nombre, le siège de ces deux sens réunis; quelques entomologistes enfin croient que les antennes sont les organes d'un sens que ne possèdent pas les vertébrés et dont les manifestations chez les insectes ne sont pas encore bien connues.

Le célèbre J.-H. Fabre lui-même, que cette question a fort préoccupé, n'a pu résoudre le problème malgré les expériences nombreuses qu'il a tentées. Ce grand savant, après avoir enlevé à des papillons des deux sexes leurs antennes, n'a jamais remarqué dans la suite que cette ablation avait produit le moindre changement dans la vie des amputés; et il n'hésite pas à déclarer que nous sommes ici en présence de l'un de ces nombreux mystères encore inaccessibles à la science entomologique.

On croit généralement que chez les lépidoptères, les organes de l'ouïe sont représentés par des pores et certaines ouvertures sur les pattes.

Entre les yeux et sous les antennes se trouvent deux petits organes composés de trois parties;

(1) Voir l'Enseignement primaire de mai 1931.

ce sont les palpes labiales entre lesquelles est placé le suçoir en spirale dont il a été question précédemment.

Le thorax porte les organes de la locomotion, lesquels comprennent quatre ailes et trois paires de pattes. Chaque patte renferme cinq parties dont la dernière est formée par une série d'articulations et se termine par deux minuscules crochets en forme de pinces.

Les ailes, très grandes eu égard aux autres parties du corps, sont remarquables à plusieurs points de vue. Elles sont recouvertes d'une poussière écailleuse qui leur donne leurs brillantes et si riches couleurs. Vues au microscope, ces écailles nous apparaissent disposées avec autant de symétrie que celles qui recouvrent les poissons, et arrangées à la manière des bardeaux sur la toiture de nos habitations.

MIMÉTISME DES LÉPIDOPTÈRES

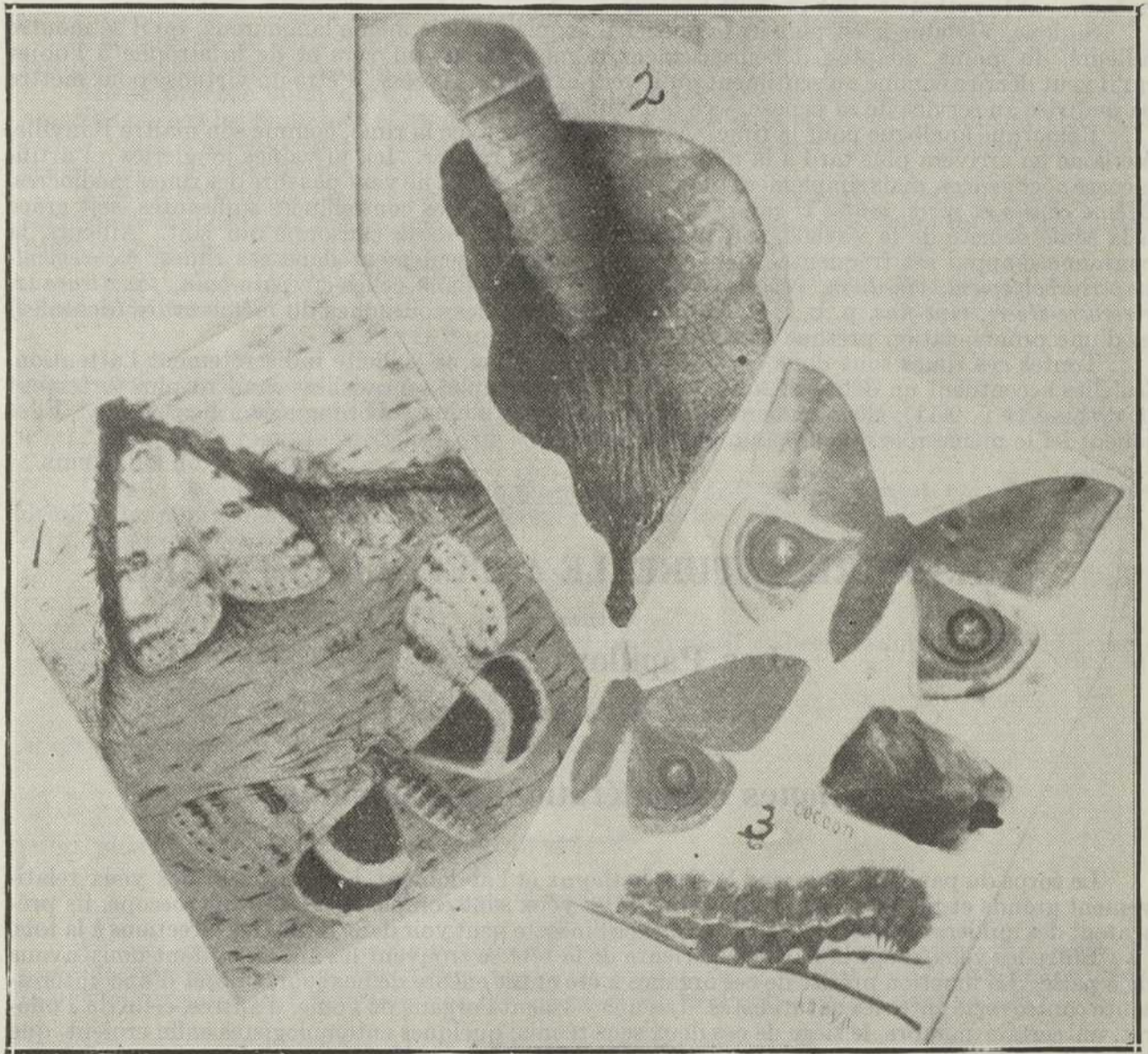


Fig. 1. *Catocala relictata*.—2. Larve du *Papilio troilus*.—3. *Automerisio*.

La charpente des ailes est formée de conduits cornés à double paroi, appelés aussi nervures. Les conduits extérieurs sont remplis d'air, ce qui explique la légèreté spécifique du papillon, et les conduits intérieurs contiennent le sang. Ce liquide, chez les insectes, n'a pas la couleur rouge qu'on lui connaît chez les vertébrés; il est ici presque incolore et tout au plus d'un blanc jaunâtre. Les nervures supportent entre elles la membrane si délicate des ailes sur laquelle sont disposées en dessus et en dessous, les écailles.

Les ailes antérieures ou primaires sont plus ou moins triangulaires, les postérieures ou secondaires sont plus arrondies et ont parfois des prolongements en forme de queue comme chez les *papilio turnus* et les *papilio troilus*.

L'examen au microscope des ailes du papillon mâle nous fera voir, à travers les écailles, certaines glandes ou protubérances appelées androconies, d'où s'échappent des odeurs qui paraissent exercer sur les femelles un véritable attrait. L'oiseau mâle charme sa compagne par ses brillantes couleurs et ses notes mélodieuses, le papillon attire et charme la sienne par ses effluves embaumés.

L'abdomen se compose de huit ou neuf anneaux ou segments sur chacun desquels un examen minutieux révélera la présence de deux petits orifices, un de chaque côté. Ce sont là les organes de la respiration. Les insectes ne respirent pas par la bouche à la manière des vertébrés, et leurs poumons, ou plutôt ce qui en tient lieu, se trouve non dans le thorax mais dans l'abdomen.

MIMÉTISME CHEZ LES LÉPIDOPTÈRES

Les papillons avec leurs éclatantes couleurs seraient des proies faciles pour les oiseaux insectivores, si la Providence, en les créant, ne leur avait pas donné la faculté de se rendre invisibles lorsqu'ils se voient poursuivis par un ennemi. Suivez bien des yeux le *Vanesse antiopa*, essayez de l'attraper; tout à coup, vous ne verrez plus rien, il aura disparu. Le beau papillon a tout simplement relevé ses ailes de manière à n'en laisser voir que le dessous dont les nuances se confondent avec celles de la branche où il s'est posé.

Plusieurs espèces nocturnes se tiennent, le jour, sur le tronc des arbres sans être inquiétés par les oiseaux. La couleur de leurs ailes se confond si bien avec celle de l'écorce du tronc, qu'ils deviennent pour ainsi dire invisibles. Le *Catocala relictata* illustre bien cette forme de mimétisme. Certaines de nos espèces diurnes les plus somptueuses, parmi lesquelles je citerai le *Grapta faunus*, présentent l'aspect d'une feuille morte, lorsqu'elles se posent sur une branche et relèvent leurs ailes.

L'*Automeris* peut évoluer en toute sécurité parmi les oiseaux mangeurs de papillons. La forme et la disposition de ses ailes, les ocelles qu'elles portent, donnent l'illusion de la face du Grand duc, ce hibou tant redouté des oiseaux; aussi, n'en faut-il pas davantage pour tenir ces derniers à distance.

Quelques papillons parmi les plus magnifiques comme coloration doivent d'échapper aux insectivores à leur ressemblance avec certains insectes vénéneux. Enfin, d'autres doivent leur conservation à l'odeur repoussante qu'ils dégagent lorsqu'ils se voient menacés d'un danger imminent.

Il n'y a pas qu'à l'état d'adulte que les lépidoptères savent se soustraire à leurs ennemis ou éloigner ces derniers en revêtant des apparences trompeuses; le mimétisme est une faculté qu'ils ont possédée dès leur premier état. Nous savons que la larve se confond, par sa couleur, avec la feuille sur laquelle elle se nourrit. La *Piérade* du chou, à l'état larvaire, nous en fournit un bel exemple.

Certaines larves sont bien protégées par les épines dont elles sont recouvertes; d'autres, à la peau lisse, revêtent, lorsqu'elles sont attaquées, des allures combatives. Voyez celle de la *Papilio troilus*, mollement étendue dans le lit soyeux qu'elle s'est filé sur une feuille; sa peau, d'un beau vert tendre, est marquée sur le thorax de deux ocelles que vous prendriez volontiers pour des yeux véritables qui vous fixent d'un air menaçant. Si vous la touchez, vous la verrez se renfrogner et darder, à la manière des serpents, un filament fourchu qui a toutes les apparences d'un dard acéré en même temps qu'elle dégagera une odeur forte des plus désagréables. Ces manifestations belliqueuses suffiront pour vous éloigner de l'insecte, à moins que vous ne connaissiez déjà son caractère absolument inoffensif.

ÉLEVAGE DES LÉPIDOPTÈRES

Je ne sache pas qu'il y ait, dans la nature, de sujets d'observations plus intéressants que ceux qui concernent les métamorphoses des papillons, depuis l'œuf jusqu'à l'état d'insecte parfait. A la campagne, l'étude de ces transformations est des plus faciles; elle ne requiert ni argent ni matériel dispendieux et, cependant, nous réserve des plaisirs qu'on ne saurait soupçonner.

Au cours d'une visite au jardin ou au verger, il est facile de nous procurer différentes espèces de chenilles et de les placer, avec les feuilles nécessaires à leur nourriture, dans une boîte quelconque dont le dessus pourra être enlevé pour faciliter les observations. Une bande de papier gluant devra être placée à l'intérieur de la boîte et au-dessus des chenilles, afin d'empêcher ces dernières de s'échapper.

La boîte d'élevage devrait contenir une couche d'au moins deux pouces de terre pour permettre aux espèces nocturnes de s'y enfouir lorsque viendra le temps de la transformation en chrysalides. Cette précaution devient inutile pour les espèces diurnes dont le cocon sera suspendu aux parois de la boîte ou à un bâtonnet qu'on y aura préalablement introduit. Il ne restera qu'à suivre les changements qui ne manqueront pas de se produire chez les insectes avant qu'ils ne soient parvenus à leur dernier état.

Un autre excellent moyen de se procurer des papillons pour les observer consiste à placer dans un bocal ou une boîte, les cocons qu'on trouve si souvent dans le sol, sur les branches ou le tronc des arbres et dans les interstices des rochers. Le novice dans l'étude de l'entomologie éprouvera une joie toujours nouvelle lorsqu'il verra se briser la frêle chrysalide pour livrer passage à un papillon, surtout si ce dernier appartient à une espèce qu'il ne connaît pas encore.

E. LITALIEN, I.R.

ÉDUCATION DU PATRIOTISME

L'Église et le Canada français

(Extrait d'un sermon prononcé à Québec, en 1880, par M. l'abbé P. Bruchési, à l'occasion du premier congrès catholique tenu au Canada. M. l'abbé Bruchési devint dans la suite l'éminent archevêque de Montréal, dont tous souhaitent le retour à la santé.)

Laissez-moi jeter un regard sur notre patrie. Bien des peuples avaient été l'objet des prédilections divines et des préférences de l'Église; cherchez-les cependant aujourd'hui sur la surface du globe. Plusieurs ont disparu; d'autres traînent une existence sans gloire. Pourquoi cela? C'est qu'ils ont méconnu la bonté de Dieu, ils ont répondu par l'ingratitude à son amour, Dieu s'est retiré d'eux, et là où Dieu n'est plus, c'est la mort.

O Canada, pays jeune encore, puisses-tu prospérer et grandir! que les sciences et les arts se développent dans ton sein, que tes enfants se multiplient, que ton nom soit partout chéri et respecté; mais avant tout, reste toujours fidèle à ton Dieu et à l'Église.

Pardonne, ô ma patrie!..... mais s'il devait aussi venir pour toi un jour où tu renierais ta foi, où tu abandonnerais ta mère, où tu méconnaîtrais ses droits pour la persécuter et l'outrager..... puisses-tu disparaître de la scène du monde! Plutôt, que de te voir plongée dans un tel abîme et chargée des anathèmes du ciel, encore un fois, pardonne, ô ma patrie!..... j'aimerais mieux te voir mourir.

Mais non, ô Canada! enfant de l'Église, tu iras toujours, en dépit de tous les obstacles, vers le chemin de la vérité et de l'honneur, et rien jamais ne pourra arracher de ton cœur la foi ardente qui fait aujourd'hui ta vie. Oh! durant ces fêtes que tu es apparu grand et beau aux regards des cieux et de la terre! Il y a deux jours, nous te voyions ému et recueilli, prosterné devant un autel..... Dans ces plaines d'Abraham, si remplies de souvenirs, le Pontife célébrait les saints mystères, et tes enfants priaient dans l'adoration et dans l'amour. Et quand l'hostie sainte parut dans les airs, pendant que les fronts s'inclinaient avec respect, tu proclamais par la voix de tes artistes le nom seul grand et seul puissant de Jésus-Christ:

"Tu solus altissimus, Jesu Christe." Ton Dieu t'a béni, et tu t'inclinas une seconde fois pour recevoir la bénédiction de l'Église. Continue donc, ô mon pays, à suivre ce noble chemin de la foi, et puissent tes fils se réunir souvent pour dire à l'Église leur dévouement et leur tendresse. Pour nous, ô sainte Église catholique, nous te consacrons notre être et notre vie, nos études et nos travaux. Nous t'aimerons, nous proclamerons tes droits, nous célébrerons ta gloire, nous te ferons aimer. Divine Jérusalem, si jamais nous t'oublions, que notre droite soit vouée à l'oubli, *si oblitus fuero tui Jerusalem, oblivioni detur dextera mea. Amen.*

LA FEMME DE DEMAIN

Causerie par les élèves du Cercle littéraire de l'École normale des Trois-Rivières

(Suite et fin) (1)

MARGUERITE:

Si nous avions à parler de la femme d'hier au lieu de celle de demain, je pourrais citer à mon tour une page charmante de Madame Julie Lavergne.

LUCIA:

Nous pouvons bien nous permettre cette petite digression; n'est-ce pas, Madeleine.

(1) Voir l'*Enseignement primaire* de mai 1931.

MADELEINE:

Très volontiers. L'aimable conteuse d'hier peut fort bien donner la réplique à l'éminent orateur d'aujourd'hui.

MARGUERITE:

C'est ce que tu nous as lu sur les joies spirituelles goûtées en la compagnie des grands penseurs, des artistes et surtout des saints, qui m'a remis en mémoire une page du beau livre de Monsieur Joseph Lavergne, dans le chapitre intitulé: "La femme de l'artiste".

AGNÈS:

Lis-nous cela, bien vite...

MARGUERITE:

Elle parle des heures de bonheur des premières années de son mariage, dont elle voudrait fixer le souvenir d'une manière ineffaçable. Ce sont, dit-elle, les heures d'étude, de travail, passées dans le silence des nuits d'hiver, alors qu'elle aidait son mari dans la recherche de ce qui pouvait perfectionner son art.

LUCIA:

Tu m'intéresses, continue. Moi aussi, j'aime beaucoup Mme J. Lavergne.

MARGUERITE:

"La labeur du jour, ce labeur imposé par le péché d'Adam, était fini. Au dehors la bise soufflait sur les campagnes dépouillées; la ville s'illuminait, les lieux de plaisir et de perdition s'emplissaient, et les églises, fermées et désertes, recélaient le Sauveur délaissé. Au dedans le calme régnait: Les enfants, délivrés par les mains maternelles des légères souillures du jour, étaient endormis, marqués du signe de la croix et confiés, dans leurs couches si pures, à la garde de leurs anges".

AGNÈS:

Quel bel exemple pour les mères d'aujourd'hui et de demain, tu nous cites là!

MARGUERITE:

"Nous étions seuls, en paix avec Dieu; alors, au lieu de nous abandonner au repos, nous nous mettions à l'œuvre, et, soldats d'une noble cause, pour bien la servir, nous nous efforcions de la connaître. Alors, à nos yeux ravis, apparaissaient les Saints, ces héros des temps écoulés, et nous les appelions à notre aide pour raviver la foi, l'amour du beau, dans ce siècle attiédi pour défendre ceux qui combattent pour la vérité, pour encourager les faibles et repousser les traîtres. Et souvent un souffle d'enthousiasme passa et entraîna notre pensée. Et le cœur ému, la main tremblante, de nobles pages furent tracées par l'un, transcrites par l'autre.

"Qui comprendra ces heures? Elles furent rapides, mais renfermèrent plus de joies intimes que les fêtes les plus brillantes n'en offrirent jamais".

N'est-ce pas que c'est idéal?

LUCIA:

Ces deux artistes travaillent en collaboration!

AGNÈS

Et la paix d'un tel intérieur!

ANNETTE:

Tu nous as montré, je crois, la poésie de la vie conjugale...

MADELEINE:

C'est la mission de la femme d'en mettre partout. Et c'est facile quand le cœur est du côté du devoir.

Le Père Gillet est moins poétique, mais laissons-le tirer la conclusion de tout ceci. "Supposons que le nombre des jeunes filles et des femmes chrétiennes augmente, qui éprouvent le besoin de nourrir leur esprit de pensées fortes, de mieux s'approprier les pensées de la foi, de penser par elles-mêmes, d'acquérir une culture générale qui les élève au niveau des plus intelligents et des plus

avertis des hommes, qu'advient-il? D'abord la vie au foyer sera mieux remplie. Une notion plus exacte de leurs devoirs de jeune fille et de femme chrétienne se substituera peu à peu en elles à la notion fautive qu'elles se sont faite jusque-là du plaisir".

AGNÈS:

Et nous aurons demain d'autres Julies Lavergne, des femmes d'intérieur "qui garderont la maison", comme les antiques matrones romaines.

ANNETTE:

En somme, votre culture générale ne vise qu'à former des chrétiennes raisonnables, comme disait Madame de Maintenon, et, au lieu de devancer votre siècle, vous voilà ramenées deux cents cinquante ans en arrière.

MADELEINE:

Mais pas du tout, la vérité, la raison et la vertu n'ont pas d'âge. Elles sont éternelles comme Dieu.

ANNETTE:

Bravo! Tu es vraiment très éloquente.

MADELEINE:

Et toi, bien railleuse; mais continuons. . .

LUCIA:

Et achevons.

MARGUERITE:

Avec le travail intellectuel qui élève, ennoblit, purifie, nous visons du même coup la formation du cœur.

AGNÈS:

Oh! pour cela, compte surtout sur la grâce de Dieu, car c'est une tâche bien difficile. L'histoire nous apprend que Racine était "tout cœur" et qu'à cette exquise sensibilité se joignait la raison la plus sûre. Mais Racine était un être d'exception, et je crois que ces deux qualités sont rarement réunies chez une femme.

ANNETTE:

Plus rarement que chez l'homme?

MADELEINE:

La meilleure éducatrice du cœur de la jeune fille comme de la femme: c'est la piété vraie et véritable.

MARGUERITE:

Oui, l'Évangile sera toujours, dans ce domaine, le maître incontesté.

MADELEINE:

La femme de demain, comme celle d'aujourd'hui, devra puiser à cette source les fortes vertus de renoncement, d'esprit de sacrifices. . .

AGNÈS:

L'esprit de sacrifice! Pouvez-vous penser qu'il en sera encore question dans vingt-cinq ans d'ici? Il sera mort, soyez-en sûres.

MARGUERITE:

Il est vrai qu'il paraît passablement anémié, mais n'oublie pas que nous comptons sur la Providence.

MADELEINE:

C'est elle qui sait se ménager dans tous les siècles une élite d'âmes généreuses. . .

LUCIA:

D'ailleurs, nous nous sommes proposé de rester dans l'idéal.

MADELEINE:

Dans cette haute région, le sacrifice est accessible à toutes.

ANNETTE:

Maintenant, chères amies, si vous voulez la femme de demain philosophe dans le bon sens du mot, mais pas du tout "bas bleu", la voulez-vous, du moins "cordon bleu?"

MARGUERITE:

Mais oui! Il ne faut pas oublier les hommes de demain...

AGNÈS:

Qui vivront, eux aussi, "de bonne soupe et non de beau langage".

LUCIA:

Écoutez-moi, à mon tour je cite le grand penseur chrétien, Étienne Lamy, étudiant le même sujet que nous: "Les occupations modestes sont-elles l'effroi d'une femme? Elle craint, sans doute, qu'on la juge faite seulement pour celles-là. Mais elles ont, avec leur profit, leurs charmes pour les femmes qu'on sait capables des plus hautes besognes".

ANNETTE:

Eh bien! récapitulons maintenant notre leçon.

MADELEINE:

Ce sera facile. Intelligence ouverte et large, amour du sérieux et de l'étude, étude des questions religieuses et de tout ce qui de près ou de loin, s'y ramène, jugement sain et mûri, sensibilité exquise guidée par une piété franche et vraie, vertu forte et douce, basée sur l'esprit de sacrifice, enfin, pour compléter, toutes les qualités d'une maîtresse de maison accomplie. Voilà l'idéal. Y manque-t-il quelque chose?

LUCIA:

Oui, que dites-vous du rôle social de la femme?

AGNÈS:

De grâce, laissez-la s'en donner tant et plus pendant les élections. Laissez-la voter, présider des assemblées et surtout... faire des discours.

ANNETTE:

A dix piastres chacun... Le budget de la famille n'en souffrira pas.

MADELEINE:

Mes chères amies, ici comme ailleurs, restons dans le juste milieu, dans l'idéal, si vous aimez mieux.

LUCIA:

Notre siècle a déjà connu la femme d'œuvres, admirable de dévouement et de savoir-faire.

MADELEINE:

Celle-là, les sévérités de Joseph de Maistre ne sauraient l'atteindre, car si c'est du sublime, c'est du sublime féminin.

MARGUERITE:

En effet, rappelons-nous l'influence d'une Madame Swetchine sur son entourage.

MADELEINE:

L'apostolat littéraire de Madame Lucie-Félix-Faure Goyau.

ANNETTE:

Et surtout le charitable dévouement de toutes celles qui n'ont eu que les anges pour témoins.

AGNÈS:

Il est certain qu'il y aura demain des rôles à jouer pour toutes les femmes de bonne volonté.

MADELEINE:

Oui, parce que la Femme de demain aura compris qu'elle doit élargir l'horizon de son dévouement.

LUCIA:

Ira-t-elle jusqu'à dire avec Fénelon: "J'aime mieux ma famille que moi-même, j'aime mieux ma patrie que ma famille et j'aime encore mieux l'humanité que ma patrie?"

MADELEINE:

Tenons-nous-en, si vous le voulez, à ces généralités. Remettons la femme de demain entre les mains de nos apôtres et de nos éducateurs, puisque c'est à eux qu'il appartient de préparer l'avenir.

LUCIA:

L'idéal demeurera gravé à jamais, dans le portrait toujours d'actualité de la ... Femme forte de nos Saints Livres.

ANNETTE:

Qui trouvera la Femme forte? Elle est plus précieuse que tout ce qu'on va chercher au bout du monde.

MADELEINE:

Voici un Missel, lis-nous les paroles inspirées de la Bible... Nous ne pourrions mieux compléter notre esquisse de "la Femme de demain".

AGNÈS:

"Qui trouvera la femme forte? C'est au loin et aux extrémités du monde qu'on doit chercher son prix. Le cœur de son mari se confie en elle, et il ne manquera point de dépouilles. Elle lui rendra le bien, et non le mal, tous les jours de sa vie. Elle a cherché la laine et le lin, et elle a travaillé avec des mains ingénieuses. Elle est comme le vaisseau d'un marchand, qui apporte son pain. Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle donne la nourriture à ses domestiques, et les vivres à ses servantes. Elle a considéré un champ, et elle l'a acheté; du fruit de ses mains, elle a planté une vigne. Elle a ceint ses reins de force et elle a affermi son bras. Elle a goûté, et elle a vu que son trafic est bon; sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit. Elle a porté sa main à des choses fortes, et ses doigts ont saisi le fuseau. Elle a ouvert sa main à l'indigent, et elle a étendu ses bras vers le pauvre. Elle ne craindra point pour sa maison le froid de la neige, car tous ses domestiques ont un double vêtement. Elle s'est fait un vêtement de tapisserie; elle se couvre de lin et de pourpre. Son mari est illustre aux portes de la ville, lorsqu'il est assis avec les anciens du pays. Elle a fait une tunique de lin et elle l'a vendue, et elle a livré une ceinture au Chananéen. Elle est revêtue de force et de beauté, elle rira au dernier jour. Elle a ouvert sa bouche à la sagesse, et la loi de la clémence est sur sa langue. Elle a considéré les sentiers de sa maison, et elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. Ses fils se sont levés, et l'ont proclamée bienheureuse; son mari s'est levé aussi, et l'a louée. Beaucoup de filles ont amassé des richesses; toi, tu les as toutes surpassées. La grâce est trompeuse, et la beauté est vaine; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. Donnez-lui du fruit de ses mains, et que ses œuvres la louent aux portes de la ville."

NOS SŒURS LES ABEILLES

Visitons la ruche, cette minuscule cité des prodiges...

(Pour l'Enseignement primaire)

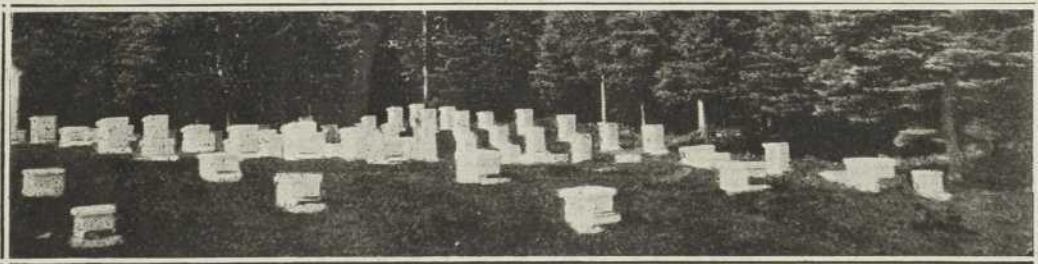
L'abeille et la ruche, le miel et la cire, voilà des choses bien merveilleuses dont l'étude offre un vif intérêt et charme délicieusement l'esprit.

Il n'y a pas encore bien longtemps, on ne connaissait de l'abeille que son dard et ses piqûres... Mais on revient aujourd'hui de cette opinion exagérée. L'apiculture a fait des progrès, et, le voile et l'enfumeur, alliés à une connaissance plus profonde des mœurs de cet insecte, permettent de l'approcher sans danger sérieux.

L'apiculture, c'est-à-dire la culture des abeilles, déjà connue aux temps les plus reculés de l'Ancien testament, est devenue depuis quelque cinquante ans une industrie rurale de plus en plus intéressante et rémunératrice. Le miel, mieux apprécié se consomme davantage; la cire, particulièrement en usage pour les besoins du culte, s'utilise en très grande quantité dans nombre d'industries.

Dans notre province, le produit de la vente du miel dépasse cette année la somme d'un million de piastres. Et puis, sans son miel et sa cire, du point de vue agricole seulement, l'abeille vaudrait déjà beaucoup, à cause de son rôle éminemment utile: celui de servir à la fructification des fleurs.

En effet, par les belles journées de l'été, les abeilles, en butinant d'une fleur à l'autre pour y trouver leur subsistance, transportent le *pollen*, cette poussière fécondante des fleurs. Inconsciemment, ce merveilleux insecte, dans ses multiples voyages aux champs, augmente ainsi les récoltes de graines et de fruits.



Le joli rucher de M. l'agronome Avila Charbonneau, à Chicoutimi.

Approchons maintenant de la ruche et essayons de pénétrer dans cette demeure si bien défendue. Munissons-nous d'un voile protecteur, plaçons-nous à côté et jetons à l'entrée de la ruche un peu de fumée avec l'enfumeur. Les abeilles, surprises par l'arrivée de la fumée, se gavent de miel et deviennent ainsi alourdies du précieux nectar et presque inoffensives. Soulevons le toit ou couvercle et ensuite la toile protectrice. Voilà maintenant un merveilleux livre d'images qui s'offre au regard étonné et ravi du visiteur...!

Sur les cadres de cire dorée, les abeilles vont et viennent avec une activité fiévreuse. On dirait une ville moderne aux rues nombreuses remplies de passants affairés. Arrêtons-nous, ne serait-ce qu'une minute ou deux, à reconnaître les trois catégories d'abeilles qui vivent dans la cité des insectes, et, voyons de près l'admirable architecture de cire construite par les vaillantes butineuses.

Dans cette ruche, il y a d'abord *la reine*, plus élégante, plus majestueuse, plus utile que les autres. C'est l'être par excellence. Seule, elle a le pouvoir de pondre les œufs par milliers. Si elle meurt, la colonie va à la ruine, hormis que la ruche s'élève une autre reine. La reine demeure le personnage principal, parmi les autres: c'est la mère de la maison...! Ensuite, c'est la masse des abeilles, appelées *ouvrières*, plus petites que la reine, mais non moins actives et aussi fort

nécessaires à la vie commune. Elles pourvoient à la nourriture de toutes et à la défense de l'édifice. Enfin, *les bourdons*, plus gros, plus lourdauds... (ce sont les hommes de la maison, quoi...!) les bourdons qui réchauffent le couvain et auxquels les abeilles reconnaissent quelque utilité, puisqu'ils font partie de la république bourdonneuse...

Nous n'avons fait qu'ouvrir la ruche et déjà, il nous faut abrégé ces quelques notes si sommaires sur les abeilles. Terminons, en citant ces quelques lignes si vraies de notre apiculteur provincial, M. Cyrille Vaillancourt: "C'est enfin l'abeille qui retiendra nos fils à la terre.

"Jeunes gens qui avez la fascination des villes, parce que dans votre imagination vous voyez miroiter un vil métal dépensé quelquefois aussi vite qu'acquis, nous voudrions vous démontrer quelque peu l'importance de l'apiculture; nous avons souvent dit aussi qu'elle était une source de richesse, alors tout en restant au foyer vous pouvez vous créer certains revenus en vous occupant de cette industrie aussi attrayante que rémunératrice. L'art apicole vaut bien l'or des usines; si celui-ci est plus brillant, le premier est plus durable.

"On estime qu'une colonie ordinaire d'abeilles produit un gain que l'on peut évaluer de quarante à cinquante piastres, en augmentant en même temps la récolte des graines, grains et fruits. Tout cela, en outre de la valeur du miel et de la cire que produit cette colonie. Quels immenses revenus nous fournissent alors toutes nos colonies d'abeilles et combien plus considérables encore ils seront dans quelques années, à mesure que se développera cette belle industrie."

Étudions donc cette profitable industrie de l'apiculture; ne perdons pas l'occasion sur la ferme de garder des ruches. Tirons aussi, de l'étude du plus industrieux des insectes, une leçon d'ordre et de prévoyance, un exemple de coopération et de travail intelligent.

Comme l'a dit un ami des abeilles, après en avoir tiré profit, "admirons cette étrange petite république si logique et si grave, si positive et si économe. Aimons ce petit peuple, si décidé et si profond, nourri de chaleur et de lumière et de ce qu'il y a de plus pur dans la nature, l'âme des fleurs, c'est-à-dire le sourire le plus évident de la matière et son effort le plus touchant vers le bonheur et la beauté...!"

JEAN-CHS MAGNAN, Agr.,

Dir. des Cercles de Jeunes agriculteurs de la Province.

LECTURE EN CLASSE

Le Pater du paysan

Notre Père des cieux, nous sommes à genoux
Demandant de tout cœur, dans notre humble prière,
Que soit sanctifié votre saint nom sur terre
Et que toujours nos fils lèvent leurs yeux vers Vous.

Dans nos rudes labeurs, c'est la foi qui ravive
Le courage en notre âme; aussi que ses bienfaits
Se répandent partout: Seigneur, pour que la paix
Console l'incroyant, que votre règne arrive!

Si l'orage dévaste en un jour nos moissons
Ou si la mort s'abat sur une tête chère,
Que votre volonté soit faite sur la terre
Comme au ciel: devant Vous nous inclinons nos fronts!

Nous travaillons sans trêve à nourrir nos familles
Et nous vous implorons comme tout bon chrétien;
Afin de voir grandir nos garçons et nos filles.
Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

Seigneur, si nous avons parfois brisé le frein
De vos commandements, pardonnez notre offense
Comme nous pardonnons en chassant la vengeance
Qui veut rendre le mal pour le mal au prochain.

Puisque nous recourons à votre Providence
Pour pouvoir résister vraiment aux tentations,
Donnez à vos enfants vos larges protections
Et fortifiez-les en prenant leur défense.

Délivrez-nous du mal qui torture le corps
Ainsi que du péché qui, dans la conscience,
Grave sa sombre marque: avec votre assistance.
Notre Père des cieux, nous mourrons sans remords.

Inspirez à nos fils l'amour de la prière
Afin qu'à notre exemple un courage viril
Leur rende plus léger le travail de la terre
Et qu'ils vivent toujours en paix, ainsi soit-il.

J. CALOZET.

LEÇON DE CHOSES

Donnée aux élèves du cours moyen (4e année)

L'ENCRIER ET SON BOUCHON

MOYENS D'INTUITION:—Encriers de formes différentes—Bouchons de différentes sortes—Bouteilles de verre de différentes formes et couleurs—Un tube de verre plié—Un morceau de linoléum—Le globe terrestre—Le tableau noir.

(Le plan suivant est écrit d'avance au tableau noir et complété au cours de la leçon par l'instituteur ou une élève.)

L'ENCRIER ET SON BOUCHON

1—DÉFINITION :

2—FORME :

3—PARTIES :

4—MATIÈRES COMPOSANTES :

{	a) <i>Qualités :</i>
	b) <i>Provenance :</i>
	a) <i>Qualités :</i>
	b) <i>Provenance :</i>

5—UTILITÉ DE L'ENCRIER :

6—MORALE :

7—DEVOIR :

ANALYSE DE L'OBJET : *Causerie dirigée par l'élève-institutrice.*

Je vous ai fait passer à chacune un encrier vide et un bouchon.

Prenez l'encrier. A quoi ressemble-t-il ? A une bouteille.

De quoi est-il fait ? De verre.

A quoi sert-il ? A contenir de l'encre.

Comment pourriez-vous dire à quelqu'un qui n'en aurait jamais vu ce qu'est un encrier ?

DÉFINITION : Un encrier est une petite bouteille ou un petit vase de verre qui sert à contenir de l'encre. (Écrire la définition au tableau.)

(Prenant un encrier en forme de cylindre.)

Quelle est la forme de cet encrier ? . . .

Remarquez qu'il est rond à la base, mais il a une certaine hauteur . . .

Quel nom donne-t-on à cette forme ? Regardez encore cette bouteille . . . les tuyaux . . . ?

C'est un *cylindre*. (Écrire le mot au tableau.)

(Prenant un encrier en forme de prisme.)

Quelle est la forme de cet autre encrier ? . . .

Remarquez qu'il est carré à la base, mais il a une certaine hauteur . . .

Quel nom donne-t-on à cette forme ? Regardez encore cette bouteille . . .

Eh bien ! c'est un *prisme*. (Écrire le mot au tableau.)

FORMES : Nous avons donc un encrier en forme de *cylindre* et un autre encrier en forme de *prisme*.

Pouvez-vous nommer les parties d'un encrier. J'enlève le bouchon, nous en ferons une étude à part.

(Montrant le fond).—Comment s'appelle cette partie ? Le fond.

(Montrant le goulot).—Comment s'appelle cette partie ? Le goulot.

(Montrant les parois).—Comment s'appelle cette partie ? . . . Les parois.

(Écrire les noms au tableau).—Dites maintenant ce que sont ces parties :

PARTIES : Le *fond* est la base sur laquelle repose l'encrier.

Le *goulot* est comme le col ou le cou ; c'est l'ouverture de l'encrier.

Les *parois* sont les côtés de l'encrier. (Faire remarquer le genre de paroi.)

De quoi est fait l'encrier ? De verre.

Examinons le verre. Si vous touchez le verre, comment est-il ? Lisse, *poli*.

Si vous regardez le verre, quelle est sa couleur ? Regardez à travers, que voyez-vous ? Quelle est la qualité des objets à travers lesquels on peut voir ? Ils sont transparents. Le verre est *transparent*.

Si vous jetez un encrier de verre par terre, qu'arrive-t-il ? Il se casse.

Pourquoi le verre se casse-t-il facilement ? Parce qu'il est *fragile*, cassant.

Si vous frappez le verre, qu'entendez-vous ? Comment appelez-vous la qualité indiquant qu'un objet produit un son ? *Sonore*.

Le verre peut-il se plier ? Puis-je plier le long goulot de cette bouteille ? Non, le verre froid est *inflexible*. Mais on peut chauffer le verre et il devient *mou* et *flexible*.

QUALITÉS : Bien ! résumons les qualités du verre ; le verre est *poli*, transparent, fragile, sonore, inflexible et dur quand il est froid, mou et flexible quand il est chauffé.

D'où vient le verre ? . . . Vous souvenez-vous d'une leçon de lecture sur le verre. Vous l'avez lue, il y a assez longtemps . . . Prenez vos livres de lecture à la page 104 . . . "La matière première du verre, comme celle de toutes les choses utiles à tous, est très commune. Pour le verre à vitre, par exemple, il ne faut que du sable lavé, de la soude, et de la chaux. Les matières premières qui doivent servir à la fabrication du verre étant préparées, pesées et mêlées avec grand soin, on les introduit dans des creusets que l'on soumet à l'action d'un feu très violent et l'on obtient le verre fondu, après quoi, on façonne le verre par le soufflage, le coulage et le moulage".—Voyons si vous avez compris ces notions sur la provenance du verre et si vous les avez retenues.

PROVENANCE : De quoi le verre est-il fait ? Sable, soude, chaux.

Qu'est-ce que le creuset ? Le fourneau où sont fondues les matières premières du verre.

Comment le verre est-il façonné ? Par le soufflage, le coulage, le moulage.

Comment appelle-t-on l'industrie du verre ? Verrerie.

Comment appelle-t-on un fabricant de verre ? Verrier.

Y a-t-il longtemps que le verre est en usage ? La connaissance du verre remonte aux peuples anciens, à plus de 2000 ans avant l'ère chrétienne.

Y a-t-il des manufactures de verre à Montréal? Oui; on y fabrique toutes sortes d'objets et des encriers. Vous voyez que le verre peut prendre toutes les formes et toutes les couleurs. (Faire voir les objets.)

Prenez maintenant le bouchon.—De quoi est-il fait? De liège.

A quoi sert-il? A boucher l'encrier.

DÉFINITION: Dites maintenant ce qu'est un bouchon. C'est un morceau de liège préparé pour boucher une bouteille.

Y a-t-il des bouchons faits d'une autre substance que le liège? En voici deux autres; de quoi sont-ils faits? De verre et de caoutchouc.

Qu'est-ce qu'il y a encore sur le bouchon de l'encrier? Une petite calotte de bois.

Pourquoi les bouchons d'encriers sont-ils ainsi faits? Pour être enlevés plus facilement sans salir les doigts.

Touchez le bouchon de liège; comment est-il? Rude.

Pressez le bouchon de liège; pressez le bouchon de verre; quelle différence remarquez-vous?

Le liège est mou.

Mettez un bouchon dans chaque main; lequel est le plus léger? Le liège est léger.

Mettons maintenant un bouchon de liège dans l'eau, que remarquez-vous? Il flotte sur l'eau. Cela prouve que le liège est léger.

Est-ce que je n'aurais pas bien fait de mettre le bouchon de l'encrier dans l'eau?—Non.—Pourquoi? Parce que l'eau dissout la colle qui fixe le bois au bouchon.

Résumons les QUALITÉS du liège. Le liège est rude au toucher, mou, léger.

D'où vient le liège?... Vous ne savez pas... Examinons-le...

Est-ce du règne animal? Est-il dur comme une pierre et viendrait-il du règne minéral?...

A quoi ressemble-t-il donc? A de l'écorce d'arbre. C'est bien cela. Le liège est l'écorce de certains arbres en particulier du *Chêne-liège*. Le chêne liège se trouve dans les régions chaudes de l'Amérique et dans les pays situés sur la Méditerranée: La France du sud, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Algérie, etc. La récolte se fait au printemps. On divise l'écorce en grandes plaques que l'on enlève.

PROVENANCE: Donc le liège vient d'un arbre: le Chêne-liège.

Que fabrique-t-on avec du liège? Des bouchons, des instruments de sauvetage, des linoléums.

On s'en sert aujourd'hui comme "isolant" dans la construction.

Y a-t-il des manufactures d'articles en liège à Montréal? Oui, plusieurs.

Où achète-t-on des bouchons de liège? Dans les pharmacies, les magasins à rayons.

Revenons maintenant à notre encrier. L'encrier est-il utile? Oui, l'encrier est très utile.

A qui surtout est-il utile? Aux écoliers et à toutes les personnes qui écrivent beaucoup: écrivains ou hommes d'affaires.

Quelles précautions doivent prendre les enfants qui se servent d'un encrier? Ils doivent prendre soin de ne pas le renverser et de ne pas répandre l'encre. Ils ne doivent pas se servir d'encre dans un endroit où ils sont exposés à gâter une chose de valeur, par exemple, le tapis du salon.

UTILITÉ: Donc l'encrier est utile aux écoliers; mais ils doivent s'en servir avec précaution.

MORALE: L'encrier, comme nous venons de le voir, est une toute petite chose, un objet communément employé; cependant bien des ouvriers ont concouru à sa fabrication. Maintenant que vous le savez, je suis sûre que vous apprécierez mieux ce petit objet et que vous en prendrez grand soin.

DEVOIR :—Faire une courte rédaction de la leçon au moyen du tableau synoptique, complété au tableau noir, au cours de la leçon.

CÉCILE NOISEUX,
Institutrice (2e année élémentaire), École normale Jacques-Cartier,
(Congrégation de Notre-Dame, Montréal.)

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Pour l'Enseignement primaire)

JUIN 1931

Programme mensuel suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première et deuxième années: utiliser les motifs végétaux, de représentation facile, offerts par la nature (herbes, feuilles, fleurettes, papillon, etc.).

Première année

1. Au moyen du *rond* modifié: un vase, un panier. . .
2. D'après esquisse au tableau: un château fort.
3. Herbes, d'après nature.
4. De mémoire: une pelle.

Deuxième année

1. La campanule; fleur ornementale. (Faire tracer le triangle préparatoire.)
2. Un papillon; colorier.
3. Répétition: arbre et buisson, (silhouette).
4. De mémoire: un fer à repasser.

COURS MOYEN

En troisième année: revue des couleurs (primaires, binaires), des teintes. Division de la circonférence en six parties égales au moyen du rayon.

En quatrième année: principales proportions du corps humain. (Voir l'Enseignement primaire de novembre.)

Troisième année

1. D'après nature: fleurettes des champs.
2. Frontispice d'un programme de fête; le motif principal sera basé sur la division de la circonférence en six parties égales. Colorier.
3. Paysage. Disposition de divers plans.
4. De mémoire: un calice.

Quatrième année

1. Cadre: (ruban,—papillon comme motif d'angle.) Colorier.
2. D'après jouet: un animal de la ferme (cheval, vache, . . .). Bien observer les diverses proportions et les établir avant de tracer les lignes de l'esquisse.
3. Attitudes. (Indiquer la longueur de l'unité de mesure.)
4. De mémoire: la tente d'un campement de touriste.

COURS SUPÉRIEUR

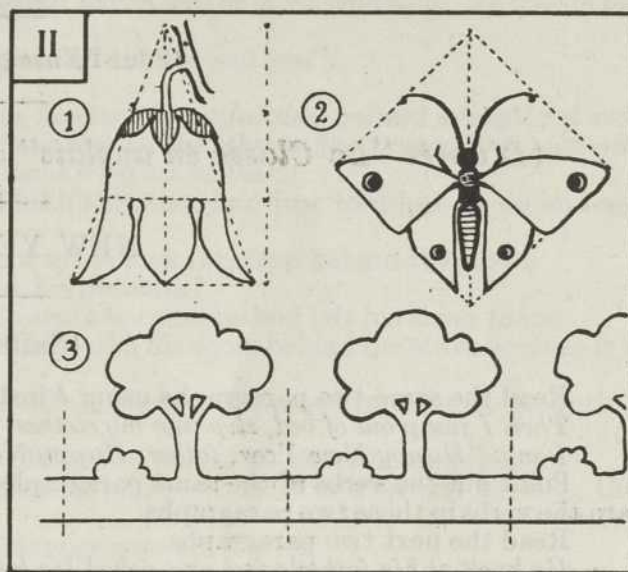
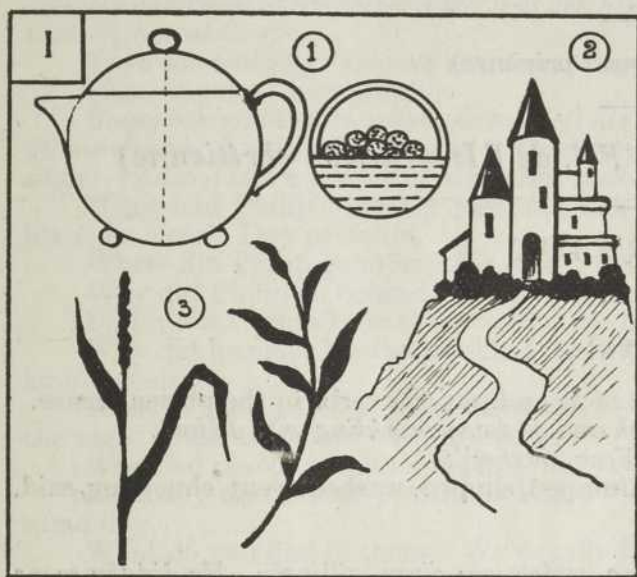
En cinquième et sixième années: Tracé de l'ove, au compas.—Revue des principales notions étudiées au cours de l'année.

Cinquième et sixième années

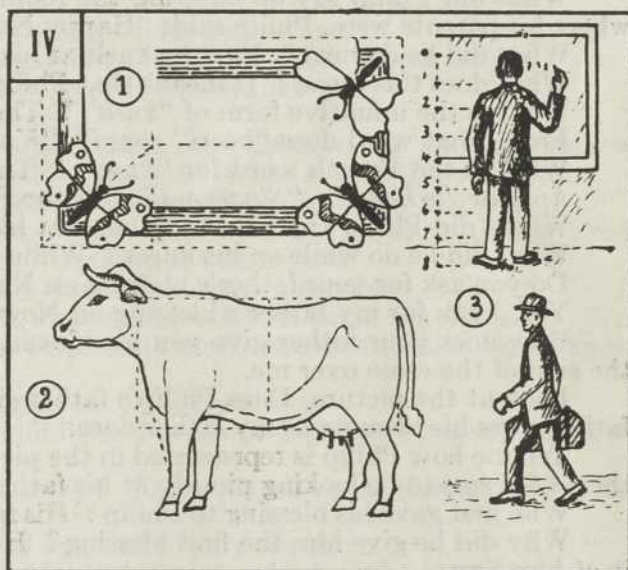
1. a. Feuilles décoratives. Esquisser d'abord légèrement les lobes principaux, avant d'y introduire les dentelures secondaires. (Exemple, a.)
b. Décor d'un tapis de forme ronde. (Répétition *asymétrique* de l'une de ces feuilles.)
2. Tracé de l'ove au compas. Emploi de l'ove comme base de stylisation: (tulipe, nénufar, pomme de pin, etc. . .) et comme contour de la tête humaine, vue de face.
3. Un arbre. Après le tracé du tronc et des branches, esquisser d'abord les masses, avant la mise à l'effet.
4. De mémoire: une chaire à prêcher.

FR. RAPHAËL,
des Écoles chrétiennes.

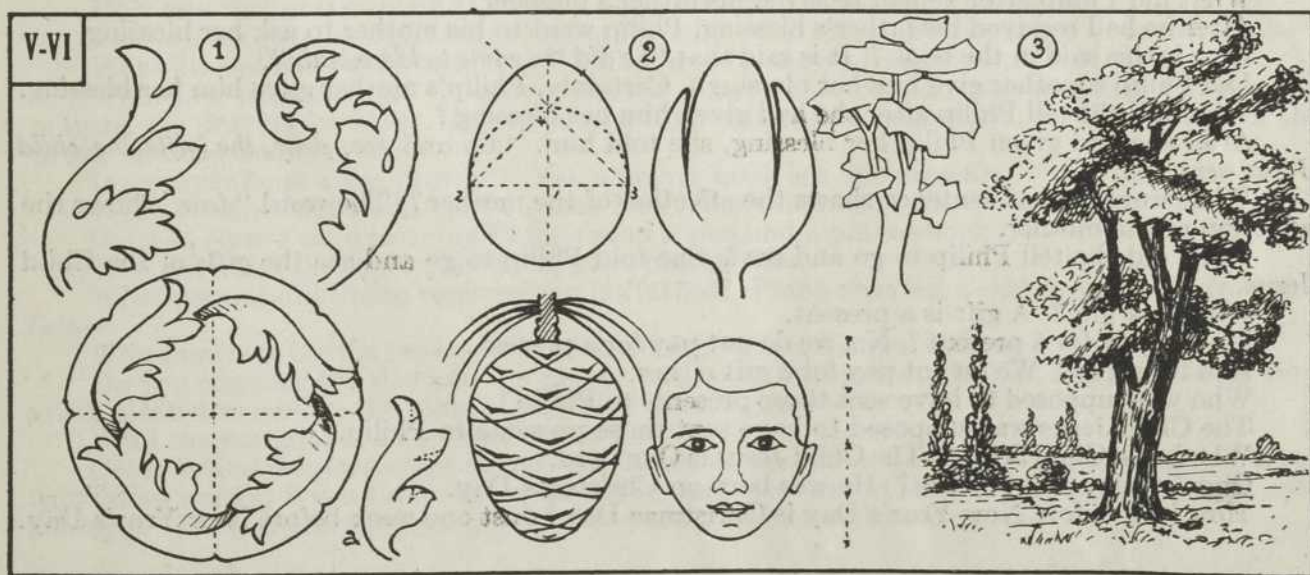
COURS INFÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS SUPÉRIEUR



L'ANGLAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Pour l'Enseignement primaire)

(D'après "La Classe en anglais" des FF. de l'Instruction chrétienne)

NEW YEAR'S DAY

(Suite et fin)

Read the same two paragraphs using *I* instead of *he* and put the verbs in the present tense.
Then I jump out of bed, slip into my clothes, wash and go down chuckling with delight.

I say: "Happy New Year, father, Happy New Year, mother":

Point out the verbs of the same paragraphs.—Jumped, slipped, washed, went, chuckling, said, are the verbs in those two paragraphs.

Read the next two paragraphs.

He knelt at his father's feet and asked his blessing, which was given willingly. He did the same to his mother.

Then she said: "Go and see, dear, the gifts the child Jesus sent you".

What did Philip say on entering the room where his parents were? On entering the room where his parents were, Philip said: "Happy New Year, father, happy New Year, mother".

What did he do next? Next he knelt at his father's feet.

What does this mean? It means that Philip fell on his knees at his father's feet.

What is the infinitive form of "knelt"? The infinitive form of "knelt" is "to kneel".

From what word does "kneel" come? "Kneel" comes from "knee".

What is the French word for "knee"? The French word for "knee" is "genou".

And for "to kneel". "S'agenouiller" is the French word for "to kneel".

Where did Philip kneel? Philip knelt at his father's feet.

What did he do while on his knees? While on his knees, Philip asked for his father's blessing.

Do you ask for your father's blessing on New Year's Day?

Yes, I ask for my father's blessing on New Year's Day.

How does your father give you his blessing? He places his hands on my head and makes the sign of the cross over me.

Look at the picture. Does Philip's father give his blessing as your father does? Yes, Philip's father gives his blessing as my father does.

Tell me how Philip is represented in the picture. Philip is kneeling, his hands are joined together; he seems to be looking piously at his father.

Who first gave his blessing to Philip? His father gave him the first blessing.

Why did he give him the first blessing? He gave him the first blessing because Philip asked it of him first.

How did the father give him his blessing? His father gave him the blessing willingly.

Express *willingly* otherwise. "*Willingly*" could be replaced by "with a good heart".

What did Philip do after he had received his father's blessing?

After he had received his father's blessing, Philip went to his mother to ask her blessing.

How is this said in the book? It is said that "*he did the same to his mother*".

Did Philip's mother give him her blessing? Certainly, Philip's mother gave him her blessing.

What did she tell Philip after she had given him her blessing?

After she had given Philip her blessing, she told him. "*Go and see, dear, the gifts the child Jesus sent you*".

What word in that sentence shows the affection of the mother? The word "*dear*" shows the affection of the mother.

What did she tell Philip to go and see? She told Philip to go and see the *gifts* of the Child Jesus.

What is a gift? A gift is a present.

Do you pay for a present? No, we do not pay for a present.

And for a gift? We do not pay for a gift either.

Who was supposed to have sent those presents to Philip?

The Child Jesus was supposed to have sent those presents to Philip.

Who is the Child Jesus? The Child Jesus is Our Lord.

On what day was he born? He was born on Christmas Day.

How long before New Year's Day is Christmas Day? Just one week before New Year's Day.

Read the same paragraphs using the future tense.

He will kneel at his father's feet and ask his blessing, which will be given willingly. He will do the same to his mother.

Then she will say: "Go and see, dear, the gifts the Child Jesus sent you".

Read the next paragraph.

Going behind the stove where he had left his shoes, he saw a beautiful sled, painted a bright red with yellow stripes; it was tied to one of his shoes, and there was in the other a fine prayer book with gilt edges. The sled was a present of his father, the book came from his mother.

What had Philip's mother just told him? Philip's mother had just told him to go and see his New Year's Day presents.

Where did Philip go to look for them? Philip went to look for them behind the stove.

Why did Philip go behind the stove to look for his presents?

Philip went behind the stove to look for his presents because he had left his shoes there.

Why did he place his shoes behind the stove? He placed his shoes behind the stove because it is an old custom.

What is the idea of placing shoes there? The Child Jesus is supposed to come down during the night to fill the shoes with presents.

Who had placed his shoes behind the stove? Philip had placed his shoes behind the stove.

Does any one among you do as Philip? Yes, we all place our shoes in a special place on the same day.

What do you find in them? We usually find some presents in them.

Did Philip receive any presents? Yes, Philip received some presents.

What was his largest present? His largest present was a beautiful sled.

When did he notice the sled? He noticed the sled when he went behind the stove where he had left his shoes.

Where was the beautiful sled? The beautiful sled was behind the stove.

How was that sled? That sled was beautiful, painted a bright red with yellow stripes.

What was the main color of the sled? The main color of the sled was red.

Was the sled all red? No, the sled was not all red.

What was the other color used on the sled? The other color used on the sled was yellow.

How was the yellow used on the sled? The yellow was used on the sled to draw stripes.

What are stripes? Stripes are long, narrow lines of a color different from the main one.

What was the main color of the sled? The main color of the sled was a beautiful bright red.

What was the color of the stripes? The color of the stripes was yellow.

Was the sled placed in the shoes? No, the sled was not placed in the shoes.

Could the sled be placed in the shoes? No, the sled could not be placed in the shoes.

Why could it not be placed there? It could not be placed there because the sled is much bigger than the shoes.

How was the sled found? The sled was found tied to one of the shoes.

How could it be tied to one of the shoes? It could be tied to one of the shoes by means of a nice string.

How many shoes did Philip place behind the stove? Philip placed a pair of shoes behind the stove.

To how many shoes was the sled tied? The sled was tied to only one shoe.

Was there anything tied to the other shoe? No, there was nothing tied to the other shoe.

Was there anything in it? Yes, there was a fine prayer-book in the other shoe.

Where was the prayer book found? The prayer-book was found in the other shoe.

How was that prayer-book? That prayer-book was fine and had gilt edges.

Can you tell me what "gilt edges" are in French? "Gilt edges" in French are "tranches dorées".

What kind of book did Philip find? Philip found a prayer-book.

What is a prayer-book? A prayer-book is a book that contains the morning and evening prayers, the prayers for Mass, the prayers for Confession and Communion, for the stations of the Cross, and the Sunday offices.

Is a prayer-book a fine present? Yes, a prayer-book is a fine present.

What presents did Philip find on that New Year's morning?

On that New Year's morning Philip found a sled and a prayer-book.

Who gave him the sled? His father gave him the sled.

What present did Philip receive from his father? Philip received a sled as a present from his father.

Who gave him the prayer-book? His mother gave him the prayer-book.

Do you consider the sled and the prayer-book beautiful presents? Yes, and I would be very much pleased to receive the same for my New Year's gifts.

Read the paragraph using "she" instead of "he".

Going behind the stove where she had left her shoes, she saw a beautiful sled painted a bright red with yellow stripes; it was tied to one of her shoes; and there was in the other, a fine prayer-book with gilt edges. The sled was a present of her father and the book came from her mother.

Read the end of the lesson.

"*Thank you ever so much*" said Philip "*you are the dearest papa and mamma in the world.*"

"*It is the Child Jesus whom you must thank*", his father said, *it is He who gave you these things*".

"*Yes, father dear, but not directly; He gave you a good health, so that you could work and buy these gifts for me*".

You may be sure that on that day Philip was one of the happiest little lads in the whole town.

What must you do when you receive a present? When I receive a present I must thank the person who gives it to me.

Do you think that Philip thanked his father and mother for the gifts he received? Yes, I think so.

How did he thank his parents? He said: "Thank you ever so much, you are the dearest papa and mamma in the world".

What does one usually say to express his thanks? One usually says: "Thank you" or "I thank you".

What did Philip say? Philip said: "*Thank you ever so much*".

What does this mean? This means: I thank you from all my heart, as much as I can possibly do it.

Does he really mean it? Yes, Philip really means it.

How does he prove it? He proves it by what he adds: "You are the dearest papa and mamma in the world".

Is Philip alone to say it? No, every good child says it.

Why so? Because for every child his father and his mother ought to be the dearest ones on earth.

Were Philip's parents pleased with what he said? Yes, Philip's parents were well pleased with what he said.

What did his father answer? His father answered. "It is the Child Jesus whom you must thank, for it is He who gave you these things".

Is Philip's father right? Yes, Philip's father is right.

Who is really the Master of the world? God is really the Master of the world.

Who therefore gives us everything? God gives us everything.

Is the Child Jesus God? Yes, the Child Jesus is God.

Why does Philip's father mention the "*Child Jesus*" instead of saying "God"? Philip's father mentions the Child Jesus on account of the feast of Christmas of which the feast of the Circumcision which falls on New Year's Day, is the "Octave".

Is there not something special in the churches at that time of the year? Yes, there is a crib in every church.

What does it represent? It represents the Child Jesus lying in the manger.

Does the crib appeal to the children? Yes, the crib appeals very strongly to the children.

Do parents bring their children to see it? Yes, they do.

Do they speak of the Child Jesus at home? Yes, they speak of Him very often.

Have you any instance of it in your lesson? Yes, we see that Philip's father speaks to him of the Child Jesus.

Whom does Philip's father wish him to thank? Philip's father wants him to thank the Child Jesus.

Why does he wish him to do it? He wishes Philip to do it because it is He, the Child Jesus, who gave him his presents.

Did Philip believe it? Yes, Philip believed it.

How did he show it? He showed it by answering: "Yes, father dear, but not directly. He gave you a good health, so that you could work and buy these gifts for me".

Did the Child Jesus place the gifts behind the stove for Philip? No, the Child Jesus did not do that directly.

Who placed them there? Philip's father did.

How had the Child Jesus something to do with those presents? The Child Jesus, being God gave a good health to Philip's father, so that he could work and buy the gifts.

When are you in good health? We are in good health when we are not sick.

What can one do when he is not sick? When one is not sick he can work.

Why does your father work? My father works to earn some money.

What does he do with the money he earns? With the money he earns, he buys food and clothing for us.

What does he buy for you around Christmas time? Around Christmas time he buys gifts for us.

What did Philip's father do around Christmas time for his son?

Philip's father bought him some gifts.

Are you happy when you receive gifts? Yes, we are happy when we receive gifts.

Do you think that Philip also was happy? Yes, we think so.

How is it said in the lesson? It is said that Philip was on that day one of the happiest little lads in the whole town.

What is a lad? A lad is a young boy or a young man.

Which is Philip? Philip is a young boy.

What word near "lads", shows it? The word "little" shows it.

Christmas and New Year's Day are past; but in a few months they will come again. Be sure, boys, to be good until then, to please your father and mother in every way. You will thus please also the Child Jesus, who will grant your dear parents good health that they may work and thus be able to buy fine gifts for their children whom they wish to be the happiest little lads in the whole town.

Frère ANATOLIUS-LOUIS,
des Frères de l'Instruction Chrétienne.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATÉCHISME SUR LE BLASPHEME

(Pour l'Enseignement primaire)

La parole est un cadeau du Créateur à l'homme, et à lui seul...

Elle doit servir pour la prière, pour l'hommage à Dieu.

Elle doit servir pour la société avec le prochain, pour la charité envers les autres.

Elle doit servir pour l'utile et l'agréable, jamais pour le mal, ni pour insulter les hommes, ni pour insulter Dieu.

Et quand la parole est cette langue française, qui est si belle et qui a coûté si cher à nos ancêtres, il faut la parler dignement, amoureusement.

Beaucoup trop d'hommes, de femmes aussi, emploient mal ce grand don de la parole: pour mentir, pour scandaliser, pour médire, pour maudire, pour blasphémer. Ces abus vont jusqu'au péché grave, entre autres le blasphème, qui est le pire des péchés de parole, puisqu'il insulte Dieu directement.

* * *

Notre peuple a la trop mauvaise habitude de salir son langage de jurons, de *patois*, de *sacres* qui sonnent mal, qui s'aggravent parfois jusqu'au blasphème, et qui enlaidissent notre français devant Dieu et devant les hommes. Au point de vue religieux, il faut bien savoir que tous ces vilains mots ne sont pas des blasphèmes, heureusement! Cela soit dit, non pour permettre de jurer davantage, mais pour éclairer les consciences: la liste des péchés est déjà assez longue, qu'on n'a pas besoin de l'étirer encore avec ce qui n'est pas matière grave.

Trois sortes de *patois* à éviter: 1) des mots grossiers,
2) des péchés véniels,
3) des péchés mortels.

1) *Mots grossiers*: dire *damné*, *maudit*, *sacré* (au sens de *maudit*, *torrieu*, ou *torqueux*, ou des noms d'animaux ignobles, n'est pas péché, mais un civilisé, un monsieur, une demoiselle ne déchire jamais son parler de ces populaceries que les Français de France ne disent pas. Mais si on emploie ces qualificatifs devant des noms de saints ou de choses saintes, cela devient, de soi, une expression blasphématoire.

2) *Péchés véniels*: a) *Maudire* des créatures qui n'ont pas de rapport spécial à Dieu;

b) *L'usage inutile de mots saints*, comme ceux de Dieu, du Christ, de la Très Sainte Vierge, des Saints, des sacrements, des vases ou des lieux consacrés..., répétés en guise de *patois*, sans utilité et sans malice: péché véniel. Si l'on y met une malice spéciale, le désir d'insulter Dieu, la colère contre Dieu, ou intentionnellement les adjectifs *damné*, *maudit*, etc., c'est le blasphème, péché grave, et le *sacreur* habituel y glisse facilement.

Comme le péché véniel est déjà plus que suffisant et qu'il est un plus grand mal que tous les maux de la terre, incendies, maladies, pauvreté, ruine et mort, il ne faut jamais le com-

mettre en rabaissant des noms si vénérables. On n'emploie pas du satin pour essuyer le plancher, ni de l'or pour faire des pioches! . . . On ne donne pas le nom d'un ami, d'un grand homme ou d'un parent à un cheval qui ne va pas, à une porte qui frappe ou à un outil qui se casse!

3) *Péchés mortels*: le vrai blasphème est une parole injurieuse à Dieu, ou même un geste: lever le poing, grincer des dents ou cracher contre le ciel. Il consiste encore à dire que Dieu n'existe pas, qu'il nous abandonne, qu'il n'est pas juste, ni bon . . ., à dire du mal du Christ, de la Très Sainte Vierge, et des Saints, ou à mal qualifier les noms des personnes et des choses saintes, de façon à insulter Dieu en lui-même ou en ses amis, représentants ou moyens de salut.

Les imprécations malicieuses, contre soi-même ou contre d'autres, sont péché mortel, de même que se réjouir d'entendre blasphémer, ou laisser blasphémer, sans les reprendre, des enfants ou des hommes sur qui l'on a autorité.

Péché atroce que cette insulte *directe* à Dieu, pire que l'ivrognerie, l'impureté ou le meurtre, qui n'offensent qu'indirectement, dans une créature ou un ordre de Dieu.

* * *

La théologie morale recommande aux confesseurs de s'informer si les blasphèmes qu'on accuse en sont vraiment, et pas plutôt des jurons, des malédictions, des mots qui sonnent mal: les ignorants confondent cela souvent; il faut redresser les consciences faussées, leur donner une "connaissance suffisante" de ce qui est *matière grave* ou pas. C'est le but de ce catéchisme.

Aux habitués du blasphème, le confesseur doit inspirer une décision ferme de changer de *patois*, et suggérer des remèdes: qu'on porte un nœud à son mouchoir, une épingle à sa manche, un caillou dans sa poche, afin d'y penser; si l'on s'oublie encore, qu'on se prive d'un mets, qu'on dise une prière, qu'on fasse une aumône, etc. *Il faut* se corriger: c'est promis dans l'Acte de contrition, et ceux qui prétendent "dire ça sans s'en apercevoir" sont tenus à redresser leur volonté et à mieux faire, sinon ils se rendent coupables d'un nouveau péché grave, pas à chaque répétition *inconsciente* des mots blasphématoires, mais à chaque fois qu'ils pensent à l'obligation de se corriger, et qu'ils la négligent.

Par dignité humaine donc, pas de jurons inconscients: on ne crache pas continuellement sur les pieds des gens sous prétexte qu'on ne s'en aperçoit pas: on se corrigera, ou ils nous corrigeront!

Par amour de la bonne éducation, du savoir-vivre et du savoir-parler; par esprit de foi catholique et de fidélité patriotique, habituons-nous à la distinction, à la politesse envers Dieu et envers les hommes, nous qui sommes si visités, si observés dans notre coin d'Amérique, et qui avons déjà été appelés "une race de gentilshommes".

ALEXANDRE DUGRÉ, s. j.

N. B.—L'on pourrait faire prendre aux garçons un engagement d'honneur (le *pledge*), de ne jamais sacrer; ou encore une promesse pour dix ans. Car, si l'on ne sacré pas avant l'âge de vingt ou vingt-cinq ans, les habitudes sont alors assez prises, qu'on ne sacrera plus.

Voici une formule qu'on pourrait faire transcrire, signer et conserver, après offrande à la Sainte-Vierge ou au Sacré-Cœur, dans une petite cérémonie qui frapperait les esprits:

Je m'engage, sur l'honneur, à ne jamais proférer de jurons:

- 1) *qui soient contre la politesse, et contre la dignité de la langue française;*
- 2) *qui soient des fautes vénielles, d'emploi inutile de noms saints;*
- 3) *Qui soient des fautes graves, de vrais blasphèmes.*

Je prierai pour que les paroles vulgaires disparaissent de chez nos gens, afin qu'on n'attire plus de persécutions sur la langue française et sur le peuple canadien.

Que Dieu me soit en aide!

Le juin 1931.

Signé

Témoin, instit.

LANGUE FRANÇAISE

LECTURES DE REVUE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR**LE BOEUF**

Les bœufs sont très forts; les avez-vous vus dans les *champs* traîner la *charrue* avec leurs cornes?

La *chair* du bœuf sert à notre nourriture.

La *peau* du bœuf et du veau fournit le meilleur cuir pour faire nos chaussures.

La graisse du bœuf, qu'on appelle suif, comme *celle* du mouton, sert à faire les chandelles et les bougies qui nous éclairent.

COURS MOYEN**I****L'ARTICLE**

Jules vient d'avoir *une* vilaine querelle avec *un* camarade.—*La* querelle est *une* dispute, *une* contestation, *un* démêlé sans motif.—Il va chez *un* ouvrier de ma connaissance.—Voici *une* série d'ouvrages bien intéressants.—*Le* repos du dimanche est nécessaire à *l'ouvrier*.—Comparons *la* foi des premiers chrétiens avec la nôtre.—Pardonnons *les* injures, mais n'oublions jamais *les* bienfaits.—Fuyons *les* conseils des méchants.—*La* crête du coq est une excroissance de chair rouge que cet animal porte sur *la* tête.—Évitez *les* griffes du chat et plus encore celles du tigre.—On se tire presque toujours avec perte d'*un* procès.

Le péché est le plus grand *des* maux.

II**LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE**

Peu de préceptes sont aussi pressants que le précepte dominical. Il repose sur des raisons humaines et des raisons divines. Il fait appel aux meilleurs sentiments de l'homme. Il s'accorde avec ses intérêts personnels. Lien puissant pour les familles, il apporte

à la société un principe d'ordre et de stabilité. Lois civiles et lois ecclésiastiques s'unissent pour l'imposer.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

III**TRAVAUX CHAMPÊTRES**

Les travaux des champs sont rudes, mais ils sont variés. L'ouvrier doit successivement labourer, semer, sarcler, faucher, planter des haies, bâtir des murs, élever, soigner, nourrir, traire des animaux domestiques, moissonner, battre des gerbes, vanner le blé, émonder, vendanger les vignes, pressurer le raisin, récolter les fruits du noyer et du châtaignier, sécher les récoltes, les préserver pour l'hiver, atteler, dételier les chevaux, tondre les moutons, presser le lait des chèvres, couper les haies et les broussailles pour le foyer, réparer le chaume du toit, tresser le jonc, peigner le chanvre; ce sont là autant d'occupations qui, en diversifiant son travail, le lui font aimer.

LAMARTINE.

COURS SUPÉRIEUR**I****LA PRIÈRE DU SOIR A BORD D'UN NAVIRE**

Lorsque j'entendis la cloche qui appelait l'équipage à la prière, je me hâtai d'aller mêler mes vœux à ceux de mes compagnons de voyage. Les officiers étaient avec les passagers; l'aumônier, un livre à la main, se tenait en avant d'eux; les matelots étaient répandus pêle-mêle sur le tillac: nous étions tous debout, le visage tourné du côté de l'occident.

Le globe du soleil, prêt à se plonger dans les flots, apparaissait entre les cordages du navire, au milieu des espaces sans bornes.

Des larmes coulèrent, malgré moi, de mes paupières, lorsque mes compagnons, ôtant

leurs chapeaux goudronnés, vinrent à entonner, d'une voix rauque, leur simple cantique à Notre Dame de Bon Secours, patronne des marinières.

CHATEAUBRIAND.

II

LES PESSIMISTES

Je déteste les pessimistes: savez-vous pourquoi? D'abord parce qu'ils ont sans cesse à la bouche le plus irritant de tous les mots: *Je vous l'avais bien dit*. Leur apprenez-vous qu'il vous est arrivé quelque mécompte: "Je vous l'avais bien dit", s'écrient-ils, et les voilà tout consolés de votre malheur par le plaisir de l'avoir prévu. Puis, ils ont vraiment trop bonne opinion d'eux-mêmes et trop de dédain pour les autres, surtout pour ceux qu'ils appellent les esprits chimériques, les hommes à illusions, Illusions! illusions! comme s'il n'y avait pas les illusions en mal, tout comme les illusions en bien! Comme s'il n'y avait pas les dupes de la méfiance, comme les dupes de la confiance! Ajoutez que ces dupes-là sont les plus misérables victimes des misères de cette vie, car elles en souffrent trois fois: avant qu'elles n'arrivent, quand elles sont arrivées, et même quand elles n'arrivent pas!

ERNEST LEGOUVÉ.

ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

I

LE VIEUX LONGUEUIL

Si vous aimez les nuances du passé, si l'âme des choses révolues parle à la vôtre, hâtez-vous de contenter ce caprice d'un autre âge avant que les dernières pierres des dernières maisons n'aillent se résoudre en macadam pour les pneus des automobiles.

Le vieux Longueuil s'en va. C'est fatal et c'est vaine besogne de vouloir, avec un fétu, enrayer la roue du temps!

Nos vieilles maisons bâties au siècle de la conquête ont une histoire. Elles ont vu les Bostonnais venir et retourner par le chemin de Chambly; elles ont vu passer les capots bleus des voltigeurs; et, quelque vingt-cinq ans plus tard, les tuques rouges des patriotes. Sept ou huit générations ont soulevé le marteau de fer, usé la marche du seuil au pas de leur allégresse et de leur deuil, de leurs soucis et de leurs amours.

Si chargées de souvenirs, d'images anciennes, de parfums d'âmes ancestrales et obscurément proches, comme nous voudrions les garder ainsi, les empêcher de mourir tout à fait, nos vieilles maisons!

Frère M. VICTORIN,

des Écoles chrétiennes

II

L'AURORE BORÉALE

L'aurore boréale n'obéit qu'à une règle: ravir toujours l'œil humain par l'harmonie de ses mouvements, si désordonnés qu'ils paraissent, et par l'agrément des couleurs dont elle se pare, si hardies qu'elles soient.

Les aurores vivement teintées, malgré leurs fusions chatoyantes, leurs couronnes elliptiques et leurs rosaces échevelées, ne sont point toutefois les plus aimées. L'aurore blafarde, safranée, ordinaire, a pour elle la beauté essentielle de l'aurore: l'extrême mobilité, et demeure tellement diaphane, dans ses évolutions, qu'elle laisse constamment filtrer jusqu'à la terre l'immobile rayonnement des étoiles et de la lune, aviées par le froid.

Attaché au zénith par une agrafe mystérieuse, le voile de cette aurore se développe souvent en courtines immenses. Elle s'abandonne mollement d'abord à quelque souffle secret qui la parcourt de l'occident à l'orient. Certains de ses plis se gonflent si largement parfois qu'ils viennent affleurer la terre avec un bruissement d'étoffe agitée, un sifflement même, nettement perçu par l'oreille. Une main rassemble tout à coup la draperie, pour la relancer encore, la saisir de nouveau et la disperser enfin en débris argentés dans la nuit bleue.

Les aurores, blanches ou orangées, les plus entièrement belles sont les dansantes. Elles surgissent soudain des zones magnétiques, en fusées intenses, en faisceaux de lances ou en colonnades diamantées, et gagnent, d'un bond, les hauteurs du firmament. D'un même mouvement, elles redescendent. Puis, elles s'élargissent autour du ciel.

Les missionnaires, cheminant sous ces magnificences, se sont ressouvenus que pour gagner le vrai ciel de beauté et de repos, il leur faut aller encore, sur les neiges, réelles, froides, immenses, à la conquête des âmes,
(Aux glaces polaires)

R. PÈRE DUCHAUSSOIS, o.m.i.

SECTION AGRICOLE

I

La Province de Québec est un pays essentiellement agricole; la vie des champs, c'est la vie de toutes les nations fortement constituées. Nous ne pouvons aspirer au grand rôle manufacturier: la matière nécessaire aux grandes usines fait généralement défaut, les grands capitaux seront lents à se trouver parmi nous. Nous sommes portés à la vie des champs: la plus belle, la plus noble et aussi la plus payante, si l'on tient compte du grand nombre qu'elle fait vivre et du petit capital qu'elle exige. La rendre de plus en plus rémunératrice, l'ennoblir davantage, la faire aimer et respecter par tout le monde, par le cultivateur surtout, qui se trompe quand il veut chercher ailleurs la fortune lente à venir au gré de ses désirs et qu'il ne trouve que la banqueroute, l'abandon de sa terre; c'est le but que se propose le véritable ami de sa province.

XXX.

II

LA MAISON CONDAMNÉE

Autrefois, la maison condamnée avait été vivante et joyeuse: joyeuse du rire des enfants nombreux et de la gaieté charmante des grands-pères, vivante du travail qui sanctifie les jours et fait des âmes fortes. Pendant un siècle et plus, les fils avaient succédé aux pères et possédé ce bien au soleil, et toujours la terre avait nourri leurs familles. Pendant un siècle et plus, les ancêtres, les uns après les autres, étaient nés, avaient vécu, étaient morts dans la maison aujourd'hui fermée; et chacun, quand il était parti pour le grand voyage, avait laissé l'adieu de son regard s'en aller, par la fenêtre ouverte, vers le même champ, et le même bouquet d'arbres.

Mais un jour, le bien échut en partage à un fils en qui l'âme des aïeux ne devait point revivre. Celui-ci, chercheur d'une tâche moins rude, refusa à la terre le travail de ses mains et la sueur de son front. Il vendit ses bêtes, ses meubles; puis, comme on cloue un cercueil, il barra les portes et les fenêtres de la maison paternelle et s'en alla.

(Chez-nous).

ADJUTOR RIVARD.

SECTION MÉNAGÈRE

I

LA MÈRE ET SON FILS

“Dors, mon enfant, dors sous la garde de ta mère, dors pendant que je couds assise à tes côtés. Le temps est sombre et la pluie ruisselle tristement sur le toit. Ton père est loin d'ici, retenu par son labeur journalier; il est tranquille; il sait que je veille sur toi.” A ce moment, l'enfant ouvrit les yeux, il sourit à sa mère et lui tendit ses petits bras. La mère le prit et le couvrit de baisers. L'enfant les lui rendit en passant ses bras autour du cou maternel et tous deux formaient un des plus jolis tableaux que l'on puisse imaginer.

Mme DE GIRARDIN.

II

LA MISSION DE LA FEMME

Dans un grand nombre de familles, la femme est restée ce qu'elle doit être, *souveraine dans sa maison*. C'est elle qui règle tous les détails de la vie de famille. Aucune joie saine dont elle ne soit la source, ni aucune larme qu'elle ne se soit empressée d'essuyer. A toute heure, elle se souvient qu'elle doit assurer le bonheur de son mari par la bonne tenue de sa maison, de son ménage, de ses enfants, et par une sage économie dans les dépenses. Les repas, elle a soin d'en surveiller la préparation pour que chaque plat soit cuit à point dans les meilleures conditions et avec les éléments les plus sains, pour que l'estomac trouve l'occasion toute naturelle de réparer les déperditions des forces du corps. Les enfants sont aussi l'objet de ses plus maternels soins. Ni élevés trop doucement, ni trop mollement flattés, ils sont nourris, entretenus, formés pour que plus tard ils soient à leur tour, les garçons, des hommes honnêtes, actifs et d'une irréprochable probité; les jeunes filles, des femmes assez habiles pour diriger la maison que leur laissera la mère ou fonder elles-mêmes un nouveau foyer.

Dans ces familles, heureusement encore nombreuses, la femme est bien restée l'âme visible de la maison, la *main* souple et ingénieuse qui dirige et surveille tout, la *douce flamme* qui éclaire le foyer domestique, comme le centre attrayant où parents et enfants se plaisent à se réunir et à se retrouver dans la bonne comme dans la mauvaise

fortune. Ces maisons ainsi dirigées excitent l'admiration, quelquefois aussi l'envie de ceux qui les fréquentent. C'est là qu'on retrouve cette douceur et cette joie de vivre qui avaient fait si grande impression sur l'âme de Talleyrand. C'est la réalisation du beau plan tracé par la plume élégante et sûre de Fénelon. "Les femmes ont une maison à régler, un mari à rendre heureux, des en-

fants à bien élever". On peut dire qu'elles sont de vraies *femmes d'intérieur*. C'est pour une grande part à leur fermeté, à leur clairvoyance et à leur ascendant moral sur leur entourage que la société doit de pouvoir résister aux attaques et aux chocs répétés qui, plusieurs fois, ont menacé de l'emporter.

ISABELLE G. M.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE—ALGÈBRE—MESURAGE

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

1.—Additions :

12	32	42	25	14	26
18	14	16	15	44	36
24	37	18	35	34	16
—	—	—	—	—	—

2.—Soustractions :

76	89	76	95	70	80
-36	-35	-47	-58	-28	-72
—	—	—	—	—	—

3. Multiplications :

$5 \times 2 = ?$	$6 \times 3 = ?$	$4 \times 4 = ?$	$7 \times 3 = ?$
$5 \times 4 = ?$	$6 \times 5 = ?$	$4 \times 6 = ?$	$7 \times 5 = ?$

4.—Divisions :

$12 \div 2 = ?$	$8 \div 4 = ?$	$18 \div 9 = ?$	$18 \div 6 = ?$
$15 \div 3 = ?$	$10 \div 5 = ?$	$16 \div 2 = ?$	$14 \div 7 = ?$

5. Mon père a semé 25 minots de patates dans un champ et 57 dans un autre. Combien a-t-il semé de minots en tout ?

2^e ANNÉE

1. Faites les multiplications suivantes :

34	56	29	18	39	47	18
$\times 27$	$\times 17$	$\times 28$	$\times 48$	$\times 19$	$\times 17$	$\times 29$
—	—	—	—	—	—	—

2. Effectuez les divisions suivantes :

$742 \div 21,$	$860 \div 43,$	$938 \div 27,$	$961 \div 31.$
----------------	----------------	----------------	----------------

3. Votre père a 14 vaches qui ont donné, pendant le mois de mai, une moyenne de 936 livres chacune. Combien les vaches lui ont-elles donné en tout ?

4. Les poules d'une fermière lui ont donné pendant le mois d'avril 384 œufs qu'elle a vendus 28 sous la douzaine. Trouvez ce que ses poules lui ont rapporté. *Rép.* \$8.96.

COURS MOYEN

3^e ANNÉE

1. Un commerçant achète chez votre père 218 livres de sucre à 18 sous la livre, 26 douzaines d'œufs à 32 sous chacune, et 45 livres de beurre à 34 sous la livre. Quelle somme votre père recevra-t-il ?

$$\text{Solution : } 218 \times 0.18 = \$39.24$$

$$26 \times 0.32 = 8.32$$

$$45 \times 0.34 = 15.30$$

\$62.86 *Rép.*

2. J'ai trois pains de sucre. Le premier pèse 2 livres et 6 onces, le 2^e pèse 3 livres et 5 onces, et l'autre 4 livres et 9 onces. Combien les trois pèsent-ils en tout ?

Solution : Additionnons d'abord les onces :

$$6 \text{ on.} + 5 \text{ on.} + 9 \text{ on.} = 20 \text{ onces ou } 1 \text{ lb. et } 4 \text{ on.}$$

Additionnons maintenant les livres :

$$2 \text{ lb.} + 3 \text{ lb.} + 4 \text{ lb.} + 1 \text{ lb.} = 10 \text{ lbs.}$$

Rép. 10 lbs. et 4 on.

3. J'achète au marché les articles suivants : $8\frac{1}{2}$ lbs de beurre à 30 sous la livre ; $4\frac{1}{3}$ douzaines d'œufs à 27 sous la douzaine ; $8\frac{1}{4}$ livres de veau à 24 sous la livre. Que me remettra-t-on sur un billet de \$10. ?

$$\text{Solution : } \$0.30$$

$$\$0.27$$

$$\$0.24$$

$$\times 8\frac{1}{2}$$

$$\times 4\frac{1}{3}$$

$$8\frac{1}{4}$$

\$2.55

$$2.40$$

$$1.08$$

$$1.92$$

1.17

$$15$$

$$9$$

$$6$$

1.92

$$\$2.55 \text{ beurre} \quad \$1.17 \text{ œufs} \quad \$1.98 \text{ veau.} \quad \$5.64 \text{ total.}$$

$$\$10.00 - \$5.64 = \$4.36. \text{ Rép.}$$

4^e ANNÉE

1. Un cultivateur a reçu $99\frac{9}{10}$ pour $27\frac{3}{4}$ cordes de bois. Combien a-t-il vendu la corde ?

$$\text{Solution : } 99\frac{9}{10} \div 27\frac{3}{4} = \frac{999}{10} \times \frac{4}{111} = \frac{36}{10} = 3\frac{6}{10} \text{ ou } \$3.60. \text{ Rép.}$$

2. Mon frère a labouré $8\frac{3}{4}$ arpents en $2\frac{3}{4}$ jours. Combien de jours prendra-t-il pour labourer $15\frac{1}{2}$ arpents ?

Solution : Pour $8\frac{3}{4}$ arp. il prend $2\frac{3}{4}$

“ 1 arp. “ $\frac{2\frac{3}{4}}{8\frac{3}{4}}$

“ $15\frac{1}{2}$ arp. “ $\frac{2\frac{3}{4} \times 15\frac{1}{2}}{8\frac{3}{4}} = \frac{11}{4} \times \frac{31}{2} \times \frac{4}{35} = \frac{341}{70} = 4\frac{61}{70}$

Rép. $4\frac{61}{70}$ jours.

3. J'ai payé \$245 comme intérêt sur une somme empruntée pour l'achat d'un lopin de terre. Trouvez la somme empruntée.

Solution : Je paye \$0.06 pour chaque piastre empruntée.

Autant de fois \$0.06 dans \$245. autant de piastres empruntées.

$\$245 \div \$0.06 = \$4050.$ *Rép.*

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. Si 48 chevaux en 10 jours consomment 180 minots d'avoine, combien de minots 32 chevaux consommeront-ils en 12 jours ?

Solution : 48 chevaux en 10 jrs consomment 180 m.

32 “ “ 12 “ “ ?

$\frac{180 \times 32 \times 12}{48 \times 10} = 144$ *Rép.*

Si 3 hommes et 6 femmes peuvent faire un ouvrage en 56 jours, combien de temps 1 homme et 2 femmes prendront-ils ?

Solution : Si 3 h. prennent 56 j., 1 h. prendra 168 j. et en 1 j. fera $\frac{1}{168}$

Si 6 f. “ “ , 1 f. “ 336 j. “ “ $\frac{1}{336}$

1 h. et 2 femmes feront : $\frac{1}{168} + \frac{2}{336} = \frac{4}{336} = \frac{1}{84}$ en 1 jour.

Pour faire tout l'ouvrage, ils prendront 84 jours. *Rép.*

3. En vendant une terre \$3450., je perds $4\frac{1}{8}\%$. Combien l'avais-je payée ?

Solution : Puisque je perds $4\frac{1}{8}\%$, je vends $95\frac{5}{8}\%$.

$95\frac{5}{8}\% = \$3450$

$1\% = \frac{\$3450}{95\frac{5}{8}}$

$100\% = \frac{\$3450 \times 100}{95\frac{5}{8}} = \$3600.$ *Rép.*

6^e ANNÉE

1. Combien de minots de grain faudra-t-il pour remplir une boîte de 8.5 pieds de long, 4.25 pieds de large et $3\frac{3}{4}$ pieds de profondeur ?

Solution : Volume = $8.5 \times 4.25 \times 3.75 = 135.46875.$

1 pied cube = $6\frac{1}{4}$ gallons.

Capacité en gal : $135.46875 \times 6\frac{1}{4}.$

Capacité en minots : $\frac{135.46875 \times 6\frac{1}{4}}{8} = 105.83.$ *Rép.*

2. En combien de temps \$750. rapporteront-elles \$195. d'intérêt à 4% ?

Solution : Int. d'un an : $\$750 \times .04 = \30 .

$\$195 \div \$30 = 6\frac{1}{2}$. Rép. $6\frac{1}{2}$ ans.

3. A, B et C fauchent un champ en 5 jours et reçoivent \$25. A et B seuls auraient pu le faucher en 7 jours. Trouvez la part qui revient à C pour son travail.

Solution : A, B et C font ensemble $\frac{1}{5}$ par jour.

A et B " " $\frac{1}{7}$ "

C seul fait $\frac{1}{5} - \frac{1}{7} = \frac{7-5}{35} = \frac{2}{35}$ par jour.

En 5 jours, il a fait $\frac{2}{35} \times 5 = \frac{10}{35} = \frac{2}{7}$

$\frac{2}{7}$ de \$25 = $\$7\frac{1}{7}$. Rép.

SECTION AGRICOLE, SECTION COMMERCIALE, SECTION MÉNAGÈRE

7^e ANNÉE

Arithmétique

1. A, B et C se sont associés pour une entreprise qui leur a rapporté $12\frac{1}{2}\%$ de bénéfice. Le premier avait fourni les $\frac{2}{5}$ du capital; le deuxième les $\frac{3}{8}$ du capital; et le troisième, le reste. Si celui-ci a reçu, mise et bénéfice compris, \$13500. trouvez le bénéfice de chacun.

Solution : $112\frac{1}{2}\%$ de la mise du 3^e = \$13500

100% " " " = $\frac{1500 \times 8}{112\frac{1}{2}} = \12000 .

Bénéfice du 3^e = \$13500 - \$12000 = \$1500. Rép.

La fraction du Cap. fourni par les deux premiers = $\frac{2}{5} + \frac{3}{8} = \frac{16+15}{40} = \frac{31}{40}$.

La fraction du Cap. fourni par le 3^e = $\frac{40}{40} - \frac{31}{40} = \frac{9}{40}$

Si $\frac{9}{40} = \$12000$.

La mise du 2^e, soit $\frac{15}{40} = \frac{12000 \times 15}{9} = \20000

La mise du 1^{er}, soit $\frac{16}{40} = \frac{12000 \times 16}{9} = \$21333\frac{1}{3}$.

Bénéfice du 2^e = $\frac{20000 \times 12\frac{1}{2}}{100} = \2500 .

Bénéfice du 1^{er} = $\frac{21333\frac{1}{3} \times 12\frac{1}{2}}{100} = \$2666\frac{2}{3}$.

Rép. 1^{er}, \$2666 $\frac{2}{3}$; 2^e, \$2500; 3^e, \$1500.

2. Divisez le plus petit commun multiple de 132 et 156 par leur plus grand commun diviseur.

Solution : Les facteurs premiers de 132 sont $2 \times 2 \times 3 \times 11$

Les " " " 156 " $2 \times 2 \times 3 \times 13$

Le p. p. c. m. = $2 \times 2 \times 3 \times 11 \times 13 = 1716$.

Le p. g. c. d. = $2 \times 2 \times 3 = 12$.

Rép. : $1716 \div 12 = 143$.

3. Quelle sera la dépense à faire pour nourrir 100 poules pendant une année, si chacune consomme en moyenne 12 onces d'avoine par jour, à raison de 40 sous le minot, et 10 onces de légumes divers, à raison de \$12.00 la tonne ?

Solution : $\frac{12 \text{ on.} \times 100 \times 365 \times \$0.40}{16 \times 34} = \$322.06$. Coût de l'avoine.

$\frac{10 \text{ on.} \times 100 \times 365 \times \$12}{16 \times 2000} = \frac{2190}{16} = \136.88 . Coût des légumes.

$\$322.06 + \$136.88 = \$458.94$. *Rép.*

8^e ANNÉE

1. J'achète pour \$1230. de marchandises à quatre mois de crédit et je les revends immédiatement \$1410. Quel est mon bénéfice pour cent, si l'on tient compte de l'intérêt de l'argent à $7\frac{1}{2}\%$?

Solution : Le taux de l'intérêt pour 4 mois = $\frac{7\frac{1}{2}\% \times 4}{12} = 2\frac{1}{2}\%$

Le prix d'achat net = $\frac{\$1230 \times 100}{102\frac{1}{2}} = \1200 .

Bénéfice: $\$1410 - \$1200 = \$210$.

Taux = $\$210 \div \$12. = 17.5$.

Rép. 17.5%

2. Ayant un paiement de \$400. à effectuer aujourd'hui même, j'emprunte à la banque, sur billet à 60 jours, au taux de 7%. Trouvez le montant du billet.

Le taux pour 63 jours = $\frac{7\% \times 63}{365} = 1.208\%$

Le banquier retiendra 1.208% et remettra 98.792%.

$98.792\% = \$400$.

$100\% = \frac{400 \times 100}{98.792} = \404.90 . *Rép.*

Mesurage

Voir section industrielle.

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE

Mesurage

1. Une citerne rectangulaire a 18 pieds de longueur et 114 pieds de largeur. Quelle est sa profondeur si elle peut être remplie en 2 heures par un tuyau de 2 pouces de rayon dans lequel l'eau circule à une vitesse de 10 pieds à la seconde ?

Solution : Volume de l'eau versée dans la citerne :

$$\frac{2^2 \times 3.1416 \times 120 \times 60 \times 60 \times 2}{1728} = 6283.20 \text{ pi. cu.}$$

Surface de la citerne = $18 \times 14 = 252$ pi.

Profondeur = $6283.20 \div 252 = 24.93$ ou 25 pi. *Rép.*

2. Combien paiera-t-on à raison de 60 sous la verge carrée pour faire polir un cône de pierre de $3\frac{1}{2}$ pieds de diamètre à la base et de 9 pieds de hauteur perpendiculaire ? ($\pi = 3\frac{1}{7}$).

Solution : Cherchons d'abord l'apothème :

$$\text{Apothème} = \sqrt{9^2 + \left(\frac{3\frac{1}{2}}{2}\right)^2} = 9.17$$

$$\text{Surface} = \frac{3\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{7} \times 9.17}{2} = 50.435 \text{ pi. car.}$$

$$\text{Dépense} : \frac{50.435 \times 0.60}{9} = \$3.36. \text{ Rép.}$$

Algèbre

1. On demande le prix de la livre de poulet, sachant qu'une réduction de 20% permettrait d'en acheter 4 livres de plus pour \$6.00.

Solution : Soit x le prix de la livre

Alors $\frac{6.00}{x}$ la quantité qu'on peut acheter pour \$6.00.

et $\frac{6.00}{80x}$ " " pourrait " "

$$\frac{6}{80x} - \frac{6}{x} = 4 \text{ ou } \frac{600}{80x} - \frac{6}{x} = 4$$

$$600 - 480 = 320x \text{ ou } x = \frac{120}{320} = \$0.37\frac{1}{2}. \text{ Rép.}$$

2. Dans une certaine fraction la différence entre le numérateur et le dénominateur est 12, et si l'on augmente chaque terme de 5 unités, la fraction devient $\frac{3}{4}$. Quelle est cette fraction ?

Solution : Soit x le num. et y le dén.

$$\text{On a : } y - x = 12 \text{ (1).}$$

$$\text{et } \frac{x+5}{y+5} = \frac{3}{4} \text{ ou } 4x+20 = 3y+15 \text{ ou } 4x-3y = -5 \text{ (2).}$$

Multiplions (1) par 4 et ajoutons-y (2) :

$$-4x + 4y = 48$$

$$4x - 3y = -5$$

$$y = 43$$

$$\text{Portons dans (1) : } 43 - x = 12$$

$$\text{ou } -x = 12 - 43 = -31$$

$$\text{et } x = 31$$

$$\text{Rép. } \frac{31}{43}$$

8^e ANNÉE

Mesurage

1. Dans une sphère de 18 pouces de rayon, quel est le volume d'un onglet dont l'angle est de 72° ?

Solution : Volume de la sphère = $\frac{4\pi r^3}{3} = \frac{4 \times 3.1416 \times 18^3}{3} = 1357.1712$ po. cu.

Volume de l'onglet = $\frac{1357.1712 \times 72}{360} = 271.43$ po. cu. *Rép.*

2. Une base en béton a 52 pouces de long sur 24 pouces de large au bas, et 32 pouces de long sur 16 pouces de large au haut. Quel est son volume, si la hauteur est de 3 pieds ?

Solution : Il faut appliquer la formule de Simpson :

Surface grande base = $52 \times 24 = 1248$

Surface petite base = $32 \times 16 = 512$

Longueur section à égale distance des bases = $\frac{52+32}{2} = 42$

Largeur " " " " = $\frac{24+16}{2} = 20$

Surface " " " " $42 \times 20 = 840$.

Volume = $\frac{(1248+512+840 \times 4) \times 36}{6} = 30720$ po. cu. ou $17\frac{7}{9}$ pi cu.

Rép. $17\frac{7}{9}$ pi. cu.

Algèbre

1. Un terrain a $\frac{1}{2}$ acre de superficie et 198 verges de périmètre. Quelles sont ses dimensions ?

Solution : Soit x la longueur

Alors $\frac{198-x}{2}$ ou $99-x$ la largeur.

$(99-x)x = \frac{1}{2}$ acre ou 2420 ver. carrées.

$99x - x^2 = 2420$.

$x^2 - 99x = -2420$

$x^2 - 99x + (\frac{99}{2})^2 = -2420 + \frac{9801}{4} = \frac{121}{4}$

$x - \frac{99}{2} = \pm \frac{11}{2}$

$x' = \frac{11}{2} + \frac{99}{2} = \frac{110}{2} = 55$ longueur. *Rép.*

$x'' = -\frac{11}{2} + \frac{99}{2} = \frac{88}{2} = 44$ " *Rép.*

Si l'on prend 55 pour longueur, on obtient 44 pour largeur, et si l'on prend 44 pour longueur, la largeur sera alors 55. *Rép.* 55 et 44.

2. Un héritier doit toucher une annuité de \$1200. par année pendant 20 ans. Ayant besoin d'argent immédiatement, il vend son annuité à un ami qui lui en donne la valeur présente moins 10%. Combien l'héritier recevra-t-il, si l'argent vaut 5% ?

Solution : Soit V la valeur actuelle.

Alors $V(1+r)^n$ doit évaluer $\frac{a[(1+r)^n - 1]}{r}$

D'où $V = \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r \times (1+r)^n} = \frac{1200[(1.05)^{20} - 1]}{.05 \times 1.05^{20}}$

$20 \log. 1.05 = .021189 \times 20 = 0.423780$ qui corr. à 1.6533.

$V = \frac{1200 \times 1.6533}{.05 \times 2.6533} = \14954.64 .

$\frac{\$14954.64 \times 90}{100} = \13459.18 . *Rép.*

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE MAI 1931

Séance du 20 mai 1931.
(Avant-midi)

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, Sa Grandeur Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Joliette; Mgr P. Garneau, représentant Son Éminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, Mgr Louis Chartier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; l'honorable Dr J. J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, l'honorable Jules-Édouard Prévost, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge Wilfrid Mercier, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, M. Augustin Frigon; M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, secrétaire-adjoint.

Lecture de lettres de Son Éminence le cardinal Rouleau, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Pembroke déléguant respectivement Mgr P. Garneau, Mgr Louis Chartier et Mgr Zéphirin Lorrain pour les représenter à cette session.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Les six premiers rapports qui suivent sont lus et approuvés.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 19 mai 1931.

PRÉSENTS:—Mgr Forbes, président; Mgr Brunault, Mgr Langlois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, l'honorable Dr J. J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. Napoléon Brisebois, M. Antonio Perrault et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1. "L'Anglais rendu facile—Cours moyen", par la Compagnie des Cours par Correspondance, Limitée.
2. "L'Anglais rendu facile—Cours supérieur", par les mêmes.—Le sous-comité remet à la prochaine session l'étude de la valeur de ces deux manuels.
3. "1er Manuel—L'Enseignement ménager à l'École primaire—Théorie et pratique—Cours moyen—3e et 4e années".—Ce volume comprend aussi le programme du Cours inférieur (1ère et 2e Années), par les Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) de Montréal.
4. "2e Manuel—Cours supérieur—5e et 6e Années", par les mêmes.
5. "3e Manuel—Cours complémentaire—7e et 8e Années, par les mêmes.
6. "4e Manuel—Cours complémentaire ou primaire supérieur—9e et 10e Années", par les mêmes.
7. "Diététique".—Alimentation rationnelle appliquée aux divers besoins du foyer, par les mêmes.

Vu l'entente intervenue, le 26 janvier 1931, entre le Bureau central des Examineurs catholiques, l'honorable Surintendant de l'Instruction publique et les révérendes Sœurs Grises, le sous-comité ne croit pas devoir accorder la présente demande concernant les ouvrages qui précèdent.

Cependant, ces livres restent approuvés pour les Écoles ménagères régionales et, comme livres du maître, pour toutes les autres écoles. De plus, en vertu de l'entente dont il est question plus haut, les auteurs de ces manuels peuvent s'en servir pour les élèves de toutes leurs maisons.

8. "Précis de Psychologie et de Pédagogie familiale", par un prêtre de Saint-Sulpice. (Ouvrage présenté par les mêmes).—Le sous-comité maintient la décision qu'il adopta lorsque ledit ouvrage lui fut soumis sous le titre de "Programme de l'éducation chrétienne" (session de février 1929).

(Signé) † GUILLAUME FORBES, Arch. d'Ottawa,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

RAPPORT CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Québec, le 18 mai 1931.

L'honorable Cyrille-F. Delâge,
Surintendant de l'Instruction publique,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Au cours de sa session du 4 février 1931, le Comité catholique a adopté la résolution suivante :

"Que le rapport de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, relatif à l'enseignement agricole, soit adopté et qu'un autre rapport soit demandé pour aviser aux moyens à prendre pour faire droit aux suggestions et aux recommandations du dit rapport".

J'ai donc l'honneur de soumettre ce qui suit à votre bienveillante considération :

En premier lieu, il convient de signaler la récente campagne entreprise par votre Département en faveur de la ruralisation de l'enseignement à l'école primaire et l'élan que lui ont donné les inspecteurs d'écoles par leurs conférences pédagogiques de l'automne dernier et leur façon de questionner au cours de leurs examens.

Ce réveil des énergies latentes du personnel enseignant a produit, en l'espace de quelques mois, des résultats très encourageants. En effet, d'après le témoignage de nos inspecteurs, les 35% des maîtres et maîtresses ont très bien suivi les directions données lors des conférences pédagogiques; les 40% ont assez bien suivi ces directions et les 25% les ont complètement ignorées.

De plus, les nombreux cahiers de devoirs journaliers, recueillis par MM. les inspecteurs et transmis à votre Département, constituent une preuve évidente que la *ruralisation de l'enseignement* n'est pas un vain mot dans les écoles de plusieurs districts scolaires.

Nous allons poursuivre l'œuvre commencée.

Quant à la mise en opération du *programme d'agriculture* proprement dit (pages 153 et 183 des Règlements du Comité catholique), il n'y a pas encore de changement appréciable.

La très grande majorité de nos instituteurs et institutrices d'écoles rurales n'ayant pas reçu la formation qui les rend aptes à enseigner ce programme spécial, les résultats se feront attendre aussi longtemps qu'on n'aura pas suppléé à cette formation première soit par des cours spéciaux de vacances, soit par des manuels mieux appropriés à cet enseignement.

En conséquence, me serait-il permis de faire les suggestions qui suivent :

SUGGESTIONS

1° Procurer au personnel enseignant rural l'avantage de suivre des cours spéciaux de vacances, afin de le mieux qualifier pour donner l'enseignement agricole;

2° Faire préparer: *a)* un manuel d'agriculture qui soit plus en conformité avec le programme actuel; *b)* une arithmétique avec de nombreux problèmes tirés de l'exploitation de la ferme; *c)* un manuel de comptabilité agricole; *d)* une série de livres de lecture graduée donnant, entre autres connaissances, celles exigées par le programme d'agriculture pour chacune des années des cours de l'école primaire;

3° Rétablir les jardins scolaires afin de permettre un enseignement expérimental et pratique;

4° Les Écoles normales et les institutions qui préparent les jeunes filles à l'obtention d'un brevet sont priées de faire tout en leur pouvoir pour enseigner à leurs élèves la manière d'appliquer le programme d'agriculture contenu dans les Règlements du Comité catholique;

5° Une série de tableaux en couleurs illustrant diverses scènes champêtres et quelques-uns des chapitres du programme agricole, tels que *végétaux, arbres fruitiers, animaux de la ferme, oiseaux de la basse-cour, sol, apiculture*, aiderait beaucoup les maîtres et maîtresses à donner cet enseignement.

Le tout humblement soumis,

(Signé)

C.-J. MILLER,

Inspecteur général des Écoles primaires.

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DE SEPTEMBRE 1930, D'Étudier LA DEMANDE DE M. L'ABBÉ H. BOIS DE MODIFIER LE MODE D'EXAMEN
DUDIT BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS

Séance du 13 mai 1931.

PRÉSENTS:—M. l'abbé Joseph Ferland, président; Mgr G. Dauth, M. C.-J. Magnan, M. le chanoine J.-E. Aubin, M. l'abbé Victor Vincent, M. Napoléon Brisebois, M. Ths-F. Cuddihy, M. B.-O. Filteau, M. C.-J. Miller et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le secrétaire donne d'abord lecture de plusieurs communications de communautés de femmes enseignantes contenant des opinions favorables ou défavorables au projet de M. l'abbé Bois.

Après une longue et intéressante discussion, M. l'abbé Joseph Ferland présente la proposition suivante:

1° ATTENDU que le mode actuel des examens du Bureau central exige des candidats un effort de mémoire trop considérable et inutile et est ainsi cause d'un surmenage intellectuel de nature à affecter le système nerveux de milliers de jeunes personnes en pleine période de formation et à porter gravement atteinte à leur santé physique;

2° ATTENDU que le susdit mode d'examen donne trop d'importance à des matières secondaires et de moindre importance au détriment des matières principales et essentielles et est, par conséquent, un obstacle au développement rationnel des facultés intellectuelles des élèves et constitue une erreur pédagogique;

3° ATTENDU que ce mode d'examen est aujourd'hui universellement abandonné;

4° ATTENDU que quinze communautés religieuses enseignantes nous ont exprimé le vif désir que le susdit mode d'examen soit abandonné et qu'on en adopte un autre analogue à celui qui est en vigueur dans nos séminaires et collèges, dans nos écoles normales, et semblable à celui que le Comité catholique vient lui-même d'imposer aux futurs scolasticats-écoles normales;

5° ATTENDU que les quatre autres communautés religieuses qui se sont prononcées en faveur du statu quo n'ont pas, à notre sens, donné de sérieuses raisons de leur préférence.

Je propose que le Bureau central suggère respectueusement au Comité catholique:

1° QUE les matières du programme d'examen soient divisées en deux classes appelées, l'une: Matières de l'École, et l'autre: Matières du Bureau;

2° QUE les matières de l'École soient:

a) POUR LE BREVET ÉLÉMENTAIRE:

Histoire sainte
 Histoire de la civilisation chrétienne
 Géographie
 Préceptes littéraires (traité élémentaire)
 Bienséances
 Hygiène
 Agriculture
 Zoologie et chimie agricole
 Éléments de comptabilité
 Droit commercial
 Enseignement ménager (pratique)
 Lecture française
 Lecture anglaise
 Lecture latine

b) POUR LE BREVET COMPLÉMENTAIRE:

Technologie
 Chimie
 Enseignement ménager (pratique).

Et les matières du Bureau:

a) POUR LE BREVET ÉLÉMENTAIRE:

Instruction religieuse (catéchisme)
 Pédagogie
 Histoire du Canada
 Grammaire et lexicologie
 Analyses grammaticale et logique
 Dictée
 Composition (lettre ou petite narration)
 Arithmétique
 Mesurage
 Dessin
 Enseignement ménager (théorie)

b) POUR LE BREVET COMPLÉMENTAIRE:

Instruction religieuse (apologétique)
 Pédagogie
 Philosophie
 Grammaire et lexicologie
 Analyses grammaticale et logique
 Dictée
 Analyse littéraire
 Composition
 Arithmétique
 Mesurage
 Dessin
 Comptabilité commerciale
 Physique
 Algèbre
 Enseignement ménager (théorie)

3° QUE les examens sur les matières de l'École se passent à l'école même du candidat au brevet et sous l'autorité du directeur ou de la directrice de ladite école qui, partant, en fixerait la date, les surveillerait, choisirait les questions auxquelles le candidat aurait à répondre et qui devraient être en nombre d'au moins cinq, corrigerait les épreuves, etc.

Quant aux bacheliers, aux candidats qui se sont préparés à l'examen sous la direction d'un maître particulier et à ceux qui fréquentant régulièrement une école s'y croiraient pourtant victimes d'une injuste antipathie (cas très rares), ils pourraient, avec l'autorisation du secrétaire du Bureau, s'entendre avec le directeur ou la directrice d'une autre école et y passer là l'examen sur les matières dites de "l'École";

4° QUE ces examens se passent au cours de l'année scolaire à la fin de laquelle le candidat se présente à l'examen du Bureau; mais qu'il lui soit cependant loisible de subir l'examen sur l'histoire sainte, les bienséances, l'hygiène et l'agriculture dans les derniers mois de l'année scolaire précédente;

5° QUE les conditions d'admission à l'examen sur les matières du Bureau soient, outre celles qui sont déjà exigées par les règlements actuels du Comité catholique: a) de fournir au secrétaire du Bureau, en lui donnant avis de son intention de se présenter audit examen, un certificat attestant qu'il a subi les examens sur toutes les matières de l'École et y a conservé au moins la moitié des points alloués; b) et s'il se présente à l'examen pour le brevet supérieur, d'avoir préalablement un brevet élémentaire soit du Bureau central, soit d'une école normale de la province, ou d'être bachelier de l'une ou l'autre de nos universités catholiques;

6° a) QU'IL soit alloué 10 points pour les matières de l'École et 15 ou 20 points pour celles du Bureau, à l'exception de la dictée pour laquelle il ne serait alloué que 10 points;

b) Que la correction de la dictée se fasse selon le tarif suivant:

0.5 pour une faute d'orthographe absolue;

1.0 pour une faute de grammaire;

0.1 pour défaut d'accentuation, hormis le cas où cela constitue une faute de grammaire;

0.1 pour l'emploi d'une majuscule à la place d'une minuscule et vice versa;

c) Qu'un brevet de capacité ne soit accordé qu'aux candidats qui auront obtenu la moitié des points alloués pour toutes et chacune des matières du Bureau".

Le vote étant pris sur cette motion, donne le résultat suivant:

Pour la motion:

M. l'abbé Joseph Ferland;

Contre la motion:

Mgr G. Dauth, M. C.-J. Magnan, M. le chanoine J.-E. Aubin, M. l'abbé Victor Vincent, M. Napoléon Brisebois, M. Ths-F. Cuddihy, M. B.-O. Filteau et M. C.-J. Miller, après avoir exposé les motifs qui suivent:

Il n'est pas prouvé que le mode d'examen actuel soit une cause d'affaiblissement des santés pour les aspirants et les aspirantes, sauf en certains cas exceptionnels;

La division des matières d'examen en matières d'École et en matières du Bureau, tel que proposé par M. l'abbé Ferland, présenterait les très graves inconvénients suivants: a) Les matières dites "d'École", ne comptant plus pour le diplôme, ne seraient plus étudiées que pour la forme dans un grand nombre d'écoles; b) Les examens sur les matières d'École pouvant être subis, d'après le projet de M. l'abbé Ferland, dans n'importe quelle école de cette province, y compris les écoles élémentaires à un seul titulaire, n'auraient plus le caractère d'importance et d'uniformité qui convient à des examens préparatoires à l'obtention d'un brevet de capacité; c) Un nombre important d'aspirants qui se préparent seuls aux examens se verraient privés de leur droit de se présenter devant le Bureau des Examineurs, à moins d'avoir réussi à trouver une institution d'enseignement qui voulût bien leur faire subir, par privilège, l'examen requis sur les matières dites "d'École";

Les modifications proposées sont de nature à enlever du prestige aux brevets du Bureau central.

Les communautés religieuses qui comptent le plus grand nombre de maisons d'enseignement et le plus grand nombre d'élèves se sont déclarées satisfaites en général du mode d'examen suivi jusqu'ici.

Il est ensuite proposé par M. le chanoine J.-E. Aubin, secondé par M. Ths-F. Cuddihy, et résolu :

“Que le temps consacré aux examens pour l'obtention de chaque diplôme soit augmenté d'une demi-journée à compter de juin 1932.”

Il est aussi résolu, sur proposition de M. C.-J. Magnan, appuyé par M. B.-O. Filteau :

“Vu l'incertitude où se trouvent les maîtres et les maîtresses qui préparent aux examens, incertitude dans laquelle se trouvent également les aspirants et les aspirantes au sujet de certaines matières plutôt spéciales, telles la littérature, la chimie, la physique, la philosophie, l'histoire de la civilisation chrétienne, la comptabilité, la technologie, l'agriculture, l'hygiène, le droit commercial, les bienséances, l'enseignement ménager;

Vu le surmenage que cette incertitude occasionne chez les aspirantes particulièrement;

Vu le privilège déjà accordé aux aspirants et aux aspirantes de langue anglaise qui bénéficient d'une liste de manuels déterminés par le Comité catholique;

QUE le Bureau central soit autorisé à dresser une liste de manuels quant aux matières ci-dessus énumérées, manuels dans lesquels les aspirants et les aspirantes trouveront ce qui est nécessaire aux examens du Bureau sur lesdites matières;

Les maisons d'éducation, les écoles, les aspirants et les aspirantes seront libres néanmoins d'étudier ces matières dans d'autres manuels”.

M. le chanoine J.-E. Aubin propose encore, secondé par M. Ths-F. Cuddihy :

“Qu'on retranche, comme matières d'examen, l'histoire sainte et les bienséances”.

M. l'abbé Joseph Ferland propose, en amendement :

“Que ces deux matières ne soient pas complètement mises de côté, mais que les aspirants et les aspirantes subissent à l'école l'examen sur lesdites matières et ne soient admis à l'examen que sur présentation d'un certificat attestant qu'ils ont conservé le minimum de points requis par les règlements”.

Ont voté en faveur de cet amendement :

M. l'abbé Joseph Ferland, Mgr G. Dauth, M. l'abbé Victor Vincent;

Ont voté contre l'amendement :

M. le chanoine J.-E. Aubin, M. C.-J. Magnan, M. Ths-F. Cuddihy, M. Napoléon Brisebois, M. B.-O. Filteau et M. C.-J. Miller.

Sur la motion de M. le chanoine Aubin, le vote donne le résultat suivant :

En faveur de cette motion :

M. le chanoine J.-E. Aubin, M. l'abbé Victor Vincent et M. Ths-F. Cuddihy;

Contre cette motion :

M. l'abbé Joseph Ferland, Mgr G. Dauth, M. C.-J. Magnan, M. Napoléon Brisebois, M. B.-O. Filteau et M. C.-J. Miller.

La motion principale et l'amendement sont donc rejetés.

(Signé)

JOSEPH FERLAND, Ptre,
Président.

(Signé)

LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

En conséquence, le mode d'examen du Bureau Central ne subit aucun changement.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DE FÉVRIER 1931, D'Étudier l'opportunité de modifier le paragraphe 3 de l'article 17 des règlements scolaires en ce qui concerne les jours de congé, conformément à la requête présentée par le Cercle d'étude des instituteurs catholiques de Québec

Séance du 14 mars 1931.

PRÉSENTS:—Mgr Alfred-Odilon Comtois, président; l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Victor Doré, M. J.-P. Labarre et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Après une longue discussion à laquelle prennent part tous les membres du sous-comité, M. l'abbé Desrosiers soumet la proposition suivante:

1° "ATTENDU que l'année scolaire est déjà réduite, pour diverses raisons, à environ 190 jours dans les campagnes comme dans les villes;

2° "ATTENDU que les congés occasionnels prévus par l'article 48 de la loi de l'Instruction publique ou dus à des causes régionales sont déjà suffisamment nombreux;

3° "ATTENDU que le premier de l'an et les jours qui suivent sont seuls considérés, dans notre province, comme le *temps des fêtes*, à l'exclusion de Noël et de son octave;

4° "ATTENDU que l'année scolaire à la campagne est partiellement raccourcie—l'automne et le printemps—pour les travaux agricoles urgents;

5° "ATTENDU qu'il est impossible, dans beaucoup de municipalités très étendues, de faire de la classe l'après-midi du 2 novembre et du mercredi des cendres;

6° "ATTENDU qu'au point de vue pédagogique, il vaut mieux espacer les congés plutôt que de les grouper en un temps surtout où les parents n'ont aucun travail utile à donner aux enfants;

7° "ATTENDU qu'aucune municipalité ni groupe de parents n'a demandé d'augmenter le nombre des congés;

8° "ATTENDU que les inspecteurs régionaux, d'accord avec l'inspecteur général des écoles, sont nettement d'avis qu'il ne faut pas prolonger les vacances du jour de l'an;

Il est proposé que l'article 17 des Règlements du Comité catholique soit conservé tel que rédigé actuellement, pour les écoles rurales en particulier".

M. Labarre, secondé par M. l'abbé Dubé, propose l'amendement qui suit:

1° "ATTENDU que MM. les inspecteurs généraux, dans leur lettre du 26 février 1931, semblent protester plutôt contre l'abus des congés accordés en marge des Règlements du Comité catholique que contre la prolongation du congé du jour de l'an;

2° "ATTENDU que la rentrée des classes étant avancée et les deux après-midi du mercredi des cendres et de la commémoration des morts supprimés, il y a compensation pour les quelques jours ajoutés au congé du jour de l'an;

3° "ATTENDU que la demande des instituteurs semble fondée, c'est l'opinion de ce sous-comité que:

1° L'article 15, section 2 des Règlements du Comité catholique soit amendé en remplaçant les mots "au premier lundi de septembre" par les mots: "au lundi le plus rapproché du premier septembre";

2° A l'article 17, No 3, les chiffres "31" et "6" soient remplacés par les chiffres: "24" et "7" respectivement;

3° A l'article 17, Nos 2 et 4, soient ajoutés les mots: "avant-midi seulement".

Le vote étant pris sur cet amendement, donne le résultat suivant:

Pour l'amendement:

Mgr Alfred-Odilon Comtois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Victor Doré et M. J.-P. Labarre;

Contre l'amendement:

M. l'abbé L.-A. Desrosiers.

La motion principale est donc rejetée et l'amendement adopté sur la même division.

Le sous-comité prie par conséquent le Comité catholique de bien vouloir modifier ses Règlements dans le sens recommandé ci-haut.

(Signé) † MGR ALFRED-ODILON COMTOIS,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DE FÉVRIER 1931, D'APPORTER CERTAINS CHANGEMENTS AU PROGRAMME DES CLASSES DE 9^E, DE 10^E ET DE 11^E ANNÉES ET D'ADOPTER UN PROGRAMME SPÉCIAL POUR LES CLASSES ANGLAISES DE CE GENRE

Séance du 28 mars 1931.

PRÉSENTS:—Mgr Georges Gauthier, président; Mgr Alfred-Odilon Comtois, l'honorable Dr J. J. Guerin, M. Victor Doré, M. J.-P. Labarre, M. Ths-F. Cudihy et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Conformément à la demande formulée par la Commission pédagogique des écoles catholiques de Montréal, le sous-comité recommande d'apporter les changements qui suivent au programme des classes de 9^e, de 10^e et de 11^e années:

ARTICLE I:

2° Que le premier titre du programme officiel d'études des classes primaires supérieures "Religion et Notions de Logique" soit remplacé par le suivant: "Religion et Matières Connexes" et que le programme d'enseignement pour les trois années soit comme suit:

9^e Année a) Apologétique
b) Les lois de la morale

10^e Année a) Apologétique
b) Les facultés de l'âme

11^e Année a) Apologétique
b) Les lois de la pensée

5° Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit prié de corriger son règlement (page 203) en inscrivant "une heure et trente", au lieu de "deux heures" par semaine, pour l'enseignement de l'histoire en 9e et en 10e années.

8° Que le programme officiel de l'enseignement des matières commerciales soit confirmé, sauf en ce qui concerne la dactylographie et la sténographie; ces matières devront être enseignées en entier et d'après une seule et unique méthode en 7e et en 8e années. Elles devront cependant être enseignées aux élèves des classes primaires supérieures, occasionnellement.

Ce sous-comité prend ensuite connaissance du programme suivant intitulé: "PROGRAMME FOR THE ENGLISH SPEAKING CATHOLIC HIGH SCHOOLS" et lui accorde son approbation. Ce programme, déjà approuvé par le Comité anglais de la Commission scolaire de Montréal et par Sa Grandeur Mgr Gauthier, a été soigneusement préparé par des professeurs, religieux et laïques, de la cité de Montréal:

	Hours per week
RELIGION	
FIRST YEAR	2½
Catechism, McVey's No. 3	
a) GOSPELS:	
1—Sunday First of Advent	
2— " " after Christmas	
3— " Third after Epiphany	
4— " Septuagesima	
5— " Fourth of Lent	
6— " Pentecost	
7— " First after Pentecost	
8— " Fourth " "	
9— " Eighth " "	
10— " Fourteenth after "	
b) FAITH:	
The Apostles' Creed	
SECOND YEAR	2½
Missal and Liturgy explained	
THIRD YEAR	2½
Commandments of God and of the Church	
FOURTH YEAR	2½
Grace and the Sacraments in detail	
Question Box to be added to text book for Apologetics and "Man's Great Concern" by Father Hull	
—————	
ENGLISH	
FIRST YEAR	5
I—CLASSICS:	
a) The Vision of Sir Launfal	
b) " Ancient Mariner	
c) " Legend of Sleepy Hollow	

Hours per week

II—SUPPLEMENTARY READING:

- a) Christmas Carol
- b) The Sketch Book
- c) Ivanhoe
- d) Fabiola
- e) The Lady of the Lake—Cantos I, III, V
- f) Loyola Book of Verse—Loyola University Press

III—GRAMMAR:

High School Grammar—to page 140

IV—COMPOSITION:

Quebec High School—Letter-writing and Narration

SECOND YEAR

5

I—CLASSICS:

- a) Merchant of Venice
- b) Elegy
- c) Deserted Village

II—SUPPLEMENTARY READING:

- a) David Copperfield
- b) Ben Hur
- c) The Blindness of Dr. Gray
- d) English Literature, Brother Leo, F.E.C.

III—GRAMMAR:

High School Grammar—to page 206

IV—COMPOSITION:

Quebec High School—Description

THIRD YEAR

5

I—CLASSICS:

- a) Julius Caesar
- b) Poems of the Romantic Revival: Tennyson & Shelly
- c) The Imitation of Christ: Brother Leo's (as divided by the Montreal University Schedule)

II—SUPPLEMENTARY READING:

- a) By What Authority, by Mgr Benson
- b) Callista, by Cardinal Newman
- c) Brother Leo's English Literature
- d) Vanity Fair or Henry Esmond

III—COMPOSITION:

High School Composition—to page 198

		Hours per week
FOURTH YEAR		5
I—CLASSICS:		
a) As You Like It or Macbeth		
b) The Hound of Heaven		
c) Poems of the Romantic Revival—pages 29 to 56 and 107 to 162—Copp Clark Co. Ltd., Toronto		
II—SUPPLEMENTARY READING:—		
a) The Dream of Gerontius		
b) Review of Shakespeare's Julius Caesar		
c) Brother Leo's English Literature		
d) Canadian Lives and Lectures, by Dr. O'Hagan		
III—COMPOSITION:		
Quebec High School Composition—page 198 to end—with a short essay on a general subject and two or three others prescribed for reading, as follows: As you Like It, Henry Esmond; McDonald's English Prose Selections, Part II, MacMillan		

MATHEMATICS

FIRST YEAR		3½
ARITHMETIC:		
Superior Course, B.C.S.—to page 223		
SECOND YEAR		3
GEOMETRY:		
Hall & Stevens, Book I		
THIRD YEAR		3
GEOMETRY:		
Hall & Stevens, Books II, III		
FOURTH YEAR		3
GEOMETRY:		
Hall & Stevens, Books IV, V—to page 290		
TRIGONOMETRY:		2
Hall & Stevens, Chaps 1—XII—(No Trigonometry for girls)		
FIRST YEAR		2½
ALGEBRA:		
Hall & Knights—to page 98		
SECOND YEAR		3
ALGEBRA:		
Hall & Knights—to page 192 (Asterisks omitted)		

		Hours per week
	THIRD YEAR	3
ALGEBRA:		
	Hall & Knights—to page 269	
	FOURTH YEAR	3
ALGEBRA:		
	Review Junior: Hall & Knights—to page 348c	
	Moral Philosophy will replace Algebra for the Girls' Schools	

	FRENCH	
	FIRST YEAR	5
CHARDENAL'S COMPLETE FRENCH COURSE:		
	Dividing according to Edition of 1920	
	Lesson 1 to 38—page 1 to 61	
	SECOND YEAR	5
CHARDENAL'S COMPLETE FRENCH COURSE:		
	Lesson 39 to 64—page 62 to 126	
	Reading—page 280 to 312	
	THIRD YEAR	5
CHARDENAL'S COMPLETE FRENCH COURSE:		
	Lesson 65 to 84—page 127 to 182	
	Appendix—page 312 to 328	
	FOURTH YEAR	5
CHARDENAL'S COMPLETE FRENCH COURSE:		
	Lesson 85 to 101—page 183 to 236	
	" 331 " 337	
OPTIONAL:		
	Review Exercises—page 237 to 248	
CLASSICS:		
	Les quatre contes choisis (Oxford Press)	
	Les pauvres gens (Oxford Press)	

	Hours per week
HISTORY	
FIRST YEAR	
CONSTITUTIONAL HISTORY OF CANADA: No text book	2
GENERAL HISTORY: Betten & Kaufman, S.J.—As per Loyola schedule	
SECOND YEAR	
GENERAL HISTORY: Betten & Kaufman, S.J.—As per Loyola schedule	2
THIRD YEAR	
GENERAL HISTORY: Betten & Kaufman, S.J.—As per Loyola schedule	2
FOURTH YEAR	
GENERAL HISTORY: Betten & Kaufman, S.J.—As per Loyola schedule	2
SCIENCE	
FIRST YEAR	
BOTANY AND ZOOLOGY:	2
SECOND YEAR	
PHYSICAL GEOGRAPHY: Tarr's New Physical Geography (MacMillan)	2
THIRD YEAR	
PHYSICS: Merchant and Chant's High School:—	1
Part I.—Measurement	
“ II.—Mechanics of Solids: Chaps. II to IX	
“ III.—Mechanics of Fluids: “ X “ XIV	
“ IV.—Properties of Matter: “ XV “ XVI	
“ VI.—Heat: Chaps. XXII to XXX	
CHEMISTRY:	1
Evan's new Elementary—Chaps. I to XI	
FOURTH YEAR	
PHYSICS: Merchant and Chant's High School:—	1
Part V.—Sound: Chaps. XVII to XXI	
“ VII.—Light: “ XXXI “ XXXVIII	
“ IX.—Electricity “ XXXIX “ XLIX	
CHEMISTRY:	1
Evan's new Elementary—Chaps. XI to XXV	

		Hours per week
LATIN		5
FIRST YEAR		
GRAMMAR:	High School—As far as the Subjunctive Mood to page 105	
LITERATURE:	Daily drill in the fundamentals of the Latin language—Themes in the class-room and home exercise work Epitome Historiae Sacrae Phædrus Fables	
SECOND YEAR		5
GRAMMAR:	High School—Page 105 to 206—Finish Grammar	
LITERATURE:	Cæsar. Book 1. 20 Chapters for intensive study Copp and Clark—Cæsar Prose composition—20 Chapters Themes in the class-room and home exercise work each week	
THIRD YEAR		5
GRAMMAR:	Review of Syntax	
LITERATURE:	Selections from Cicero—Ed. Charles— Bells Illustrated Classics Oral and written exercises on the texts read in class—30 lessons—Exercises— Prose composition	
FOURTH YEAR		5
GRAMMAR:	High School—Syntax	
LITERATURE:	Cicero—Pro Lege Manilia Virgil—Aenid—Book II	
LATIN HYMNS:	Dies Irae Veni Creator Tantum Ergo O Salutaris	} Loyola Press, Chicago,
	Prose Composition—taken from Cicero-Bell's Classics	
DRAWING		
FIRST YEAR		
	Freehand, Technical	1

	Hours per week
SECOND YEAR	1
Freehand, Technical, Geometric	
THIRD YEAR	1
Freehand, Technical, Geometric	

PHYSICAL TRAINING

FIRST YEAR	$\frac{1}{2}$
P. T. and Cadet Work	
SECOND YEAR	$\frac{1}{2}$
P. T. and Cadet Work	
THIRD YEAR	$\frac{1}{2}$
P. T. and Cadet Work	
FOURTH YEAR	$\frac{1}{2}$
P. T. and Cadet Work	

LIBRARY WORK

FIRST YEAR	1
5 Authors	
SECOND YEAR	1
4 Authors	
THIRD YEAR	1
4 Authors	
FOURTH YEAR	1
4 Authors	

DOMESTIC SCIENCE

for Girls

1 hour per week

MANUAL TRAINING — GENERAL SHOP

for Boys

1 hour per week

PHILOSOPHY

Hours per week

FOURTH YEAR

2½

Girls—Reverend Charles Coppens, S.J., Schwartz Kirvin & Fauss, 42, Barclay Street, New York

This subject takes the place of Algebra for the Girls' Schools in the 4th Year.

Le sous-comité prie le Comité catholique de le continuer en existence pendant quelques années afin qu'il puisse surveiller la mise en pratique de ce programme et lui apporter, si besoin il y a, les changements qui seront jugés nécessaires.

(Signé) † MGR GEO. GAUTHIER,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DE FÉVRIER 1931, D'Étudier l'opportunité d'uniformiser les examens à l'obtention des brevets d'enseignement primaire octroyés par les écoles normales et les scolasticats religieux reconnus comme écoles normales

Séance du 11 avril 1931.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr Alfred Langlois, Mgr Georges Courchesne, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Antonio Perrault, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay, M. C.-J. Magnan, membre adjoint; M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Après avoir longuement discuté la proposition de M. Brisebois, le sous-comité, avant de se prononcer sur l'opportunité d'uniformiser les examens, considère qu'il vaut mieux attendre les résultats que donneront les scolasticats avec les règlements qui les régissent.

De plus, le sous-comité suggère au Comité catholique de soumettre cette question aux principaux des écoles normales qui se réuniront en congrès, au mois de septembre prochain, en les priant de donner leur opinion sur ce sujet.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DE FÉVRIER 1931, D'Étudier l'opportunité d'inscrire au programme des 5^e et 6^e années l'enseignement obligatoire des travaux manuels

Séance du 2 mai 1931.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr Georges Courchesne, M. Édouard Montpetit, M. Victor Doré, M. Augustin Frigon et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

M. Frigon, auteur de ce projet, expose ce qu'il espère obtenir par sa réalisation, savoir: donner aux jeunes garçons le goût des travaux manuels et découvrir vers quelles carrières les dirigent leurs aptitudes spéciales. Il soumet que, par travaux manuels, il entend aussi ceux de l'agriculture.

Les membres de ce sous-comité, après une première étude dudit projet, prient le Comité catholique de les maintenir dans leurs fonctions, afin qu'ils puissent l'étudier davantage et présenter les suggestions qu'ils considéreront les plus convenables.

Ils croient cependant, en attendant leur rapport définitif, devoir recommander que l'agriculture, inscrite au programme élémentaire comme matière facultative, devienne obligatoire en 5e et en 6e années.

Le sous-comité recommande encore que le mode des jardins scolaires, très en vogue il y a quelques années, reçoive une nouvelle attention et que le Surintendant de l'Instruction publique fasse le nécessaire pour que les inspecteurs d'écoles et le personnel enseignant s'efforcent d'établir ces jardins en aussi grand nombre que possible.

Le sous-comité, parlant ensuite d'instruction primaire, attire l'attention des instituteurs et des institutrices sur l'importance dans l'enseignement de la langue maternelle, des analyses grammaticale et logique.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Le Comité catholique permet au sous-comité de continuer son travail.

Séance du 20 mai 1931.
(Après-midi)

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delage, président, Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, Sa Grandeur Mgr Forbes, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr P. Garneau, Mgr Louis Chartier, Mgr Zéphirin Lorrain; M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, M. Augustin Frigon, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, secrétaire-adjoint.

Au sujet de la plainte portée contre une institutrice à laquelle on reproche une conduite répréhensible, le Surintendant fait rapport que les plaignants semblent ne pas vouloir donner suite à l'affaire, mais comme l'accusée a porté sa cause devant les tribunaux, le Comité catholique prie le Surintendant de lui soumettre un autre rapport, à la session de septembre prochain.

L'étude du rapport qui suit est remise à la prochaine réunion du Comité catholique et le Surintendant est prié de transmettre une copie de ce rapport à chacun des membres dudit Comité.

RAPPORT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN BUREAU AUTORISÉ A DÉCERNER LES "CERTIFICATS D'ÉTUDES PRIMAIRES"

Remplacer la section 3 du Chapitre III des Règlements du Comité catholique par ce qui suit:

SECTION 3

BUREAU DES CERTIFICATS D'ÉTUDES PRIMAIRES

1.—BUREAU PROVINCIAL

76a.—Les membres du Bureau provincial sont: le Surintendant de l'Instruction publique, l'inspecteur général des écoles primaires, les huit inspecteurs régionaux, deux inspecteurs d'écoles de Cité, dont un de Montréal et un de Québec, choisis par le Surintendant de l'Instruction publique, et deux prêtres désignés par le Comité catholique.

Le Président ex-officio de ce Bureau est le Surintendant de l'Instruction publique et le secrétaire ex-officio est l'inspecteur général des écoles primaires de la Province.

Le quorum du Bureau provincial est de neuf membres.

Ses membres se réunissent au moins deux fois l'an, en mars et en juillet, à l'endroit désigné par le président.

Le Bureau provincial donne les instructions concernant les examens des aspirants aux différents certificats d'études et prépare toutes les formules requises pour lesdits examens.

Les certificats décernés par ce Bureau seront de trois degrés, savoir: Le certificat d'études primaires (6e année); le certificat d'études primaires complémentaires (8e année) et le certificat d'études primaires supérieures (11e année).

Au cours de la première session, le Bureau provincial fixe la date des examens qui auront lieu du 10 au 20 juin de chaque année, et prépare les séries de questions correspondant à chacun des programmes des 6e, 8e et 11e années du cours d'études, ainsi que les réponses à ces questions.

Il sera accordé au moins deux jours pour l'examen des aspirants au certificat d'études de 6e année, deux jours et demi pour l'examen des aspirants au certificat d'études de 8e année et trois jours pour l'examen des aspirants au certificat d'études de 11e année.

Les élèves de l'une ou l'autre des classes de 6e, 8e et 11e année fréquentant soit une école sous-contrôle, soit une école indépendante, peuvent se présenter auxdits examens.

Les examens se feront par écrit, excepté les lectures, les récitations et le calcul mental qui seront appréciés par les inspecteurs d'écoles, au cours de leur deuxième visite annuelle. Ces notes d'appréciation seront immédiatement transmises au Secrétaire du Bureau provincial par les inspecteurs d'écoles.

Le nombre de points alloués est indiqué pour chaque question et réparti suivant l'importance de chacune d'elles.

Chaque examen est apprécié par l'une des marques numériques de 0 à 10, le zéro indiquant la nullité absolue et le nombre 10, le maximum d'excellence, comme suit:

1° Pour le certificat d'études primaires, un maximum de 10 points pour chacune des *matières essentielles*, et un maximum de 8 points pour chacune des *matières accessoires et facultatives*;

2° Pour le certificat d'études primaires complémentaires, un maximum de 10 points pour chacune des *matières communes invariables* et spéciales à chacune des sections et un maximum de 8 points pour chacune des *matières communes variables et facultatives*;

3° Pour le certificat d'études primaires supérieures, un maximum de 10 points pour chacune des *matières des cours généraux* et un maximum de 8 points pour chacune des *matières des cours spéciaux*.

Pour la dictée, une faute d'orthographe absolue est comptée pour cinq dixièmes de faute et une faute de grammaire compte pour une faute.

Les aspirants devront répondre à cinq questions au moins sur chacune des matières de l'examen.

L'examen a lieu en français ou en anglais, selon le désir exprimé par le candidat; il en est fait mention dans le certificat. Chaque aspirant doit, avant le premier février, donner avis de son intention de subir cet examen à l'inspecteur d'écoles du district où il réside.

La demande d'admission doit être accompagnée de la somme de \$1.50 comme droit d'examen pour le certificat de 6e année; de \$2.00, comme droit d'examen pour le certificat de 8e année et de \$3.00 pour le certificat de 11e année.

Cependant, il sera loisible aux commissions scolaires qui le désireront de verser immédiatement après les examens, entre les mains du Secrétaire du Bureau régional, la somme totale qui aurait été requise des enfants de leur municipalité qui se seront présentés auxdits examens.

Nonobstant les dispositions contenues dans les deux paragraphes précédents, il sera aussi loisible aux commissions scolaires qui présenteront aux examens cent aspirants et plus de conclure une entente spéciale avec le Bureau provincial à l'effet de défrayer les dépenses occasionnées par lesdits examens des élèves des écoles sous leur contrôle.

L'inspecteur d'écoles doit, dans le cours du mois de février, transmettre au secrétaire du Bureau régional la liste des aspirants de son district.

Un certificat d'études primaires est accordé à tout candidat qui aura conservé au moins soixante pour cent sur l'ensemble des matières, pourvu que, d'autre part, il ait conservé au moins six points sur chacune des matières essentielles ou communes invariables.

Le certificat doit faire mention de la manière dont l'examen a été subi par le candidat: D'une *manière satisfaisante*, si le candidat a conservé au moins soixante pour cent des points sur l'ensemble des matières; avec *distinction*, s'il a conservé les soixante-quinze pour cent des points; avec *grande distinction*, s'il a conservé les quatre-vingt-dix pour cent des points.

Le Bureau provincial fait parvenir à qui de droit les certificats d'études primaires portant les signatures du Surintendant de l'Instruction publique et de l'Inspecteur général des écoles primaires.

Si un candidat n'a pas obtenu le nombre de points suffisants pour l'obtention d'un certificat d'études, il pourra se présenter à la session subséquente pour subir un autre examen sur toutes les matières. Cependant, en cas d'échec, un aspirant peut être promu de classe si, après avoir consulté l'inspecteur d'écoles, le titulaire de sa classe ou le directeur de son école le jugent à propos.

2.—LES BUREAUX RÉGIONAUX

Pour les fins du Certificat d'études primaires, dix bureaux, désignés sous le nom de *Bureaux régionaux*, sont organisés, savoir: Un dans chacune des huit régions scolaires rurales de la Province, un dans la cité de Montréal et un dans la cité de Québec.

Les membres de chacun des Bureaux régionaux sont, pour la partie rurale de la Province: l'Inspecteur régional, président ex-officio, les inspecteurs d'écoles de districts; pour chacune des cités de Montréal et de Québec: l'Inspecteur général des écoles primaires, président ex-officio, les inspecteurs des écoles urbaines et deux autres membres désignés respectivement par les Commissions scolaires catholiques des cités de Montréal et de Québec.

Chacun de ces Bureaux nomme son secrétaire, choisi parmi ses membres.

Les attributions des Bureaux régionaux sont:

- a) De recevoir, dans le cours de février de chaque année, les demandes d'admission aux examens;
- b) De désigner les endroits où les examens auront lieu;
- c) De suggérer au Bureau provincial les noms des surveillants et des correcteurs;
- d) D'envoyer au secrétaire du Bureau provincial, avant le premier mars de chaque année, la liste des candidats pour chaque degré du certificat d'études, le nom des endroits où l'examen a lieu, le nom des surveillants et des correcteurs;
- e) De recevoir du Secrétaire du Bureau provincial tous les papiers d'examen, les instructions aux surveillants et aux correcteurs, les questions et les réponses d'examen;
- f) De transmettre aux surveillants, à temps pour les examens, les instructions et les questions d'examen;
- g) De recevoir des surveillants, immédiatement après la clôture des examens, toutes les réponses des candidats;
- h) De transmettre sans délai, aux correcteurs, les instructions, les réponses et les épreuves à corriger;
- i) De recevoir de ces mêmes correcteurs les épreuves corrigées avec la liste des candidats qui ont réussi et celle de ceux qui ont échoué;
- j) De préparer une liste des candidats qui ont réussi et une liste de ceux qui ont échoué, avec le nombre de points conservés sur chaque matière, de totaliser ces points et d'en établir le pourcentage;
- k) D'adresser sans délai, les listes ainsi préparées, au Secrétaire du Bureau provincial.

3.—FRAIS D'ADMINISTRATION

a) BUREAU PROVINCIAL

Les dépenses du Bureau provincial sont payées par le Département de l'Instruction publique savoir: Traitements du président et du secrétaire, lesquels sont fixés par le Lieutenant-gouverneur en Conseil, dépenses de voyage des membres de ce Bureau, frais d'impression des certificats et des autres documents relatifs aux examens, papeterie et correspondance.

b) BUREAUX RÉGIONAUX

Les surveillants reçoivent une indemnité de \$4.00 par jour et les correcteurs, trois sous par copie pour la 6e année et cinq sous par copie pour les 8e et 11e années.

Le secrétaire de chacun des Bureaux régionaux reçoit, outre l'indemnité accordée aux membres, cinq sous par aspirant qui a subi l'examen.

Les membres de ces Bureaux se partagent également la balance des fonds perçus des aspirants au Certificat d'études primaires.

4.—INSTRUCTIONS AUX SURVEILLANTS

Les surveillants ont charge de la discipline générale durant les examens et doivent exercer une surveillance immédiate et constante.

Le premier jour, ils assigneront à chaque aspirant la place que celui-ci devra occuper durant tout le temps de l'examen, évitant, si possible, le voisinage immédiat de deux élèves de la même école. Les instructions aux aspirants seront alors lues à haute voix.

A la première séance, les surveillants feront connaître à chaque aspirant son numéro d'examen.

A l'heure fixée pour chaque matière, les surveillants ouvriront, en présence des aspirants, l'enveloppe contenant les questions qui font le sujet de l'examen pour l'heure actuelle. Une copie de ces questions sera distribuée à chaque aspirant.

La liste des questions, ou une question quelconque inscrite sur ladite liste, peut être lue à haute voix aux aspirants par les surveillants; mais aucune explication ne doit être donnée sur le sens ou la teneur des questions.

Les copies d'examens des aspirants seront mises sous enveloppes scellées, et initialées par le surveillant.

Ces enveloppes seront transmises, le jour même de l'examen, au secrétaire du Bureau régional.

Les surveillants garderont silence au cours des examens et ne toléreront dans la salle aucun livre ou cahier.

Personne, hors ceux qui prennent part à l'examen, ne peut être admis dans la salle où cet examen a lieu.

A la clôture de l'examen, les surveillants signeront, devant un officier compétent, la déclaration solennelle suivante qu'ils adresseront au secrétaire du Bureau régional:

JE, SOUSSIGNÉ, déclare solennellement que l'examen des aspirants, qui se sont présentés à....., a eu lieu fidèlement d'après les règlements spéciaux prescrits pour ces examens, que les enveloppes contenant les questions imprimées ont été ouvertes en présence des aspirants et que les enveloppes contenant les réponses ont été également cachetées en leur présence, au temps prescrit, et que les réponses transmises au secrétaire ont été faites, au meilleur de ma connaissance, par les aspirants eux-mêmes, sans le secours du surveillant, des autres aspirants, de notes, ni de livres.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et en vertu de l'acte concernant les serments extra-judiciaires.

(Signature du surveillant).

(Signature de la personne devant laquelle
la déclaration a été faite).

5.—INSTRUCTIONS AUX ASPIRANTS

Il n'est plus permis à un aspirant de pénétrer dans la salle, lorsqu'il s'est écoulé une heure depuis le commencement des examens ou bien lorsqu'il en est sorti. Tout aspirant qui sort de la salle après la distribution des questions sur une matière quelconque, n'a plus la permission d'y rentrer pendant que l'examen se fait sur cette matière.

Aucun aspirant ne peut aider ni se faire aider, de quelque manière que ce soit, pour les réponses à faire aux questions. Si on s'aperçoit qu'un aspirant apporte dans la salle d'examen ou a en sa possession un livre ou un écrit qui peut l'aider dans ses réponses ou s'adresse, en aucune façon, à d'autres aspirants, ou répond, dans quelque circonstance que ce soit, aux appels d'un autre aspirant, ou expose aux regards des autres des papiers écrits, ou essaye de jeter les yeux sur le travail de ses voisins, cet aspirant devra immédiatement être renvoyé de l'examen, quand même il prétendrait un accident ou un moment d'oubli.

Après qu'un aspirant a remis ses réponses au surveillant, il ne peut plus les revoir pour y faire des changements.

L'aspirant doit écrire, en chiffres et en lettres, sur chaque feuillet d'examen, le numéro qui lui a été assigné.

Les aspirants doivent se munir de crayons, plumes, papier à composition, à comptabilité, à dessin, etc.

(Signé)

C.-J. MILLER,

Inspecteur général des Écoles primaires.

Sur réception d'une lettre de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, Inc., demandant que le syndicalisme catholique soit inscrit au programme d'études des écoles primaires, le Comité réfère ladite Confédération des Travailleurs catholiques aux pages 204 et 254 des règlements scolaires où elle verra que cet enseignement fait déjà partie du programme officiel.

Après la lecture de lettres de M. le Curé de Notre-Dame-de-Laus, de l'honorable Ministre des terres et forêts et de l'honorable Secrétaire de la province au sujet des enfants que leurs parents emmènent avec eux dans les *chantiers*, au cours de l'hiver, les privant ainsi des bienfaits de l'instruction, le Surintendant est chargé d'entrer en relation avec l'honorable Ministre des terres et forêts pour essayer de trouver un remède à cet état de choses.

L'honorable Dr J. J. Guerin ayant proposé que le Collège Mont Saint-Louis reçoive la subvention annuelle de \$10 000.00 qui est attribuée aux collèges classiques, le Comité catholique décide qu'il ne recommandera cette mesure que lorsque l'institution du Mont Saint-Louis lui aura fourni la preuve qu'elle est reconnue par l'Université de Montréal comme collège classique.

Les résolutions suivantes sont aussi adoptées:

1° Sur proposition de Mgr l'évêque d'Haileybury, secondé par Mgr l'évêque de Mont-Laurier:

"Que le révérend Père Aimé Jasmin, O.M.I., doyen de la faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa, professeur à l'Université d'Ottawa depuis 1905, professeur d'histoire générale depuis 1905, professeur de philosophie, pendant plus de dix ans, aux jeunes filles du couvent des révérendes Sœurs Grises de la rue Rideau d'Ottawa, secrétaire de l'Université d'Ottawa, pendant neuf ans, docteur en philosophie, docteur en théologie, soit nommé Principal de la nouvelle école normale de Ville-Marie, comté de Témiscamingue".

2° Sur proposition de Mgr Gauthier, appuyé par Mgr Rhéaume:

"Que le district d'inspection des Iles-de-la-Madeleine fasse partie de la région No 8 (de M. Paul Hubert), et que le district No 54 soit adjoint à la région No 7 (de M. E. Litalien)".

3° Sur proposition de Mgr Gauthier, secondé par M. Victor Doré:

"Que les huit scolasticats qui ont demandé d'être reconnus comme Écoles normales que M. C.-J. Magnan a visités et au sujet desquels il a présenté des rapports favorables reçoivent le titre qu'ils sollicitent et que le Lieutenant-gouverneur en conseil soit prié de sanctionner cette décision du Comité catholique".

Ci-après le résumé des rapports de M. Magnan:

RAPPORT CONCERNANT LES SCOLASTICATS DES FRÈRES

Québec, le 18 mai 1931.

L'honorable Cyrille-F. Delâge,
Surintendant de l'Instruction publique,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Conformément à l'article des règlements adopté par le Comité catholique, à sa session de septembre 1929, article concernant la procédure à suivre pour qu'un scolasticat obtienne le titre d'école normale et qui se lit comme suit:

a) "Demande par écrit au Comité catholique de chaque communauté qui voudra profiter de cette organisation nouvelle;

b) "Examen par l'Inspecteur général des Écoles normales des conditions matérielles et pédagogiques dans lesquelles fonctionne le scolasticat intéressé;

c) "Ce n'est que sur ce rapport favorable de l'Inspecteur générale que le scolasticat recevra le titre d'école normale".

Conformément à ce règlement, dis-je, j'ai visité les scolasticats qui ont formulé leur demande par écrit. Et voici la liste et la date à laquelle je les ai visités respectivement:

FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE:

Scolasticat de la Pointe-du-Lac, 18 mars 1931;

FRÈRES MARISTES:

Scolasticat d'Iberville, 6 avril 1931;

FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE:

Scolasticat de Laprairie, 7 avril 1931;

FRÈRES DE SAINTE-CROIX:

Scolasticat de la Côte-des-Neiges, 8 avril 1931;

FRÈRES DE SAINT-GABRIEL:

Scolasticat du Sault-au-Récollet, 9 avril 1931;

CLERCS DE SAINT-VIATEUR:

Scolasticat à Outremont et construction nouvelle à Rigaud, 8 mai 1931.

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES:

Scolasticat de Laval-des-Rapides, 9 mai 1931;

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES:

Scolasticat de Sainte-Foy, près Québec, 16 mai 1931.

J'ai consacré une journée à chacun de ces scolasticats, les visitant du sous-sol au dernier étage pour me rendre compte des conditions matérielles et pédagogiques de ces maisons. Un rapport sur chacun d'eux vous a été remis.

Au point de vue matériel, les scolasticats que j'ai visités font non seulement honneur à leur congrégation respective, mais aussi à notre province. Les édifices et leurs dépendances, aménagés en vue de la formation professionnelle des scolastiques, représentent un capital de plusieurs millions, capital que l'Église, chez nous, par l'entremise de ses congrégations de Frères, met gratuitement au service de l'enseignement primaire et primaire supérieur.

Plusieurs des scolasticats sont construits à l'épreuve du feu et sont pourvus des améliorations les plus modernes. Espace, lumière, propreté, voilà ce qui distingue ces maisons qui sont entourées de vastes cours de récréation, de parterres entretenus avec goût.

Situés au centre de grandes propriétés mi-boisées, mi-cultivées, les scolasticats offrent des avantages exceptionnels au point de vue de la santé des élèves, du recueillement nécessaire au travail et aux études botaniques, zoologiques et agricoles. Réfectoires, dortoirs, salles de récréation sont spacieux et ne laissent rien à désirer au point de vue hygiène.

Les chapelles de chacun d'eux sont de bon goût et invitent à la piété.

Quant aux conditions pédagogiques des scolasticats, je les ai énumérées en détail dans les rapports que j'ai eu l'honneur de vous communiquer sur chacun d'eux. Je les résume ici :

Les classes des scolasticats reçoivent toute lumière et soleil en abondance; elles sont pourvues de bons tableaux noirs, de cartes géographiques et cartes murales pour l'enseignement intuitif: catéchisme, histoire, sciences naturelles et, dans quelques-unes, physique, anatomie, industrie.

Chaque scolasticat a son laboratoire et son cabinet de physique et, dans quatre d'entre eux, ces laboratoires et cabinets de physique conviendraient parfaitement à l'enseignement secondaire; deux possèdent un musée renfermant de nombreuses collections minéralogiques, botaniques, zoologiques; un autre a un musée pédagogique d'une grande valeur; et tous ont des herbiers, collections de minéraux, etc.

Chaque scolasticat renferme aussi plusieurs bibliothèques: religion, pédagogie, histoire, science, littérature, tout est catalogué et classé méthodiquement. J'ai fait le relevé de chacune de ces bibliothèques dont le contenu se totalise par 41 000 volumes. Plusieurs revues pédagogiques sont reçues dans chaque scolasticat.

L'entraînement professionnel ou l'enseignement pratique n'est pas négligé. Déjà, les scolasticats, tour à tour, doivent chaque semaine ou plus rarement, tous les quinze jours, donner une leçon à leurs confrères sur le catéchisme, l'histoire ou la géographie, en présence du professeur de pédagogie qui apprécie le mérite ou les lacunes de la leçon. Dans trois scolasticats déjà, les scolastiques vont faire la classe tour à tour, accompagnés de leur maître, dans une école primaire voisine dirigée par les Frères de leur communauté. A dater de septembre prochain, j'ai l'assurance que ce système sera adopté par tous les scolasticats.

Relativement aux sections agricoles, commerciales et industrielles, partie intégrante du programme des écoles normales, les scolasticats sont abondamment pourvus de tout ce qui est nécessaire à leur mise en opération: jardins potagers, jardins botaniques, parterres plantés avec soin, culture maraîchère, grande culture et dépendances, laboratoire pour les expériences de chimie agricole, poulaillers modèles et, dans trois scolasticats, ruchers modèles: voilà pour la section agricole.

La section industrielle a à son service, dans chaque scolasticat: un cabinet de physique et un laboratoire, un atelier pour le travail sur bois et, dans la plupart, une petite forge, une buanderie et une cordonnerie, un atelier de reliure et, dans tous, une imprimerie. En outre, les scolasticats possèdent tous des tableaux illustrés se rapportant aux industries, aux métiers et aux sciences naturelles.

Quant à la section commerciale, chaque scolasticat a un professeur d'anglais et un autre versé dans les mathématiques et la comptabilité. La sténographie et la dactylographie sont aussi généralement enseignées.

Le solfège, le chant sont en grand honneur dans chaque scolasticat. Ces exercices forment le goût, favorisent une meilleure diction et jettent une note d'idéal dans le milieu scolaire. La musique instrumentale est aussi au programme. Le chant grégorien, particulièrement, fait l'objet d'une étude soignée ainsi que la liturgie. Ces deux études qui vont si bien ensemble, donnent une plus juste idée de la beauté du culte catholique, inspirent une piété éclairée, élèvent l'âme des jeunes et embellissent leur intelligence en leur révélant tout ce que la liturgie chrétienne renferme de noblesse, de dignité et de grandeur.

Le personnel enseignant des scolasticats est composé de 45 professeurs réguliers et de 15 professeurs spéciaux pour le chant, la musique et la gymnastique.

Voici les qualifications des professeurs réguliers: 23 ont le brevet supérieur français et anglais du Bureau central; 13 ont le brevet supérieur français du même Bureau; 9 sont porteurs du brevet supérieur de leur Institut, brevet qui ne s'obtient qu'après plusieurs années d'études après le scolasticat. Concurrément avec ces diplômes, 17 sont porteurs de diplômes d'Universités de la province; 6, d'Universités américaines; 3 possèdent un diplôme anglais d'Ontario; 4, un brevet supérieur de France.

Il n'est que juste de noter ici que les Frères sont tenus de poursuivre leurs études, ayant comme sanction des examens annuels, jusqu'à l'âge de 30 ans. En plus, la plupart des Congrégations ont un Bureau d'études qui guident les mieux doués de leurs sujets et les dirigent vers les études supérieures: licence ès sciences et ès lettres, licence en pédagogie, diplôme spécial d'anglais, de mathématiques.

Ce qui précède n'est que le résumé des rapports détaillés que je vous ai faits, M. le Surintendant, après ma visite à chacun des scolasticats ci-avant mentionnés, scolasticats qui méritent, sans conteste, le titre d'École normale.

Veillez agréer, M. le Surintendant, l'hommage de mon respect et de mon dévouement.

(Signé)

C.-J. MAGNAN,

Inspecteur général des Écoles normales.

Il est enfin proposé par Mgr l'évêque de Gaspé, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, et résolu:

1° "Que le vœu adopté par le Comité catholique, à sa session de février 1928, soit renouvelé en priant le gouvernement de bien vouloir lui donner suite. Ce vœu était le suivant:

Proposé par Mgr Ross, secondé par l'honorable Thomas Chapais:

"Attendu que le programme d'études des écoles primaires élémentaires et primaires complémentaires renferme tout ce qui est nécessaire aux écoles de la campagne;

"Attendu que la mise en opération efficace de la partie rurale de ces programmes requiert des manuels adaptés aux exigences du programme;

"Attendu que "l'Enseignement Primaire" publie chaque mois, depuis de nombreuses années, une documentation rurale précieuse et très au point sous forme de dictées, problèmes, récitations, rédactions et chants;

"Attendu que ces matériaux d'enseignement agricole sont dispersés dans plusieurs volumes de la revue;

"Ce Comité prie M. C.-J. Magnan, propriétaire de "l'Enseignement Primaire", de réunir en un volume à l'usage du maître, les groupant dans l'ordre du programme d'études, les dictées, problèmes, récitations, rédactions et chants qu'il a publiés dans l'intérêt de ces écoles rurales.

"Afin de faciliter le travail préliminaire de compilation, copie, dessins, musique et gravure, etc., ce Comité autorise M. le Surintendant à payer à M. C.-J. Magnan, à même les fonds dudit Comité, la somme de cinq cents piastres.

"Ce Comité recommande aussi au Gouvernement la distribution de cet ouvrage, une fois terminé, dans toutes les écoles normales de la Province".

2° "Que l'autre vœu formulé à la session du Comité catholique, en février 1929, par Son Éminence le Cardinal Rouleau, appuyé par l'honorable Thomas Chapais, soit aussi renouvelé. Ce vœu se lisait comme suit:

"Que le Gouvernement soit prié de nommer un directeur de l'enseignement élémentaire de l'agriculture attaché au Département de l'Instruction publique".

3° "Que M. le Surintendant soit chargé de voir l'honorable Ministre de l'agriculture, afin d'obtenir que les agronomes prêtent leur concours aux principaux des écoles normales pour que l'enseignement agricole soit mieux donné dans ces institutions".

Et la séance est ajournée, la prochaine réunion devant avoir lieu le 30 septembre prochain, cinquième mercredi de ce mois.

(Signé) LIONEL BERGERON,

Secrétaire-adjoint.

**PROCÈS-VERBAL DU DEUXIÈME CONGRÈS DES INSPEC-
TEURS RÉGIONAUX, TENU À QUÉBEC LES
23 ET 24 AVRIL 1931**

Séance du 23 avril avant-midi.

PRÉSENTS:—M. Lionel Bergeron, Secrétaire du département de l'Instruction publique; M. C.-J. Miller, Inspecteur général, et MM. les Inspecteurs régionaux: L.-O. Pagé, J.-Ed. Boily, J.-A. Paquin, E. Litalien, Paul Hubert, Rodolphe Maltais, J.-E. Lamarre et J.-G. Marien.

En l'absence de M. Cyrille-F. Delâge, Surintendant, rendu à St-Hyacinthe pour assister aux cérémonies du sacre de Sa Grandeur Mgr Desmarais, M. Lionel Bergeron ouvre le congrès en souhaitant la bienvenue aux congressistes. Il félicite les inspecteurs régionaux du bon travail qu'ils accomplissent et déclare que les officiers du département de l'Instruction publique constatent déjà les heureux résultats produits par la nouvelle organisation du service de l'inspection scolaire.

Après avoir signalé les inconvénients que suscite au département le retard dans l'envoi des bulletins d'inspection, M. Bergeron demande aux inspecteurs régionaux de prier les inspecteurs de districts de transmettre leurs rapports dans les quinze jours qui suivent leur visite aux écoles d'une municipalité.

Il attire aussi l'attention des congressistes sur les principales lacunes constatées par les inspecteurs-vérificateurs dans les livres des corporations scolaires.

Aux noms des inspecteurs régionaux, M. C.-J. Miller, Inspecteur général et président actif du congrès, remercie M. le Secrétaire du département de l'Instruction publique d'avoir bien voulu faire l'ouverture officielle de leur deuxième congrès et l'assure de leur entier dévouement à la cause de l'éducation. Nous possédons, dit-il, en la personne de M. Lionel Bergeron un ami sincère, un conseiller prudent et avisé; aussi serons-nous toujours heureux de suivre sa direction.

A l'ordre du jour suivant, M. C.-J. Miller, Inspecteur général, expose en détail un projet de "Certificat d'études primaires."

Tout d'abord, il fait l'histoire de cette question. L'idée n'est pas nouvelle puisqu'elle remonte à une date assez éloignée. En effet, la plupart de nos communautés enseignantes et les associations d'instituteurs de Québec et de Montréal ont maintes fois exprimé le désir de voir décerner un diplôme ou certificat aux élèves qui auraient suivi avec succès le cours entier de l'école primaire.

Bien plus, bon nombre de ces communautés ont déjà organisé dans leurs écoles des examens uniformes de fin d'année, et depuis environ 40 ans, la Commission des Écoles Catholiques de Montréal décerne des certificats d'études et de promotion aux élèves des classes sous son contrôle.

La commission scolaire catholique de Québec a adopté le même système en 1927.

Cependant, le premier vœu officiel en faveur de la création du "Certificat d'études primaires" pour toute la Province fut adopté par les inspecteurs d'écoles réunis en congrès plénier à Québec les 26, 27, 28 et 29 décembre 1911, sous la présidence de l'honorable P.-B. de LaBruère, Surintendant.

Faisant écho à cette proposition, la section pédagogique du premier congrès de langue française du Canada, tenu à Québec en juin 1912, fit sien le vœu adopté lors de la récente réunion des inspecteurs d'écoles.

M. Miller rappelle différents vœux exprimés depuis lors, soit par M. le Surintendant et M. l'Inspecteur général Magnan, soit par les inspecteurs d'écoles, jusqu'à la session du Comité catholique, tenue le 26 septembre 1928, au cours de laquelle il fut décidé que des "Certificats d'études primaires ou de promotion, portant la signature de l'instituteur ou de l'institutrice, et de l'inspecteur d'écoles pourront être accordés aux élèves, après la sixième et la huitième années."

Plusieurs inspecteurs d'écoles organisèrent des examens de fin d'année en vue de décerner des certificats d'études ou de promotion aux élèves des 6e et 8e années de leurs districts respectifs.

Le mouvement était lancé.

Ces quelques essais, joints à l'expérience déjà acquise par plusieurs congrégations enseignantes et par les commissions scolaires catholiques de Montréal et de Québec, prouvèrent que le "Certificat d'études primaires" constituait un précieux stimulant pour les élèves et les professeurs, tout en contribuant dans une large mesure à obtenir un classement plus conforme aux exigences du programme d'études.

Mais il est évident que ces initiatives isolées ne font sentir leur salutaire influence que dans un rayon peu étendu. Ce qui est avantageux pour les écoliers de quelques localités doit l'être également pour tous ceux de la province.

Ne serait-il pas opportun aujourd'hui de faire un pas de plus vers le progrès en établissant un Bureau dont la mission serait d'organiser les examens du "Certificat d'études primaires" dans toutes les municipalités scolaires qui le désireraient ?

Ainsi le "Certificat d'études primaires" aurait un caractère officiel et, aux yeux du public, offrirait une plus grande garantie d'impartialité.

Après avoir démontré l'opportunité d'une sanction aux études, M. C.-J. Miller fait connaître le projet qu'il a préparé concernant l'établissement du Bureau autorisé à décerner des certificats d'études primaires dans toute la Province.

Cet organisme comprendrait deux parties: a) un Bureau Provincial, chargé de préparer les questions à être posées aux aspirants et les formules requises pour les examens, décerner les certificats d'études, donner la direction générale et faire tous les règlements concernant les dits examens;

b) Dix Bureaux régionaux, dont un dans chacune des huit régions scolaires rurales de la Province et un dans chacune des Cités de Québec et de Montréal.

Les attributions de ces bureaux seraient, entre autres, de recevoir les demandes d'admission aux examens, désigner les endroits où ces examens auraient lieu, organiser le service des surveillants et des correcteurs, transmettre au Bureau Provincial la liste des aspirants qui ont réussi et celle des aspirants qui ont échoué.

Ce projet sera probablement publié in extenso lorsqu'il aura été soumis aux honorables membres du Comité Catholique.

Vers les 11.30 heures, l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, étant de retour de St-Hyacinthe, vient saluer les congressistes. Il se dit heureux de les rencontrer et espère que cette réunion contribuera largement à promouvoir le progrès général de l'enseignement dans les écoles de la Province.

L'établissement du certificat d'études l'intéresse beaucoup, ayant maintes fois exprimé le désir de voir ce projet se réaliser.

M. C.-J. Miller profite de cette circonstance pour rappeler que le 13 avril courant était le 15^e anniversaire de la nomination de l'honorable M. Delâge au poste éminent qu'il occupe aujourd'hui et lui souhaite santé, bonheur et longue vie à la tête du département de l'Instruction publique.

Au nom de ses confrères, M. L.-O. Pagé prie M. le Surintendant de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour que les inspecteurs d'écoles soient placés sous l'opération de la loi relative au fonds de pension du Service Civil. M. le Surintendant leur promet son concours.

Seance du 23 avril — A près-midi.

PRÉSENTS:—M. l'Inspecteur général et MM. les Inspecteurs régionaux.

A l'ordre du jour "Rapport sur les résultats obtenus dans la ruralisation de l'enseignement", MM. les Inspecteurs régionaux font connaître tour à tour les améliorations constatées dans les écoles de leurs régions respectives.

De l'ensemble des témoignages de nos inspecteurs de districts, on peut tirer les conclusions suivantes:

a) Les 35% des instituteurs et institutrices ont très bien suivi les directions données lors des conférences pédagogiques de l'automne dernier sur les moyens à prendre pour ruraliser l'enseignement; les 40% ont assez bien suivi ces directions et les 25% les ont complètement ignorées.

b) L'élan a été donné. Nos inspecteurs ont sonné le réveil des énergies latentes du personnel enseignant et lui ont signalé la méthode à suivre pour ruraliser l'enseignement à l'école primaire.

Plusieurs maîtres et maîtresses se sont mis résolument à l'œuvre; quelques-uns ont même réussi à organiser un petit musée renfermant des grains, des plants de céréales, de mauvaises herbes, des échantillons de bois et des insectes.

Par contre, l'inexpérience, la routine, l'apathie d'un trop grand nombre d'institutrices; une scolarité écourtée de la part des enfants de la campagne; des écoles situées sur des terrains parfois exigus, rocailleux et mal entretenus, feront que les progrès ne seront pas aussi rapides que nous le voudrions.

Si les résultats se font attendre, il faudra faire la part des circonstances.

c) Les inspecteurs suggèrent que l'on ne change rien au programme d'études établi. Ce programme mentionne tout ce qui est humainement et pratiquement possible d'obtenir de l'école primaire. Elle doit rester l'école des éléments, et à moins qu'on ne s'illusionne sur ses possibilités, la spécialisation n'est pas son domaine.

Que l'on introduise dans nos manuels de classe, livres de lecture, arithmétique et autres, plus de notions ayant trait à l'agriculture, et alors la ruralisation de l'enseignement deviendra chose plus facile.

La présentation des rapports sur l'enseignement agricole étant terminée, M. C.-J. Miller, Inspecteur général, informe les Inspecteurs régionaux que M. L.-O. Pagé a été chargé par l'honorable Secrétaire de la Province de préparer les cartes scolaires de tous les districts d'inspection.

Séance du 24 avril—Avant-midi.

PRÉSENTS: les mêmes.

Tel que demandé par M. le Surintendant, MM. les Inspecteurs régionaux soumettent leurs rapports sur le travail accompli depuis le commencement de la présente année par chacun des inspecteurs d'écoles de leurs régions.

A la suggestion des Inspecteurs régionaux, le sujet principal de la prochaine conférence des inspecteurs d'écoles sera le suivant: L'enseignement de l'arithmétique à la classe préparatoire, aux cours inférieur et moyen.

Dans la deuxième partie de la conférence, les inspecteurs devront revenir sur le sujet traité l'automne dernier, savoir: la ruralisation de l'enseignement. De plus, ils attireront l'attention du personnel enseignant sur l'importance, en éducation, du bon langage et de la bonne tenue.

Si l'inspecteur le juge à propos, il pourra charger une institutrice ou un instituteur de donner une leçon pratique sur un sujet de son choix.

A l'ordre du jour, "Journées pédagogiques" et "Conventions de commissaires d'écoles", il est décidé que chaque Inspecteur régional, aidé de ses inspecteurs de districts, organisera pour septembre prochain une réunion d'instituteurs et d'institutrices dans une localité facile d'accès de sa région.

Comme il ne faut pas trop surcharger le programme d'action pour l'année prochaine, les réunions spécialement consacrées aux commissaires d'écoles sont remises à plus tard.

Quelques exemplaires de "La Petite École" sont ensuite distribués aux Inspecteurs régionaux; ceux-ci se déclarent sympathiques à cette revue qui poursuit une bienfaisante campagne d'encouragement chez nos institutrices.

Séance du 24 avril—Après-midi.

VŒUX

Les vœux suivants sont adoptés:

1) Sur proposition de M. J.-Eug. Lamarre, appuyé par M. J.-G. Marien, il est résolu:

Attendu que l'inspecteur d'écoles contribue, par sa compétence et son dévouement, à assurer le progrès de l'enseignement dans notre province;

Attendu qu'il est de notre devoir de travailler à ce qu'il soit un homme d'une haute culture intellectuelle;

Attendu qu'à l'heure actuelle, l'inspecteur d'écoles a peu de stimulants à son activité intellectuelle et de moyens de continuer ses études;

Les Inspecteurs régionaux, réunis en congrès à Québec, prient le Département de fournir à chaque inspecteur d'écoles une bibliothèque pédagogique, l'abonnement à quelques revues et d'organiser des Cours qui permettront à l'inspecteur d'écoles d'obtenir le baccalauréat, la licence ou le doctorat en pédagogie.

2) Sur proposition de M. J.-Arsène Paquin, appuyé par M. Rodolphe Maltais, il est résolu:

Considérant que l'orientation de l'enseignement doit se faire à l'école rurale vers les choses de la terre;

Considérant que les sources d'informations du personnel enseignant sont très restreintes;

Considérant que les leçons publiées par M. E. Litalien dans *l'Enseignement primaire* sur divers sujets se rapportant à l'agriculture rendraient de précieux services aux institutrices des dites écoles;

Les Inspecteurs régionaux émettent le vœu que ces leçons soient réunies en un volume lequel serait distribué à toutes les écoles rurales de la Province.

3) Sur proposition de M. Paul Hubert, appuyé par M. J.-Ed. Boily, il est résolu:

Considérant que nous sommes des employés civils, nommés par l'Exécutif de cette Province;

Considérant que nous avons droit, comme tels, au fonds de pension des dits employés;

Considérant que la pension modique des fonctionnaires de l'enseignement primaire ne nous permet pas de quitter le service à l'âge fixé par la loi du Fonds de pension des instituteurs;

Considérant qu'il en résulte des inconvénients sérieux dans l'efficacité du service de l'inspection des écoles;

Les Inspecteurs régionaux, réunis en congrès, prient l'honorable Surintendant de faire les démarches nécessaires pour transférer le fonds de pension des inspecteurs d'écoles au fonds de pension des employés civils.

4) Sur proposition de M. C.-J. Miller, Inspecteur général, appuyé par M. L.-O. Pagé, Inspecteur régional, il est résolu de prier l'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant de l'Instruction publique, de bien vouloir faire imprimer sa causerie sur le système scolaire de la Province de Québec, prononcée à la radio le 17 mars dernier, afin qu'elle soit distribuée aux commissaires d'écoles de cette Province.

5) Sur proposition de M. L.-O. Pagé, appuyé par M. Paul Hubert, il est résolu:

Considérant que les Inspecteurs régionaux, de par la nature de leurs fonctions, ont à faire beaucoup de travail de bureau;

Considérant qu'ils doivent consacrer à cet effet une pièce de leur logement;

Considérant que cela mérite un dédommagement;

Les Inspecteurs régionaux, réunis en congrès, prient humblement l'honorable Surintendant de leur accorder une allocation mensuelle de quinze dollars, pour l'organisation d'un bureau rendu nécessaire par leurs fonctions.

6) Sur proposition de M. J.-Arsène Paquin, appuyé par M. E. Litalien, il est résolu:

Considérant que la carte horticole préparée par M. L.-O. Pagé a rendu de précieux services dans les écoles où l'honorable Secrétaire de la province l'a fait distribuer;

Considérant que cette carte n'a été placée que dans un très petit nombre d'écoles;

Les Inspecteurs régionaux, réunis en congrès, prient l'honorable Secrétaire Provincial de pourvoir d'une de ces cartes toutes les écoles rurales de la Province de Québec.

7) Sur proposition de M. J.-Arsène Paquin, appuyé par M. L.-O. Pagé, il est résolu:

Considérant qu'il est opportun que l'inspecteur d'écoles soit tenu continuellement au courant de la correspondance échangée entre le Département et les commissions scolaires ou les contribuables des municipalités, les Inspecteurs régionaux suggèrent qu'une copie de toutes correspondances soit adressée aux inspecteurs intéressés.

8) Sur proposition de M. J.-G. Marien, appuyé par M. J.-Arsène Paquin, il est résolu:

Que le répertoire préparé par M. l'inspecteur régional J.-Ed. Boily, soit recommandé au département de l'Instruction publique pour en faire la distribution aux Inspecteurs régionaux.

9) Sur proposition de M. Paul Hubert, appuyé par M. E. Litalien, il est résolu:

Considérant que les Iles de la Madeleine renferment plusieurs commissions scolaires régulièrement organisées;

Considérant qu'elles appartiennent déjà au Comté de Gaspé;

Les Inspecteurs régionaux, réunis en congrès, prient humblement le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique d'ajouter ce district à la région No 8 et d'en soustraire le district No 54 pour l'adjoindre à la région No 7.

10) Monsieur L.-O. Pagé propose, appuyé par Monsieur J.-A. Paquin, que l'ordre du jour suivant soit adopté:

Les Inspecteurs régionaux réunis en congrès ont appris avec peine les deuils cruels qui viennent d'éprouver leur collègue et ami, M. E. Litalien, et prient celui-ci d'accepter leurs plus profondes sympathies.

M. Rodolphe Maltais suggère que le département de l'Instruction publique fasse imprimer la traduction anglaise de la formule que les inspecteurs ont l'habitude d'adresser avant leur deuxième visite annuelle aux Secrétaires-Trésoriers.

Ce travail qui est l'œuvre de M. l'Inspecteur J.-M. Caron, est agréé.

A quatre heures, la séance est ajournée *sine die*.

C.-J. MILLER,
Inspecteur général et
Secrétaire du Congrès.

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

La littérature et l'histoire de la pédagogie aux examens de juin 1932

LITTÉRATURE FRANÇAISE (1)

MORCEAUX A ÉTUDIER

BREVET ÉLÉMENTAIRE

La colombe et la fourmi.—LA FONTAINE.

Les deux mulets.—LA FONTAINE.

Le renard et le bouc.—LA FONTAINE.

Le village.—MGR DE SÉGUR.

De la coquetterie.—FÉNELON.

La mère d'un évêque.—LOUIS VEUILLOT.

Les deux sources.—PAMPHILE LEMAY.

Promenade du soir.—L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN.

Notre histoire.—THOMAS CHAPAIS.

Une aurore boréale.—R. P. DUCHAUSSOIS, o.m.i.

(Voir plus loin les textes indiqués ci-dessus pour le Brevet élémentaire.)

BREVET SUPÉRIEUR

Les dix textes que les aspirants et les aspirantes au Brevet supérieur devront étudier pour les examens de juin 1932, se trouvent tous dans les *Lectures littéraires* des Frères de l'Instruction chrétienne. Dans la liste qui suit, nous indiquons la page où chaque morceau se trouve.

Narration: PAMPHILE LEMAY—*La moisson*, page 312.

Description: Chateaubriand—*Une nuit au Niagara*, page 218.

Portrait: LOUIS FRÉCHETTE: *Les oiseaux de neiges*, p. 391.

Fables: LA FONTAINE: *Le meunier, son fils et l'âne*, page 129.

Lettres: LOUIS VEUILLOT: *A sa soeur*, page 421.

Histoire: THOMAS CHAPAIS—*La mort de Montcalm*, page 192.

Tragédie: RACINE: *Athalie et Joas*, page 536 et suivantes.

Comédie: MOLIÈRE: *Harpagon et Maître Jacques*, page 559.

Poésie lyrique: V. HUGO: *Sur une tombe*, page 485.

Éloquence religieuse: BOSSUET: *La mort d'Henriette d'Angleterre*, page 623.

ENGLISH LITERATURE

ELEMENTARY DIPLOMA

"The Vision of Sir Launfal" by Lowell (Published by Allen and Beacon, and
"The Legend of Sleepy Hallow" (Published by Allyn and Bacon);

SUPERIOR DIPLOMA

"Julius Ceasar" and "The Merchant of Venice" (Allyn and Bacon).

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

BREVET SUPÉRIEUR

DE L'ÈRE CHRÉTIENNE A LA RENAISSANCE: I. Les premiers siècles du christianisme.—II. Période patristique (les Pères de l'Église).—III. Période monastique.—IV. Période scolastique. *Histoire de la Pédagogie* de L. Riboulet, p. 99 à 177, édition de 1927.

Note.—Le programme de *pédagogie* est celui des écoles normales (voir les *Règlements du Comité catholique*). Étudier dans la *Pédagogie* de Mgr Ross et dans les chapitres: "Organisation pédagogique" et "Organisation disciplinaire" des *Règlements du C. C.*, ce qui est demandé dans le programme des écoles normales pour chacun des deux brevets.

(1) L'explication des textes est laissée aux soins des maîtres et des maîtresses: seuls les textes sont indiqués. C'est pourquoi le Bureau n'exige, pour 1931-32, que l'étude de dix morceaux. Pour ce travail, suivre la méthode des années précédentes.

TEXTES CI-AVANT INDIQUÉS POUR LE BREVET ÉLÉMENTAIRE

LA COLOMBE ET LA FOURMI

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde:
 On a souvent besoin d'un plus petit que soi. . .
 Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,
 Quand sur l'eau s'y penchant une fourmi y tombe,
 Et dans cet océan on eut vu la fourmi
 S'efforcer, mais en vain de regagner la rive.
 La colombe aussitôt usa de charité;
 Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
 Ce fut un promontoire où la fourmi arrive.
 Elle se sauve; et, là-dessus,
 Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus.
 Ce croquant, par hasard avait une arbalète.
 Dès qu'il voit l'oiseau de Vénus,
 Il le croit en son pot et déjà lui fait fête.
 Tandis qu'à la tuer mon villageois s'apprête,
 La fourmi le pique au talon;
 Le vilain retourne la tête;
 La colombe l'entend, part, et tire de long.
 Le souper du croquant avec elle s'envole:
 Point de pigeon pour une obole.

LA FONTAINE, *fabuliste français du 17^e siècle.*

LES DEUX MULETS

Deux mulets cheminaient, l'un d'avoine chargé
 L'autre portant l'argent de la gamelle.
 Celui-ci, glorieux d'une charge si belle,
 N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.
 Il marchait d'un pas relevé,
 Et faisait sonner sa sonnette:
 Quand l'ennemi se présentant,
 Comme il en voulait à l'argent.
 Sur le mulet du fisc une troupe se jette,
 Le saisit au frein et l'arrête,
 Le mulet, en se défendant,
 Se sent percer de coups; il gémit, il soupire:
 Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avait promis?
 Ce mulet qui me suit du danger se retire,
 Et moi, j'y tombe et je péris!
 Ami, lui dit son camarade,
 Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi:
 Si tu n'avais servi qu'un meunier, comme moi,
 Tu ne serais pas si malade.

LA FONTAINE.

LE RENARD ET LE BOUC

Capitaine renard allait de compagnie
 Avec son ami bouc des plus hauts encornés:
 Celui-ci ne voyait pas plus loin que son nez:
 L'autre était passé maître en fait de tromperie.
 La soif les obligea de descendre en un puits;
 Là, chacun d'eux se désaltère.
 Après qu'abondamment tous deux en eurent pris,
 Le renard dit au bouc: "Que ferons-nous, compère?
 Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici.
 Lève les pieds en haut et tes cornes aussi;
 Mets-les contre le mur; le long de ton échine,
 Je grimperai premièrement;
 Puis, sur tes cornes m'élevant,
 A l'aide de cette machine,
 De ce lieu-ci je sortirai,
 Après quoi je t'en tirerai.
 —Par ma barbe! dit l'autre, il est bon, et je loue
 Les gens bien sensés comme toi.
 Je n'aurais jamais, quant à moi,
 Trouvé ce secret, je l'avoue."
 Le renard sort du puits, laisse son compagnon
 Et vous lui fait un beau sermon
 Pour l'exhorter à patience:
 "Si le ciel t'eût, dit-il, donné par excellence
 Autant de jugement que de barbe au menton,
 Tu n'aurais pas, à la légère,
 Descendu dans ce puits. Or, adieu: j'en suis hors;
 Tâche de t'en tirer et fais tous tes efforts;
 Car pour moi, j'ai certaine affaire
 Qui ne me permet pas d'arrêter en chemin."
 En toute chose, il faut considérer la fin.

LA FONTAINE.

LE VILLAGE

Le village s'étend au fond de la vallée;
 Il est posé gaiement le long d'un frais ruisseau.
 De pigeons on dirait une blanche volée
 Qui dorment au soleil ou se mirent dans l'eau.
 Tandis que des vieillards la paisible assemblée
 Devisent gravement des choses du hameau,
 Les femmes au lavoir battent l'onde troublée,
 Le pâtre dans les champs souffle en son chalumeau.
 Tout est simple et tranquille. Aucun toit ne s'élève
 Plus haut que ses voisins: le jour naît et s'achève
 Aimable, pur et doux comme un rayon de miel.

Bénissant le hameau que sa flèche domine,
Seul le clocher s'élève au haut de la colline,
Et semble un doigt levé pour indiquer le ciel.

A. DE SÉGUR, *écrivain et poète français du 19e siècle.*

DE LA COQUETTERIE

Ne craignez rien tant que la vanité dans les filles. Elles naissent avec un désir violent de plaire: les chemins qui conduisent les hommes à l'autorité et à la gloire leur étant fermés, elles tâchent de se dédommager par les agréments de l'esprit et du corps; de là vient leur conversation douce et insinuante; de là vient qu'elles aspirent tant à la beauté et à toutes les grâces extérieures, et qu'elles sont si passionnées pour les ajustements; une coiffe, un bout de ruban, une boucle de cheveux, ce sont pour elles autant d'affaires importantes. . .

Je voudrais faire voir aux jeunes filles la noble simplicité qui paraît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines; elle y verraient combien des cheveux noués négligemment par derrière, et les draperies pleines et flottant à longs plis sont agréables et majestueuses. Il serait bon même qu'elles entendissent parler les peintres et les autres gens qui ont ce goût exquis de l'antiquité.

Si peu que leur esprit s'élevât au-dessus de la préoccupation des modes, elles auraient bientôt un grand mépris pour les frisures, si éloignées du naturel, et pour les habits d'une figure trop façonnée. Je sais bien qu'il ne faut pas souhaiter qu'elles prennent l'extérieur antique; il y aurait de l'extravagance à le vouloir; mais elles pourraient, sans aucune singularité, prendre le goût de cette simplicité d'habits si noble, si gracieuse, et d'ailleurs si convenable aux mœurs chrétiennes.

FÉNELON, *prosateur français du 17e siècle.*

LA MÈRE D'UN ÉVÊQUE

Monseigneur l'évêque de Strasbourg, l'un des prélats les plus savants de France, est né dans les environs de Schlestadt. Ses parents sont des paysans riches, bons catholiques. Lorsqu'il visita pour la première fois, étant évêque, son lieu natal, ce fut au milieu d'une pompe improvisée, toute rustique, d'autant plus belle et touchante. Le peuple et le clergé lui formaient un digne et sympathique cortège. On chantait et on jetait des fleurs: Hosannah!

Il bénissait la foule agenouillée sur le bord des champs, lui envoyant de la main, de la voix et du cœur, le salut des évêques: La paix soit avec vous!

Tout à coup on vit s'avancer la mère du pontife, la vénérable Madame Roess. En présence de cette foule qui s'arrête et se tait, elle s'adresse à son fils, et, dans une courte harangue, lui rappelle, non sans force et sans majesté, les devoirs de son nouvel état. Elle lui dit qu'il est évêque pour donner le bon exemple, pour combattre le démon, pour conduire à Dieu le peuple de Dieu. Tant qu'elle voulut parler, le pontife écouta, plein d'émotion et de respect. Ayant fini, elle se mit à genoux. "Maintenant, dit-elle, Monseigneur, donnez-moi votre bénédiction."

L'évêque, pleurant, bénit sa mère.

Voilà ce que fit cette paysanne, en toute simplicité, et certainement sans se douter qu'il y eut là rien de grand, ni qu'elle était sublime.

LOUIS VEUILLOT, *célèbre écrivain catholique et français du 19e siècle.*

LES DEUX SOURCES

Une source jusqu'au bord pleine
 Et gazouillant comme un oiseau,
 Portait à la fleur de la plaine
 La douce aumône de son eau.
 Une autre qui craignait, sans doute,
 De voir son lit se dessécher,
 En refusait même une goutte
 Aux fleurs qui venaient en chercher.
 Cependant cette source pure
 Qui s'épanchait dans la verdure
 Ne tarissait aucunement;
 Et par le ciel et par la terre
 Lui revenait avec mystère
 L'eau qu'elle donnait librement

Donnez au malheureux, et donnez avec joie;
 Ce qu'on donne revient. C'est Dieu qui le renvoie.

PAMPHILE LEMAY, *poète canadien-français, décédé en 1918.*

PROMENADE DU SOIR

Durant les beaux mois d'été, au soleil couchant, Monsieur de Gaspé sortait, après le souper, avec quelques-uns de ses enfants, et allait faire une promenade au bord de la grève, pour jouir de la fraîcheur de la mer. Il leur faisait admirer la beauté de la nature, prenait part à leurs jeux et descendait avec eux le long du rivage jusqu'au Port-Joli. Les sauvages avaient l'habitude, soit en montant à Québec, soit en redescendant, de venir échouer leurs canots d'écorce en cet endroit, et d'y dresser leurs cabanes. M. de Gaspé faisait la causerie avec eux, leur parlait de leurs chasses, de leurs pêches, des beaux présents de couvertes, poudre, fusils, etc., qu'ils avaient reçus à Québec et les invitait à venir chercher quelque nourriture au manoir. Les enfants cueillaient sur la grève des fleurs d'iris, des plants de genévriers, et remontaient vers le chemin du roi en faisant des bouquets dans les champs. Ils longeaient le petit cap et rentraient au manoir, le corps dispos, le cœur content, l'esprit enrichi de quelque utile et agréable leçon. Ils allaient porter leurs bouquets à ceux de leurs parents qui étaient restés au logis, et revenaient s'asseoir autour de leur père devant la porte d'entrée. C'est alors qu'il leur chantait, de sa voix sonore, quelques-unes de ces vieilles chansons dont son heureuse mémoire était le répertoire intarissable.

L'abbé H.-R. CASGRAIN, *écrivain canadien-français, décédé en 1904.*

NOTRE HISTOIRE

Un écrivain célèbre a dit: Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! Cette parole peut être vraie, si l'on veut parler de ce bonheur négatif et vulgaire qui consiste à ne pas aimer pour ne pas souffrir, à ne pas espérer pour n'être pas désabusé, à ne pas croire pour n'être pas trompé, et dont l'idéal serait de ne pas vivre pour ne pas mourir. Mais, Dieu merci, ce n'est pas sous cet aspect que nous envisageons les choses. Les peuples qui n'ont pas d'histoire, ce sont les peuples qui n'ont pas vécu. Heureux donc, dirons-nous, heureux les peuples qui ont une histoire, lorsque

la vie nationale qu'elle raconte est une belle et noble vie, faite de grandes actions, de dévouements admirables, de luttes généreuses, de glorieux souvenirs! A ce point de vue élevé, nous sommes un peuple heureux, car nous avons une histoire féconde en sacrifices et en éclatants faits d'armes, où la vérité prend les proportions de la fable, où le réel coudoie le merveilleux, histoire héroïque, originale, mouvementée, dramatique, palpitante d'intérêt. N'est-ce pas que nous avons raison d'en être fiers? Eh bien, cette histoire nous ne la savons pas assez. Cette mine d'une richesse incalculable, nous l'exploitons à peine; nous puisons trop rarement à cette source qu'on ne saurait tarir. Et c'est ainsi que nous perdons une foule de leçons pratiques et d'enseignements précieux.

THOMAS CHAPAIS, *historien canadien-français, vivant encore.*

UNE AURORE BORÉALE

Deux jets immenses de lumière s'élancent de l'horizon, en sens opposés. Profondément inclinés sur l'horizon, ils s'avancent l'un vers l'autre. Ils se réunissent, se redressent au zénith. C'est un arc-en-ciel blanc magnifique, partageant le ciel en deux parties inégales. Aux extrémités, deux foyers se forment, s'élargissent, s'élèvent et se précipitent l'un vers l'autre. La lumière s'étend, se dilate. Sa bande est plus large qu'au début. On dirait une immense draperie diaphane aux festons serrés, diaprés, élastiques, suspendus, se balançant en l'air, et agités par un double vent impétueux, courant en sens inverse. Dans leurs mouvements, vifs comme l'éclair, ces festons se resserrent, s'allongent en dards flamboyants et acérés. On dirait que la terre va être foudroyée. Et tout cela, à peine quelques mètres au-dessus des maisons. Il semblait même que les pointes en touchaient le faite. Puis soudain cet arc se dissout, se fond; sa lumière s'épanche; elle se déchire elle monte ou descend sur tous les points du ciel. Bientôt la voûte céleste est jonchée de lambeaux de lumière. Une demi-heure s'écoule, tout a disparu.

R. P. DUCHAUSSOIS, O.M.I., *religieux et écrivain français renommé.*

(Aux Glaces Polaires)

LA RURALISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Conférence donnée aux institutrices du district No 46

(suite et fin) (1)

Comment ruraliser l'enseignement? Simplement, comme le disait Archimède, je crois, en y pensant toujours. Le matin, lorsque vous offrez vos élèves à Dieu, demandez-lui de les éclairer sur leur vocation; dans toutes les prières que vous ferez réciter en classe, faites-vous un devoir de recommander une intention particulière: la grâce de connaître la voie où Dieu les appelle. Tout homme a une place choisie, avec des grâces choisies où il accomplira un ministère choisi. . . Dites aux enfants de prier sans cesse pour connaître cette place choisie. . . si Dieu les destine à l'agriculture, ils n'iront pas alors se perdre en ville. Puis, pendant la journée, que votre enseignement, que votre classe ait une atmosphère terrienne. . . . et pour atteindre ce but, que tous les exercices que vous faites parlent de la terre. On peut faire aimer le sol en donnant une dictée, en enseignant l'arithmétique; on peut parler de la terre surtout dans les leçons de choses, dans les exercices de langage courant, dans la lecture expliquée, pendant la leçon d'histoire ou de géographie, enfin je ne connais pas une seule matière du programme dont l'institutrice ne puisse se servir pour ancrer l'amour de la terre dans les cœurs. (2) Les premières impressions ne s'effacent pas. . . si votre journée entière est employée

(1) Voir l'*Enseignement primaire* de mai 1931

(2) L'*Enseignement primaire* fournit chaque mois de nombreux exercices de français, problèmes, articles, leçons de choses, préparés spécialement en vue de la ruralisation de l'enseignement dans les écoles de la campagne.

à créer des impressions, pourrez-vous ne pas réussir? C'est impossible! Vous avez remarqué que je n'ai pas encore mentionné l'enseignement de l'agriculture comme moyen de ruraliser l'enseignement? C'est que je veux vous mettre en garde contre un danger: l'enseignement livresque. L'école primaire n'est pas une école spéciale, elle ne peut prétendre à former des agriculteurs dans le sens propre du mot. La science de l'agriculture, la technique agricole est du domaine de l'école spéciale, des instituts agricoles, Oka, Ste-Anne ou autre. L'école rurale donnera sans doute des notions élémentaires, indispensables... nous y reviendrons plus tard... qui permettront aux enfants campagnards de se perfectionner lorsqu'ils auront mis la main à la charrue, mais son but est surtout... et je me répète pour être sûr d'être bien compris... de montrer aux jeunes gens de la campagne les services nombreux et quasi inappréciables que le cultivateur rend à la société, et de faire ressortir les avantages que l'individu retire lui-même de sa position: liberté, vie paisible, santé morale et physique etc...

DICTÉE

Une remarque en commençant, Mesdemoiselles. Si possible, évitez les dictées genre "Les lettres que j'ai reçues m'ont été envoyées par les personnes qui les avaient composées comme on le leur avait demandé", ou façon "Les prunes que mon frère m'a données et que j'ai mangées m'ont donné une indigestion dont je ne suis pas encore remis"! Donnez plutôt des textes quand la chose se peut.

Comme le fait remarquer Mgr Ross, la dictée a pour but direct d'enseigner l'orthographe d'usage ou de règles, mais elle doit aussi contribuer au développement intellectuel et à l'enseignement du français en général. C'est dire que, lorsque la dictée est terminée, il faut avoir laissé dans l'esprit, le cœur, l'imagination de l'élève, quelque chose de solide, un bon sentiment ou une belle figure. Il a dû repasser ses règles de grammaire, c'est vrai, mais il a été aussi obligé de causer, de composer, d'apprendre un fait d'histoire, un détail de géographie, une vérité scientifique, une chose utile enfin. Je développerai son imagination et son cœur en lui dictant une belle page de nos écrivains canadiens: de Gaspé, Gérin-Lajoie, Ferland, Garneau, Chapais ou un extrait des classiques français: Bossuet, Fénelon, Joseph de Maistre, Chateaubriand... je ferais même bien de voler un peu les pages choisies des modernes: Louis Veuillot, Montalambert, Ozanam, Lacordaire, Mgr Baumard, Mgr Bougaud, René Bazin, Pierre l'Ermite; je lui ferai connaître notre histoire nationale ou l'histoire en général, en lui faisant écrire un fait historique sérieux ou plaisant; je lui permettrai de voyager en compagnie de nos missionnaires, de nos explorateurs: il visitera ainsi son pays d'abord et recevra ensuite des notions sur les contrées étrangères, leurs mœurs, leur flore, leurs productions; je poursuivrai enfin le but utilitaire—pour l'enfant de la campagne l'agriculture—par quelques lignes sur les oiseaux, l'élevage du cheval, les soins à donner au sol, que sais-je! En 1ère et 2ième année c'est plus difficile, il faut s'en tenir aux mots que l'élève connaît, à son livre de lecture, rien n'empêche cependant de lui dicter parfois un tout petit texte dont les mots inconnus auront, au préalable, été écrits, lus et épelés au tableau noir, mais en 3ième, donnez 5 lignes de texte, en 4ième, huit lignes, en 5ième et 6ième dix ou quinze lignes mais choisissez ces lignes... ne dictiez pas ce qui vous tombe sous la main. Je parlais tantôt de Pierre l'Ermite. Que de belles pensées, que de beaux sentiments, que d'amour de la terre dans ce défenseur de la campagne. Voyez la "Grande Amie", l'Emprise", "Restez chez-vous"... lisez, méditez... cet auteur vous fera aimer le sol si vous ne l'aimez pas, il entretiendra la flamme si elle vacille, vous fournira des matériaux pour vos dictées et fera de vos élèves des habitants. En résumé, conformez-vous aux exigences des Règlements du Comité Catholique, consultez l'*Enseignement primaire*, évitez ces dictées composées à dessein pour amener le plus de difficultés possibles, ou même des subtilités grammaticales dénuées de tout caractère pratique et... pigez dans nos bons écrivains. Ce sera un vol mais je crois que le larcin est permis dans ces circonstances... et l'Académie vous pardonnera!

LANGAGE COURANT

Prenons cette dictée que vous venez de donner. Il faudra maintenant faire causer les élèves quand elle sera terminée, ruralisation de l'enseignement encore! Vous avez dicté des conseils aux cultivateurs? Questionnez, faites comparer avec ce qui se fait à la maison. Vous avez parlé de l'industrie laitière? Donne-t-elle des bénéfices? Comment peut-on augmenter le rendement? Faut-il bien nourrir les animaux? Que donnez-vous à vos animaux? Et vous donnez un petit conseil, vous parlez de telle culture qui n'existe pas dans la région, mais qui donnerait pourtant de bons résultats. Nous achetons le blé d'Inde en conserve? Pourquoi n'en pas cultiver? Nous importons des œufs? Pourquoi ne pas se lancer dans l'aviculture?

La même chose se fait en lecture expliquée. Ces lectures, elles ont été choisies, je m'entends! car le livre de l'élève est fait—malheureusement—pour servir à la ville aussi bien qu'à la campagne et l'institutrice qui suivrait les pages ne serait pas toujours dans la bonne voie... Vous avez pris, supposons, la description d'un coucher du soleil... C'est le temps de ruraliser votre enseignement. Où les couchers du soleil sont-ils le plus beau? Voit-on d'aussi belles choses à la ville? Pourquoi Dieu donne-t-il au cultivateur un spectacle qu'il refuse au citadin? Il aime donc beaucoup l'habitant puisqu'il le gâte. Et cette Messe de minuit à la campagne? Est-ce bien cela que l'on voit

ici? Cette piété est-elle sincère? Ce plaisir sain, et chrétien, cette joie familiale... ne vaut-elle pas un spectacle théâtral? L'enfant dit ses souvenirs, fait connaître ses impressions, ouvre son cœur et vous y pénétrez pour jeter la semence qui germera plus tard. S'il aime son clocher, il ne quittera pas sa paroisse! Toute lecture ainsi choisie vous donnera l'occasion de causer, de faire causer... c'est une chose que l'on oublie souvent. On se plaint ensuite que les élèves sont faibles en rédaction. Mais la lecture, c'est de la rédaction! Donnez-moi un grand liseur, un liseur qui sait comment lire et je vous défie de me dire qu'il ne compose pas! Il est vrai qu'au cours inférieur, surtout en première année, la lecture est plutôt mécanique..., mais ces enfants doivent pourtant comprendre ce qu'ils lisent, ils doivent rendre compte, dans leur langage enfantin, de ce qu'ils ont compris... Qui sait! une phrase, une toute petite phrase vous permettra peut-être de parler de la terre... n'y manquez pas! Au cours moyen, et surtout au cours supérieur les horizons s'élargissent, le cadre est plus vaste; si vos lectures sont bien choisies, encore une fois, vous trouverez là ample matière... Glanez et semez!

LEÇONS DE CHOSES

Elles doivent faire connaître au petit campagnard son village, sa terre, son nid. On lui parlera des productions, des industries de chez lui. Vous habitez une région où le sucre d'érable se produit sur une bonne échelle? Pourquoi parler du vinaigre lorsque le "sucre du pays" est si bon! Comment fait-on ce sucre? Qu'avez-vous vu faire "à la cabane"? Emploie-t-on encore les méthodes de jadis? Cette industrie modernisée rapporte-t-elle plus? Que fait le citadin au printemps? Avez-vous à vous déranger comme eux? Ils vont "aux sucres" une fois dans leur vie, les pauvres petits... et vous? Vive la campagne! Vous êtes dans une région forestière? Montrez aux élèves ce que cette grande amie canadienne, la forêt, donne à ses enfants, parlez des soins qu'il faut en prendre pour la conserver, le respect religieux qu'il faut avoir pour les arbres, les dangers du déboisement à l'aveuglette, les avantages du reboisement. Je vous réfère à la page 345 du Manuel de pédagogie de Mgr Ross pour une leçon modèle... Et les labours? et les semences? et la pluie et la neige?... Mais! la campagne vous offre chaque jour une leçon de choses que vous n'avez qu'à développer, vos élèves s'y intéresseront, c'est de l'actualité, et vous parlerez encore et toujours de la campagne!

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

L'histoire vous fournira l'occasion de faire aimer le Canada... de mettre au cœur de vos élèves le patriotisme assez ardent qui les empêchera de quitter leur pays pour s'en aller sur un sol étranger. Les sacrifices de nos aïeux, leur vie, leurs mœurs; le travail de nos missionnaires, leurs voyages, leur martyre; les faits héroïques de nos braves, leur courage, leur noblesse, leur énergie... tout cela serait perdu? Ils ont peiné pour nous, et notre reconnaissance consisterait à renier le pays qu'ils ont colonisé, évangélisé, conquis, pour prêter serment d'allégeance aux Etats-Unis, par exemple? Le sang des soldats tombés au champ d'honneur pour défendre notre sol, notre langue, nos droits, notre religion ne porterait pas de fruits? Nous abandonnerions ce sol, nous ferions fi de ces droits, nous oublierions même notre langue... hélas! nous perdriions peut-être notre foi... pour gagner quelques sous américains. Avec l'argent, que la république voisine fait rudement gagner à nos déserteurs, soit dit en passant—, elle nous achèterait? Il nous faudrait même prendre les armes contre notre pays... pour défendre une patrie qui ne serait pas la nôtre? Allons donc! Nous sommes Français... et le Français n'est pas un renégat!

Avec la géographie physique canadienne, il nous sera facile de prouver que le Canada a aussi ses charmes. Charms différents de ceux des contrées étrangères, mais charmes réels quand même. La Suisse nous envie nos Rocheuses, la France et sa Riviéra n'offrent pas de plus belles plages que notre Gaspésie; la Russie avec ses plaines ne réussit pas encore à nous faire oublier "le grenier du monde", l'Ouest canadien... Le Danube et l'Amazone, la Seine et le Zambèze ont leurs beautés... mais notre St-Laurent a sa grandeur et sa majesté, etc., etc... La géographie économique est la corde sensible qu'il faut toucher avec les adorateurs du veau d'or... Que produisons-nous? Qu'achetons-nous? Pourquoi faire venir des millions de livres de beurre de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie quand nous avons des animaux et des pâturages de première qualité? Pourquoi importer des œufs des Etats-Unis lorsque notre brave poule canadienne... ne demande qu'à faire de la compétition? Pourquoi acheter des conserves de l'Ontario quand il serait peut-être facile d'établir cette industrie dans nos villages? Pourquoi ne pas faire de l'élevage et vendre nos animaux à l'Angleterre, quand celle-ci doit aller les chercher en Argentine ou en Australie?... Il faudra travailler? il faudra aussi s'organiser? sans doute! mais ce travail sera toujours le travail du maître, non celui de l'esclave, et l'organisation rapportera cent pour un...

ARITHMÉTIQUE

L'arithmétique même se prête à la ruralisation de l'enseignement. Au lieu de faire calculer 5 verges $\frac{3}{4}$ de dentelle d'Angleterre à 4 ch. 3 deniers, faisons plutôt chercher le prix de 5 minots $\frac{3}{4}$ de patates à .80 sous... ce sera tout aussi bien, si ce n'est pas mieux! Quel sera l'intérêt de \$300. à 4% pour 3 mois, demande-t-on à l'enfant de ville. Faisons emprunter la même somme, au même

taux et pour le même temps et appliquons-la à l'achat d'instruments aratoires ou aux réparations des bâtiments. . . Le campagnard rêvera peut-être à la mécanique qui rend son travail plus facile et plus rémunérateur, à la petite maison coquette où l'on savoure la tranquillité après une journée bien remplie. L'enfant de ville doit trouver le prix d'un terrain à tant du pied carré; à la campagne le terrain est moins cher, on achète quelques acres pour faire des pâturages ou pour défricher. Et l'enfant pense à la terre, et l'enfant est dans son élément, il apprend ce dont il se servira plus tard, il calcule ce que ses parents peuvent lui demander de calculer. . . L'enfant reste au pays, dans son village, sur sa terre. . .

L'agriculture enfin nous servira à ruraliser l'enseignement, mais, encore une fois, ce ne sera pas un enseignement livresque. Le livre, ici, rendrait cet enseignement odieux aux parents et aux enfants, comme le font remarquer les Règlements du Comité catholique. L'agriculture théorique n'est donc pas de mise: amendement, rotation, sortes d'engrais, différence entre prairie naturelle et prairie permanente, la sèche terminologie, le "par cœur" pour tout dire, ferait plus de mal que de bien. Visons plutôt à enseigner l'agriculture expérimentalement, par des observations pratiques au cours d'un travail exécuté au jardin scolaire—si votre école en possède un—ou à l'occasion d'une excursion organisée dans ce but. Au jardin scolaire, le travail est suggéré, dirigé, mais non imposé. L'institutrice cause avec les élèves, fait admirer, observer, raisonner toutes les opérations et s'assure que les travaux sont exécutés avec ordre et perfection. Avec la permission de Messieurs les Commissaires, on fait une petite excursion au cours de laquelle les élèves sont appelés à visiter un verger, un rûcher, un labour, une beurrerie, un travail de drainage. . . L'institutrice compare, fait parler les élèves, répond aux questions et avise; elle profite de ces randonnées pour faire des observations sur les arbres, les insectes, les précautions prises par le cultivateur qui veut réussir. . .; elle pourra même herboriser et faire herboriser, dire les propriétés de certaines plantes médicinales: menthe, oseille, prêle, fougère capillaire. . ., enseigner les moyens de se débarrasser de ces ennemis du cultivateur: le bouton d'or, l'épervière, la verge d'or, la renoncule, etc. . . Si l'élève possède un manuel, il voudra peut-être y chercher lui-même des détails, des renseignements supplémentaires; vous devrez l'encourager, suivre sa curiosité, l'aider, le guider. . ., mais laissez-le butiner seul et à sa guise sans lui imposer une fleur particulière où, papillon volage, il n'aimerait pas à se poser.

Je ne veux pas terminer sans dire un mot de l'enseignement ménager. Je sais qu'une école à une seule maîtresse ne peut que difficilement être organisée pour enseigner cette matière facultative, il est vrai, mais pourtant si importante: l'économie domestique, les travaux usuels de ménage. Si vous pouvez le faire. . . vous mériterez la reconnaissance des futurs pères de famille, j'allais dire celle de toute la génération à venir. De nos jours, on pense qu'une vraie demoiselle ne doit pas s'abaisser à ces travaux. . ., on désire une main blanche que les soins du ménage n'ont pas brisée. . . Pourtant les idées changent plus tard et beaucoup de ménages s'en vont à la ruine parce que la maman ne peut plus s'habituer à être aussi une "femme de maison". . . elle ignore la cuisine, les travaux que demande son état lui répugnent. Faire le blanchissage, "repasser", coudre, tailler, raccommoder, balayer, épousseter? . . . voilà des choses qu'elle ne daigne pas faire! . . . c'est du domaine de la ménagère ou de la fille de chambre, de la cuisinière ou de la blanchisseuse! La femme de l'habitant devra cependant être cuisinière, ménagère, fille de chambre, blanchisseuse, couturière, etc. . . Un effort. . . Mesdemoiselles. . . vous ne pouvez enseigner toutes ces choses, créez au moins des impressions, un esprit de mère de famille, de maîtresse de maison. Je veux vous citer ici, la belle page de Mgr Ross: "Le rôle de la femme est de rendre son foyer attrayant et heureux. Le foyer est son royaume. Elle sera reine si elle sait joindre aux qualités de son esprit et de son cœur la science pratique de la tenue d'une maison. "Les femmes font et défont les bonnes maisons", disait Mme de Maintenon. Le travail manuel de l'intérieur, loin de déprécier la femme, la rehausse et l'exalte. Affecter de mépriser le travail au foyer révèle chez la femme une déviation de l'esprit et un affaissement du cœur.

"La dame ou la demoiselle n'est pas la personne richement habillée qui ne sait rien faire; c'est celle qui, ne rougissant pas de son rang, sait remplir avec perfection et dignité les obligations que lui impose sa condition. Elle a le goût du simple et du proportionné, de l'ordre et de l'harmonie, et elle le traduit dans sa tenue, dans l'ordre qu'elle fait régner autour d'elle et dans la tenue de sa maison, mettant partout le cachet d'une élégante simplicité et maintenant la proportion entre son ornementation, sa condition et ses ressources."

Si vous réussissez à mettre ces idées et ces principes dans l'esprit et le cœur de vos petites élèves, la bonne mère canadienne, je n'en doute pas, lui enseignera la pratique d'un art qu'elle connaît à fond et l'avenir sera heureux et reconnaissant de pouvoir proclamer: Les bons habitants de jadis avaient nos grand'mères, nous avons eu nos mamans, nos fils. . . sont privilégiés. . ., ils respirent la fleur de notre race: la petite canadienne!

Plusieurs d'entre vous, Mlles, ont été élevées en ville, ont reçu leur éducation en ville, ont plutôt étudié la section commerciale que la section agricole. . . Peut-être craignent-elles de n'être pas tout à fait assez au courant de la question agriculture. Certains renseignements, certains détails demandés par un petit campagnard pourraient les embarrasser. . . Pourquoi, alors, ne pas ouvrir un livre, consulter une revue, étudier l'agriculture dans vos moments perdus? L'Institut agricole d'Oka offrira encore cette année des cours à domicile. Je les ai suivis l'an passé et les ai trouvés très intéressants. Pour la modique somme d'un dollar par année vous recevez chaque semaine "La Terre

de chez-nous". Plusieurs connaissent cette revue, elle est excellente. A chaque trimestre, un questionnaire vous est adressé, vous répondez, vous êtes corrigées, on publie les notes obtenues et après un an, Oka vous décerne un certificat. . . le tout pour un dollar! D'un autre côté, vous trouverez dans ce bulletin la matière nécessaire quand vous désirez donner à vos élèves une dictée vraiment agricole ou une leçon de choses sur l'aviculture, l'apiculture, l'élevage, etc. . . La moisson est abondante, pourquoi n'en pas profiter? Quelques minutes d'étude par jour, une lecture sérieuse par semaine, un devoir par mois et vous voilà. . . quasi agronomes! N'est-ce pas magnifique?

Dans *l'Enseignement Primaire* d'ailleurs, la section agricole vous offre des modèles de dictées, de rédactions, de problèmes. . . glanez! Vous pouvez, en les demandant, vous procurer du Ministère de l'Agriculture, à Québec, le "Journal d'Agriculture", des opuscules traitant de tous les sujets qui pourraient vous intéresser: mise en conserve, plantes nuisibles, etc. . . Ottawa ne demande qu'à vous envoyer "la Conservation", bulletin mensuel distribué gratuitement aux écoles par la Commission de la Conservation—et quantité d'autres fascicules très instructifs. Je crois même qu'en demandant à M. le Secrétaire de votre Commission scolaire, il pourrait vous procurer du Secrétariat de la Province l'Annuaire Statistique dans lequel vous trouverez quantité de renseignements qui rendront plus pratiques vos leçons de géographie. . . Ce ne sont donc pas les livres qui manquent. . . Un bon mouvement! un petit peu d'étude. . . et vos élèves seront émerveillés de votre science!

Pour conclure, je n'ajouterai que ceci: si vous êtes convaincues, votre zèle, votre dévouement, vos connaissances, votre cœur, votre patriotisme ruraliseront l'enseignement à l'école de la campagne. Vous aurez droit alors à la reconnaissance de l'enfant, de la famille, du clocher et du pays. L'enfant sera dans sa voie, dans son élément; il sera heureux parce qu'il aura suivi la vocation, l'appel de Dieu; il recevra de la Providence les grâces, le soutien, l'appui qu'elle ne refuse jamais à ceux qui font sa volonté; l'enfant ayant vécu une vie heureuse, tranquille, saine et chrétienne verra, sans crainte, approcher le moment de paraître devant le Grand Juge, car il pourra répondre: "J'ai fait fructifier le bien que vous m'aviez confié, j'ai cultivé la terre, je l'ai arrosée de mes sueurs. . . je me suis conformé à la sentence prononcée." La famille vous devra beaucoup, car vous l'aurez retenue près du clocher, vous lui aurez fourni des membres dignes, honnêtes, aimants, travailleurs. . . des défenseurs de son héritage; elle ne sera pas dispersée aux quatre coins du ciel: vous aurez gardé à l'aïeul le petit-fils qu'il aime, la petite-fille qu'il adore, les fleurs de sa couronne; vous aurez conservé au père les fils qui font son orgueil, les filles qui sont sa joie et sa consolation. L'Église vous bénira des bons citoyens que vous aurez formés, éduqués, cultivés, jetés dans ses bras de mère; qui sait! ce sera peut-être grâce à vous si la "mission" est devenue chapelle ou temple! Le pays enfin vous dira merci, car ce sera un peu à vous qu'il attribuera l'immensité de ses champs défrichés, la grandeur de son prestige, la beauté et la force de ses défenseurs, la noblesse de sa race. . .

Et lorsque les frimas viendront effleurer son front, voiler l'éclat de ses yeux, poser sur sa tête la couronne méritée des respectables cheveux blancs, il me semble que l'institutrice de la campagne sera heureuse de contempler son œuvre. . . Elle aussi pourra se dire: j'ai fait mon devoir! J'ai conservé un grand garçon à sa maman, une grande fille à son papa, un bon chrétien à l'Église, un patriote à mon pays. . . Et quand sonnera l'instant suprême, quand elle partira pour recevoir la récompense promise au bon instituteur, on entendra sans doute sortir de ces lèvres qui ont tant conseillé, les mots qui l'ont guidée toute sa vie: mon CANADA, mon ÉGLISE, mon DIEU. . . .

A. BRETON, *Inspecteur d'écoles.*

OUVRAGES CONSULTÉS: *Pédagogie*, Mgr Ross; *Règlements du Comité Catholique*; *L'Agriculture dans les Écoles*, des Frères de l'Instruction chrétienne.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LETTRE DE LOUIS VEUILLOT

A Mgr PARISIS, évêque d'Arras.

Paris, 6 juillet 1855.

Très vénéré seigneur, bon et tendre père,

La seule voix que j'eusse voulu entendre en arrivant ici pour ensevelir ma fille, c'est la vôtre. Je n'ai pas eu la consolation de vous rencontrer. J'aurais voulu pleurer auprès de vous, recevoir votre bénédiction. Je n'avais pas encore lu cette lettre que vous avez daigné m'écrire au premier coup de la mort de Marie. Elle a servi pour les deux blessures.

Monseigneur, tout le monde me plaint; moi, je plains ma sœur. J'ai trop à faire de m'humilier et de me repentir pour me plaindre. Mais j'adore la main divine qui purifie en châtiant. Loin de

m'abattre, ces coups me relèvent. Oh! que la miséricorde de Dieu est grande! et quelle évidence j'en ai en ce moment? et comme je l'entends! Il faut être à lui, n'être qu'à lui, n'avoir rien, ne rien faire que pour lui.

Il a gardé l'innocence de ces enfants et il leur a donné une sainte mort. Marie, de jour en jour, mûrissait pour le ciel. De vraies et solides vertus croissaient sous les dons rares qui l'ornaient. Elle était pieuse, sincère; elle aimait la justice, elle savait se contenir et se sacrifier. Elle a expiré les mains jointes, les yeux au ciel, en donnant son cœur au bon Jésus, après avoir demandé à se confesser. Depuis un mois sa tante ne trouvait pas une légère faute à lui reprocher. Je la voyais grandir pour être bientôt mes yeux, ma mémoire et ma main. La petite Gertrude, à six ans, marchait sur ses traces. On lui présentait les plus horribles médecines: elle faisait le signe de la croix et les prenait sans hésiter, sans donner une marque de dégoût. Elle tenait à la main, durant les dernières heures, un petit crucifix, qu'elle baisait souvent d'elle-même. Dans une des dernières convulsions, ce crucifix étant tombé sur son lit, elle se mit à le chercher avec angoisse. Son grand-père lui dit: "Va, mon enfant, tu le verras bientôt!" Elle le reprit, le baisa, le présenta aux personnes qui l'entouraient, et mourut. Je n'étais pas là. Une sévérité de Dieu m'a éloigné de ce saint spectacle. Je ne l'ai revue que morte. Lorsque je suis revenu en Alsace, l'autre était au cimetière. C'est ainsi qu'Élise les avait élevées, et qu'elle élève les autres. Cœur de mère, douleur de mère. Mon frère n'est ni moins tendre ni moins affligé. Je vois la beauté des affections chrétiennes.

Priez, Monseigneur, afin que je ne perde pas le fruit des grâces que Dieu me fait, afin que j'entre un jour dans la demeure de mes enfants, afin que ma sœur ne soit pas brisée par son courage même.

Votre serviteur reconnaissant et dévoué,
LOUIS VEUILLOT.

RÉFLEXION D'UN INSTITUTEUR CANADIEN

N'est-ce pas l'Église qui, au déclin de l'Empire romain, conserve encore par ses Pères, quelque lustre aux deux langues grecque et latine? N'est-ce pas l'Église qui, au moyen âge, a sauvé le trésor des lettres, des sciences et des arts?

Dites-moi, ennemis de l'Église, révolutionnaires de toutes sortes, francs-maçons, socialistes, positivistes, nihilistes: étaient-ils des vôtres ces hommes de foi que l'histoire nomme Christophe Colomb, Vasco de Gama, Jacques Cartier, Champlain, qui n'entreprenaient leurs périlleuses expéditions qu'en vue d'agrandir le royaume du Christ?

Étaient-ils des vôtres ces étonnants penseurs, saint Augustin, saint Thomas, Suarez, dont les travaux immenses sont à la fois pour nous un objet d'admiration et une mine inépuisable?

Étaient-ils des vôtres et le cardinal Cuza, et le chanoine Copernic, et Galilée lui-même, qui ont fondé le système astronomique moderne? Et les abbés Picard, La Caille, et bien d'autres, jusqu'à Leverrier, qui ont tant fait pour les progrès de l'astronomie?

Étaient-ils des vôtres, Pascal, Descartes, Cuvier, Ampère, Cauchy, si célèbres dans les sciences.

Étaient-ils des vôtres, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, Corneille, Racine, Châteaubriand, De Bonald, Ozanam, la gloire des lettres françaises?

Ah! messieurs, lorsqu'on prend la peine de jeter un coup d'œil retrospectif sur les gloires du catholicisme, on se relève plein d'une légitime et noble fierté, et l'on se dit: Comment pourrait-elle être l'erreur, "cette Église qui se présente aux siècles à venir avec un cortège si imposant d'inimitables génies?"

(Extrait d'un rapport fait au Congrès catholique de Québec, en 1880).

NAPOLÉON LACASSE,

Ancien instituteur et ancien professeur à l'École normale Laval de Québec (1824-1907).

COURS D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Les Cours Abrégés d'Économie domestique, pour les institutrices en fonction, auront lieu à l'École Classico-Ménagère de Saint-Pascal, du 3 au 13 août prochain (arrivée le 2).

Ces cours donnent droit au certificat élémentaire ou supérieur.

Pour l'obtention du Diplôme Spécial, les nouveaux règlements des cours abrégés exigent que la candidate ait enseigné au moins trois ans le programme ménager de l'école primaire élémentaire et qu'elle subisse un examen, à l'École Ménagère de Saint-Pascal, sur les matières du programme primaire-complémentaire.

Les cours de vacances sont gratuits. Comme le nombre des étudiantes est limité, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible. S'adresser à: Sœur Supérieure, Congrégation de Notre-Dame, Saint-Pascal, (Kam.), P. Q.

LECTURE DE VACANCES

PIERRE ALCIETTE: LE VŒU DE ZABETH. (Bibliothèque de ma Fille). Éditions Gauthier-Languereau, Prix 8f. 50.

Quelle délicieuse, quelle rayonnante histoire que cette Zabeth dont Pierre Alciette nous conte l'histoire: la franchise même, tendre et volontaire, impérieuse et soumise, confinée dans un vieux château, sous la tutelle d'une aïeule austère, comme elle éprouve le besoin de vivre! Pour obtenir sa délivrance, d'où qu'elle vienne, catastrophe... ou apparition du Prince Charmant, Zabeth a fait un vœu: pendant un an, scrupuleusement, elle obéira, sans jamais se révolter, aux injonctions de sa grand'mère. Mais faire un vœu est plus facile que d'y rester fidèle, surtout pour quelqu'un d'impulsif comme Zabeth. Sans l'abbé Berroua, que deviendront ses bonnes résolutions? Retiendra-t-elle enfin la récompense espérée?...

PIERRE DE SAXEL: TAIS-TOI! MON CŒUR. (Bibliothèque de ma Fille).—C'est avant tout un livre gai. Nicole de Mélinge est douée d'une bonne humeur inaltérable, d'un entrain, d'un "ressort" tels qu'à peine échappée aux pires ennuis, elle ne songe plus qu'à en rire.

RAOUL DE NAVERY: LA FILLE SAUVAGE.—(Collection Familia) Éditions Gauthier-Languereau. Prix 6 fr.

Au XVIII^e siècle, vers la fin de la Régence, le bruit courut qu'une fille sauvage vivait parmi les bois et les montagnes pyrénéennes, se nourrissant de fruits et de gibier cru. Maints auteurs ont fait allusion à ce fait; il semble bien cependant que Raoul de Navery ait été le premier à en tirer le sujet d'un roman. Sous la plume de ce conteur à l'imagination puissante, c'est toute une époque qui revit, et l'évocation est si parfaite, l'histoire qui se déroule si dramatique, que le lecteur se sentira transporté dans l'ambiance singulière ressuscitée par l'auteur.

CH. SAINT-MARTIN: LE DRAME DU MARCHÉ NOIR.—(Collection Familia).—A l'intérêt poignant de l'action s'ajoute le charme de décors intérieurs ou paysages décrits avec une puissance digne des grands maîtres du roman.

POUR LA FÊTE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

O CANADA !

O Canada! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux;
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix;
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits;
Et ta valeur, de foi trempée,
Protègera nos foyers et nos droits.

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant.
Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau;
Le Ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau.
Toujours guidé par sa lumière,
Il gardera l'honneur de son drapeau.

De son patron, précurseur du vrai Dieu,
Il porte au front l'auréole de feu.
Ennemi de la tyrannie,
Mais plein de loyauté,
Il veut garder, dans l'harmonie,
Sa fière liberté,
Et par l'effort de son génie,
Sur notre sol asseoir la vérité.

Amour sacré du trône et de l'autel,
Remplis nos cœurs de ton souffle immortel!
Parmi les races étrangères,
Notre guide est la loi;
Sachons être un peuple de frères
Sous le joug de la foi.
Et répétons comme nos pères
Le cri vainqueur: "Pour le Christ et le Roi"!

A.-B. ROUTHIER.

LA FIN D'UNE MONARCHIE ILLUSTRE

Le 15 avril dernier, à la suite des élections municipales, en Espagne, le roi Alphonse XIII, a quitté Madrid et s'est réfugié en France avec sa famille. Ce monarque respecté n'a pas abdiqué, mais il a quitté sa patrie afin de lui éviter une révolution. La république a été proclamée à Madrid et à Barcelone: les Francs-Maçons dominent le nouveau pouvoir.

La catholique Espagne regrettera un jour de s'être livrée aux partis de la Révolution. Déjà ces partis ont incendié une vingtaine d'églises et pillé des couvents, [particulièrement ceux des Jésuites. Le Pape a protesté contre ces actes de barbarie.

EMPEREURS ET ROIS DÉTRONÉS DEPUIS VINGT ANS

Depuis vingt et un ans, huit souverains ont abandonné leur trône et—à l'exception de Nicolas II, de tragique mémoire—sont devenus, non pas de simples particuliers, mais des gens qui sont perpétuellement en voyage et ne se fixent pour ainsi dire nulle part.

Tour à tour le Portugal, la Chine, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Grèce, la Turquie et l'Espagne ont remplacé leurs souverains par une autre forme de gouvernement, république ou dictature. Ferdinand de Bulgarie a abdiqué, lui aussi, mais en faveur de son fils, et la monarchie subsiste encore dans ce pays.

HYGIÈNE

Guerre aux mouches!

La mouche domestique naît dans l'ordure, vit dans l'ordure et se nourrit d'ordure.

Elle se développe dans les poubelles, les tas de fumier et les écuries. Elle vit dans les milieux où se développent des germes de maladies. D'ordinaire, les maladies ne se propagent pas seules. Il leur faut un porteur actif, et le plus actif de tous c'est la mouche.

La mouche va déposer des germes de maladies sur les lèvres des enfants, et sur la peau de toutes les personnes. Elle est responsable de milliers de décès chaque année au Canada.

Comment donc se débarrasser des mouches? Rien de plus facile: en supprimant leurs lieux de développement. Nettoyons les cours, les hangars, les écuries. Enveloppons soigneusement toutes les matières qui sont déposées dans les poubelles.

Il est important de prendre ces précautions à cette époque de l'année, afin de prévenir le développement des mouches. Mais il est également important de maintenir incessamment les moyens de prévention contre la propagation des mouches.

Suivez ces conseils et les mouches disparaîtront avec les maux qu'elles engendrent.

(La Patrie.)

“L'ABEILLE”

Revue mensuelle illustrée pour la jeunesse

SOMMAIRE

Mot d'ordre: “Lutte méthodique”, p. 379.—Miettes d'Évangile: “Consolation du Cœur de Jésus”, p. 382.—Les petits Amis de Jésus: “Thsa-Ho, petit martyr chinois de huit ans”, p. 388.—Pour le bon Dieu, *poésie*, p. 390.—Échos des Noviciats, *Laprairie*, p. 391.—Récits canadiens: Tragique aventure d'une expédition anglaise au Canada en 1536, p. 395.—La Bonne Mère du ciel, p. 398.—Les oiseaux et la Légende dorée, p. 403.—L'île mystérieuse, *suite*, p. 405.—Morceau choisi: Le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat, p. 413.—L'Enfant et le Maître d'école, p. 420.—Rires et sourires, p. 421.

Procure des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie, P. Q. Prix d'abonnement: \$1.00.

DEUX VIES DE FRÉDÉRIC OZANAM

Nos lecteurs savent que la cause de la béatification de Frédéric Ozanam, le vénéré fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul, est introduite à Rome. Les membres de cette admirable Société fondée en 1833 et dont les Conférences sont répandues dans les cinq parties du monde entier, espèrent qu'à l'occasion du prochain centenaire de l'établissement de l'œuvre d'Ozanam, ce dernier sera déclaré Bienheureux par la Sainte Église.

Une douzaine de *Vies* d'Ozanam ont déjà été publiées par différents auteurs. Deux nouvelles sont parues récemment: l'une par un écrivain catholique de grande renommée, M. Georges Goyau, membre de l'Académie française, et l'autre par M. Henri Girard, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, écrivain de talent, malheureusement antireligieux, mais animé d'un grand esprit de justice et de loyauté à l'égard d'Ozanam.

Le *Bulletin de la Société de Saint Vincent*, publié à Paris, apprécie les ouvrages de MM. Goyau et Girard dans ses numéros de janvier et avril 1931. On ne saurait se renseigner à meilleure source, le *Bulletin* étant l'organe de la Société si chère au cœur d'Ozanam.

C.-J. M.

BIBLIOGRAPHIE

Georges GOYAU. OZANAM.—Paris, Flammarion, 1931, in-12.—12 fr. (Collection “*Les Grands Cœurs*”) Cette vie admirable est en vente à la Librairie P. Garneau, rue Buade, Québec. (1)

Nous ne pouvons manquer d'adresser un salut cordial à la vie d'Ozanam que Georges Goyau publie dans une collection, dont le titre: “*les Grands Cœurs*” appelait, si l'on peut dire, le nom de notre fondateur. Le nouveau volume s'apparente, en effet, d'assez près à une courte biographie que l'illustre auteur avait composée à notre demande, et que depuis huit ans nous utilisons largement pour notre propagande. La collection où cette notice avait pris place n'existe plus, et le public aurait couru le risque d'être privé désormais du bienfait d'une lecture aussi profitable, si G. Goyau n'avait eu l'heureuse idée d'en donner une édition nouvelle, revue et augmentée d'un chapitre magistral sur le développement de l'œuvre d'Ozanam (c'est-à-dire de notre Société) depuis trois quarts de siècle. L'ouvrage, ainsi complété, prélude excellemment aux fêtes, maintenant prochaines, de notre centenaire.

Henri GIRARD.—*Un catholique romantique: FRÉDÉRIC OZANAM*, Paris. Nouvelle Revue Critique, 1930, in-12 de 222 pages. Prix 12 francs. (2)

(1) Le *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul*, avril 1931.

(2) Le *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul*, janvier 1931.

M. Henri Girard, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est l'auteur estimé de plusieurs ouvrages sur l'école romantique. Frappé de la grande place que tient le problème religieux dans les préoccupations des maîtres esprits de cette période, il a jugé utile de montrer ce qu'on pourrait appeler la réaction du Romantisme dans une âme catholique, et cherchant un type *représentatif*, a choisi Ozanam, qui n'est pourtant pas le plus romantique des catholiques. A l'étude il s'est pris, pour son héros, d'une vive sympathie, malgré la divergence essentielle des croyances. Son livre, alerte et vivant, en porte témoignage, ainsi que d'une connaissance étendue des hommes et des courants littéraires du temps.

Il a lu et médité le *Livre du Centenaire*: les fortes pages de M. Jordan inspirent même de près son jugement sur Ozanam historien. Il a des mots aimables pour notre société. Beaucoup de ses aperçus sont ingénieux et s'imposeront, je crois, à l'attention de tout historien de la littérature. Il aura, sans doute, aussi le mérite de faire connaître et, par suite, aimer Ozanam à des gens que le renom de catholique militant en aurait plutôt éloignés.

Pour nous, il va sans dire qu'il ne nous rend pas notre fondateur tel que nous croyons le connaître. Se conformant à l'une des attitudes de Renan, il considère les religions comme des "rêves", rêves bienfaisants et, somme toute, commodes: il faut envier ceux qui peuvent s'y livrer, tout en les tenant pour des faibles d'esprit. Les *a-priori* sont toujours inquiétants pour la critique historique qui se veut *objective*, et l'on voit quels dangers entraîne celui-ci dans l'appréciation et même dans l'exposé des faits. Ainsi la crise de doute que traversa Ozanam à la fin de l'adolescence est réduite à presque rien, malgré le témoignage formel de l'intéressé. Pourquoi? Parce qu'il en a triomphé: s'il avait vraiment "levé le voile", il aurait perdu la foi. "Ceux qui connaissent pour tout de bon la nuit de Jouffroy ne s'en tirent pas à si bon compte". De même la pensée sociale d'Ozanam superficiellement étudiée (le cours de droit commercial est expédié en quelques lignes) est donnée comme un simple reflet de celle de Lamennais, qui, en tant que révolté, conserve un droit au titre de penseur.

Or Ozanam n'a pas été de "ceux de la Chesnaie". L'influence exercée sur lui par Lamennais, importante, quoique indirecte, mériterait sans doute d'être étudiée, mais ne l'a pas été.

J'ajoute que l'information de M. Girard sur les questions proprement religieuses n'est pas de première main. Il croit que saint Jean et saint François ont prêché un christianisme indulgent à l'encontre de saint Paul et de saint Augustin. Il oppose la charité, "admirable élan, toujours impuissant", à la justice. Aussi n'a-t-il pas pénétré la pensée fondamentale des créateurs de nos confrères. Pour lui, c'est un "beau geste", "un essai de solution individualiste de la question sociale", alors que l'utilité sociale n'est apparue qu'à l'usage: l'objet primordial était l'aide mutuelle pour l'accomplissement du devoir religieux de la charité, en somme la sanctification personnelle des confrères.

Nous ne pouvons donc prendre M. Girard comme guide. Nous admirerons son talent et nous saluerons en lui un de ces amis du dehors, comme Ozanam en a comptés de son vivant et comme il en conquiert encore après trois-quarts de siècle.

ANNIVERSAIRES CANADIENS

Juin

- 4 juin 1671.—De Saint Lussou et Nicolas Perrot prennent possession des pays de l'Ouest.
- 6 juin 1651.—Pierre Boucher est nommé Capitaine des Trois-Rivières.
- 7 juin 1691.—Mort héroïque de François de Bienville.
- 8 juin 1885.—Mort de Mgr Ignace Bourget.
- 10 juin 1857.—Saint-Hyacinthe est érigée en cité.
- 13 juin 1673.—Fondation du fort Cataracoui ou Frontenac (Kingston).
- 15 juin 1745.—Première prise de Louisbourg.
- 16 juin 1659.—Arrivée de Mgr de Laval.
- 17 juin 1673.—Découverte du Mississipi.
- 19 juin 1610.—Deuxième combat de Champlain contre les Iroquois.
- 21 juin 1749.—Fondation d'Halifax.
- 24 juin 1834.—Ludger Duvernay fonde la fête nationale.
- 25 juin 1625.—Mort du Père Nicolas Viel, Récollet et du disciple huron, Ahuntsic, premiers Martyrs au Canada.
- 26 juin 1759.—La flotte de Wolfe jette l'ancre à l'Ile d'Orléans.
- 28 juin 1838.—Proclamation d'une amnistie pour les patriotes de 1837.
- 30 juin 1773.—Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, à Montréal.

LA VOIX DU PAPE

Vendredi, le 15 mai, pour la seconde fois, Sa Sainté Pie XI a fait entendre sa parole au monde entier, grâce au radio. Cette faveur du Saint-Père a été accordée à tous les peuples de l'univers, à l'occasion du 40e anniversaire de la publication de l'encyclique "Rerum Novarum" par Léon XIII. Le Pape a parlé en trois langues: en français, en italien et en allemand. S'adressant spécialement à un pèlerinage d'ouvriers (10 à 15 mille) qui avait pris place dans la cour Saint-Damase, le Saint-Père annonça sa prochaine encyclique qu'il résuma par ses trois mots: Prière, action et sacrifice.

Le Pape parla à ses "chers fils du travail" pendant plus d'une heure. Il fut parfaitement entendu à Québec et par toute la province. La minute pendant laquelle le Pape donna sa bénédiction fut émouvante. Lorsque le Saint-Père cessa de parler, on entendit les acclamations des pèlerins ouvriers, venus de tous les coins du monde (du Canada en particulier), exprimant leur reconnaissance et leur attachement au successeur de Pierre.

SAINTE JEANNE D'ARC

Le R. P. Marie-Clément a adressé une circulaire aux commissions scolaires et au personnel enseignant, les invitant à acheter des volumes écrits à l'honneur de Jeanne d'Arc et autres objets rappelant la mémoire de la Pucelle. La prochaine distribution des prix fournit une excellente occasion d'encourager l'œuvre du P. Clément-Marie, qui s'est fait l'apôtre de la grande sainte qui, en sauvant la France, a permis au Canada de naître.

EN LOUISIANE

Au cours du mois dernier, un voyage en Louisiane organisé par le *Devoir*, d'une part, et l'*Évangéline* de Moncton, N.-B., de l'autre, a remporté le plus vif succès. Plusieurs personnalités importantes étaient en tête des pèlerins qui découvrirent dans la vallée du Mississipi et à la Nouvelle-Orléans un demi-million de descendants des malheureux Acadiens chassés de leur pays par les Anglais en 1755. La rencontre des Canadiens français de la Province de Québec, des Acadiens du Nouveau-Brunswick et des Acadiens de la Louisiane fut des plus émouvantes. Déjà M. Omer Héroux, M. l'abbé Groulx et Mgr Camille Roy ont écrit des pages instructives et touchantes sur le voyage en Louisiane.

Nous reparlerons de cet événement important.

LE CINQUANTENAIRE DE L'ACADÉMIE GIROUARD

Au cours du présent mois, la ville de Saint-Hyacinthe sera témoin du cinquantenaire d'une maison d'éducation qui lui fait honneur. Cette école primaire et primaire supérieure est sous la direction des Frères du Sacré-Cœur, depuis 1881.

L'ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI

Le 3 courant, l'École normale de Rimouski, célèbrera ses noces d'argent. Fondée en 1906, cette école eut pour premier Principal M. le chanoine F.-X Ross, aujourd'hui évêque de Gaspé, et elle fut confiée aux Dames Ursulines. Le deuxième Principal fut M. le chanoine Louis Côté et le Principal actuel est S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski. Nous reparlerons de cet anniversaire dans la livraison de septembre.

RELIGIEUSES JUBILAIRES

Le 12 mai dernier, chez les Sœurs de la Charité de Québec deux Religieuses, Sœur Sainte-Christine, Provinciale et ex-Supérieure générale, et Sœur Sainte-Léocadie, ont célébré le soixantième anniversaire de leur entrée en religion. D'autre part, quatre autres Religieuses, Sœur Saint-Athanase, Saint-Bonaventure, Saint-Jérôme et Sainte-Gertrude ont célébré leurs noces d'or de profession religieuse.

Nous offrons nos humbles félicitations à ces dévouées éducatrices.

C.-J. M.

“LE RÉGIME SEIGNEURIAL AU CANADA”

Notre collaborateur, M. G.-E. Marquis, Chef du Bureau des Statistiques, vient de mettre en brochure une étude fort intéressante sur le *Régime seigneurial* au Canada. Nos lecteurs aimeront à se procurer cette brochure, qui présente en un raccourci clair et précis un des chapitres les plus importants de l'Histoire du Canada. M. Marquis a divisé son travail comme suit: Les compagnies concessionnaires—Concessions seigneuriales sous le Régime Vice-Royal—Seigneurs, leurs droits, leurs Pouvoirs et leurs Obligations.—Les Seigneurs et les Censitaires—Les Banalités—Justice seigneuriale—La noblesse seigneuriale—Abolition de la Tenure seigneuriale.

Ces titres disent éloquemment l'intérêt qu'offre la lecture du récent ouvrage de M. Marquis.
C.-J. M.

OUVRAGE RECOMMANDÉ

MANUEL DE PÉDAGOGIE GÉNÉRALE. *A l'usage des Écoles normales, des candidats au Brevet supérieur et de tous les éducateurs*, par L. RIBOULET, professeur de philosophie et de pédagogie.—Un volume in-16 jésus de 264 p., relié simili-toile: 20 fr.; franco: 22 fr. Emmanuel Vitte, éditeur, 3, place Bellecour, Lyon (II). 1, place Saint-Sulpice, Paris (6). Ch. post.: Lyon, 5662.

Cet ouvrage est en vente à la librairie Garneau, rue Buade, Québec.

Voici un nouvel ouvrage de notre éminent collaborateur, l'auteur si apprécié de l'*Histoire de la Pédagogie*, de la *Psychologie appliquée à l'éducation* et des *Conseils sur le travail intellectuel*.

Cette *Pédagogie générale*, en rapport avec les programmes de l'Université, traite, comme l'indique son titre, des problèmes essentiels de la pédagogie: l'éducation, l'éducateur, l'élève, la psychologie de la classe, la discipline, la préparation des leçons, la répartition des programmes, l'usage des manuels, les méthodes, l'art d'interroger, les devoirs écrits, les récréations et les jeux, les *œuvres post-scolaires*, le *scoutisme*, les rapports des parents et des maîtres. Questions fondamentales, d'une application quotidienne.

Parents, éducateurs, élèves-maîtres liront avec profit ces pages imprégnées d'esprit chrétien, marquées au coin d'une expérience déjà longue de l'enseignement et d'une connaissance approfondie des questions d'éducation. Le style et la méthode de l'auteur ont valu à ses précédents ouvrages un succès de bon aloi qui attend encore ce manuel excellent. A. L.

(*Bulletin de la Société générale d'Éducation et d'Enseignement, Paris.*)

“CHANT DE VACANCES”

Comme l'année dernière, c'est avec plaisir que nous recommandons aux écoles primaires, aux couvents et aux écoles des Frères, la magnifique *Chant de Vacances* de M. Joseph Élie. Cet auteur distingué est mort il y a quelques mois à peine, et sa veuve, Mme J.-Emile Élie, 4162, Parc Lafontaine, Montréal, sera heureuse de faire parvenir ce chant à ceux qui voudront bien lui adresser 35 sous.

RECENSEMENT AGRICOLE

Les instituteurs et les institutrices ont reçu, en avril dernier, une circulaire du Ministère de l'Agriculture concernant une enquête sur les étendues en culture et le cheptel dans chaque paroisse. Cette circulaire annonce aussi des prix en récompense des meilleurs travaux. Nous espérons que cet appel du Ministère de l'Agriculture sera entendu de tous.

C.-J. M.

RETRAITES FERMÉES POUR JEUNES FILLES

RIVIÈRE-DU-LOUP, EN BAS (STATION)

Une Retraite fermée aura lieu du sept au onze juillet au Couvent des Religieuses de l'Enfant-Jésus, paroisse St-François-Xavier, Rivière-du-Loup, Station, P. Q. Le nombre de places étant limité, les retraitantes voudront bien donner leurs noms le plus tôt possible au: Couvent de l'Enfant-Jésus, Paroisse St-François-Xavier, Rivière-du-Loup, Station, Cté Témiscouata, P. Q. Prix de la pension du mardi soir 5 hrs. au samedi matin, est de \$5.00.

ÉCOLE NORMALE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

La retraite fermée annuelle aura lieu à l'École normale, du 26 au 30 août prochain. Les anciennes élèves, les institutrices et autres jeunes filles sont cordialement invitées. Un Père jésuite prêchera ces pieux exercices.

COUVENT DES SŒURS DE LA CHARITÉ DE SAINT-LOUIS, LORETTEVILLE

Une retraite fermée pour jeunes filles sera prêchée par le R. Père Faure, des Oblats, et aura lieu du 3 juillet, vendredi soir, au mardi matin 7. Pour tous autres renseignements, on voudra bien s'adresser à la Révérende Mère Supérieure du Couvent de Loretteville.

RETRAITES FERMÉES A RIMOUSKI, CHEZ LES MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Juillet

Du 14 au 17 pour jeunes filles. Du 21 au 24, pour dames. Du 28 au 31, pour jeunes filles.

Août

Du 4 au 7, pour jeunes filles. Du 11 au 14, pour jeunes filles. Du 18 au 21, pour jeunes filles. Du 25 au 28, pour jeunes filles.

COUVENT SAINT-JOSEPH, QUÉBEC

Une retraite fermée pour jeunes filles et institutrices aura lieu à Québec, pendant les vacances prochaines.

Les exercices commenceront le vendredi, 3 juillet, à 5 h. du soir et se termineront le mardi, 7 juillet, après le déjeuner.

Les jeunes filles qui désirent suivre ces exercices sont priées d'en donner avis à la RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE, Couvent St-Joseph, 96, Chemin Ste-Foy, Québec.

VILLA SAINT-JOSEPH, MONTRÉAL

Villa Saint-Joseph, 4122, avenue Delorimier, Montréal, tél. Amherst 2944. Du 27 au 30 juin 1931.

“LA PETITE ÉCOLE”

Cette gracieuse petite revue qui porte en tête de sa page-titre: Justice et Charité, entrait en avril dans sa cinquième année d'existence. Nous lui souhaitons succès dans la voie nouvelle où sa dévouée directrice, Véronique, l'a fait entrer et l'a maintenue jusqu'ici.

C.-J. M.

NOUVEAUX DRAPEAUX MARIAL ET DU SACRÉ-CŒUR

En vue des prochaines fêtes religieuses ou scolaires procurez-vous les nouveaux drapeaux “Marial” et du “Sacré-Cœur” aux couleurs nouvelles, portant chacun un emblème religieux approprié à chaque sujet.

Ces nouveaux drapeaux sont l'œuvre de M. J.-P. Garneau, président de la Librairie Garneau, limitée, à Québec. Dans deux lettres en date des 24 janvier 1930 et 21 février 1931 Son Éminence le Cardinal Rouleau a bien voulu donner aux projets de ces drapeaux, maintenant réalisés, sa haute et chaleureuse approbation.

Conditions de vente de ces drapeaux: No 1 $\frac{3}{4}$ en coton, dimensions 12 x 15, \$2.00 la douz.; No 2 en coton, dimensions 14 x 18, \$3.00 la douz.; No 3 en coton, dimensions 18 x 24, \$3.50 la douz. Modèle en étamine mesurant 6 pds par 9 pds, \$12.00; écussons du Sacré-Cœur et Marial, au décalque, \$0.75 l'unité, \$9.00 la douz., peints à la main, très artistiques, \$1.25 l'unité, \$12.00 la douz.

Adressez vos commandes à la Librairie Garneau, limitée, 47, rue Buade, Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Septembre 1930 à juin 1931

Pédagogie

PAGES	PAGES		
Parlons bien, <i>C.-J. Magnan</i>	1	Une vocation d'éducatrice, <i>Mme de Genlis</i>	234
Le bonheur: son secret, <i>N. Degagné ptre</i>	2	Écoles et enseignement libre en France, <i>Pierre-Paul Magnan</i>	234
La formation chrétienne des enfants par le catéchisme bien fait, <i>Une Religieuse de l'École normale de Mont-Laurier</i>	3, 88	Deux qualités essentielles au professeur, <i>Marguerite Taillefer</i> , institutrice, Montréal.....	236
Dans nos écoles normales: allocution lors de la collation des diplômes aux élèves de l'École normale des Ursulines de Québec, <i>C.-J. Magnan</i>	4, 82	Sur l'enseignement du français, opinions diverses.....	238
Petite causerie sur l'enseignement du dessin à l'école primaire, <i>C.-J. Miller</i>	7	Le "Souvenir Canadien", <i>l'abbé L. Groulx</i>	239, 431
La leçon de choses, <i>Le Vieux Maître</i>	9	École normale classico-ménagère de Saint-Pascal: Historique.....	240
Le cinquantenaire de l'"Enseignement primaire", témoignage du Bureau central.....	9	Le salaire des institutrices, <i>C.-J. Magnan</i>	289
Autour d'un livre, réponse de M. l'abbé La Palme.....	10	L'éducation professionnelle des institutrices à l'École normale, <i>J.-E. Paquin</i> , professeur 291, 357, 422, 520, 599	
A l'Institut Pédagogique.....	10	L'Éducation, <i>J.-H. Bessette</i> , I. E.....	295, 364
La nouvelle École supérieure du Plateau.....	10	Une œuvre d'éducation.....	297
Entraînement professionnel dans les écoles normales primaires de France, <i>Pierre-Paul Magnan</i>	10	Les tableaux de madame Macdonald.....	298
Idées pédagogiques: du vocabulaire des enfants; de l'émulation, <i>Une Normalienne</i>	13	La maîtresse d'école d'autrefois, <i>Georges Bouchard</i> , de la Société Royale du Canada.....	299
Congrès international d'éducation familiale.....	13	Le centenaire de la mort d'un grand éducateur canadien, le Dr Jacques Labrie, <i>C.-J. Magnan</i>	353
Une leçon de lecture, <i>Le Liseur</i>	13	La Société générale d'éducation et d'enseignement (France) <i>Pierre-Paul Magnan</i>	359
Corrigeons-nous à propos de maisons d'habitation, <i>La Société du Parler Français au Canada</i> 14, 153, 433, 605		A propos de lexicologie, <i>N. Degagné ptre</i>	360
La réponse à M. l'abbé La Palme.....	81	Les Clercs de Saint-Viateur (1831-1931).....	360
M. Gaillard de Champris, chevalier de la Légion d'honneur.....	81	Méthodes et procédés pour provoquer l'effort collectif, <i>R. Michon</i>	361
Décès de M. l'inspecteur J. Hébert.....	81	Les écoles de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes dans les cinq parties du monde.....	362
Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval.....	82	Essai pédagogique: L'étude à la maison, <i>Emma-M. Lalonde</i> , École normale de Valleyfield.....	363, 427
Que doit faire l'institutrice pour apprendre à bien parler aux enfants, <i>Une Normalienne</i>	85	L'enseignement de la géographie, <i>Émile Miller</i> 366, 429, 524	
Quelques réflexions d'un éducateur, <i>Albert Tessier, ptre</i>	86	Les bons maîtres, <i>Sa Sainteté Pie XI</i>	368
A qui devons-nous confier les classes inférieures, <i>Un ancien</i>	87	Opinions pédagogiques.....	368
Psychologie: Ce que c'est que l'activité volontaire et la personnalité, <i>Jos. Bourdoux</i>	87	Savoir mieux faire, <i>F. L., c.s.c.</i>	369
Musée scolaire, <i>J.-C. M.</i>	90	Statistiques scolaires.....	370
Lisons bien, <i>C.-J. Magnan</i>	145	Le centenaire du premier manuel d'agriculture en langue française et à l'usage des écoles publié au Canada: la leçon d'un vieux livre, <i>C.-J. Magnan</i>	417
Réponse de M. l'abbé La Palme.....	146	Des idiotismes, <i>N. Degagné ptre</i>	425
Institut pédagogique Saint-Georges.....	147	Le conseil supérieur de l'Instruction publique en France, <i>Pierre-Paul Magnan</i>	426
Paresse et travail, <i>sœur M. V. B.</i>	147	La préparation de la classe, <i>V. Arnaud</i>	426
Réflexions d'un vieux maître.....	148	Éducation, instruction, pédagogie, <i>L. Riboulet</i>	434
L'art d'interroger en classe, <i>R. P. Bainvel, S. J.</i> , 149, 229, 290, 363		Les paroles du Pape, <i>C.-J. Magnan</i>	514
Le traitement des fonctionnaires officiels de l'enseignement primaire en France, <i>Pierre-Paul Magnan</i>	149	Ce que devient la jeunesse américaine, <i>R. P. Gillet, o. p.</i>	514
Le concours artistique Willingdon.....	150	Message du Pape au monde entier.....	514
Le cinquantenaire de l'"Enseignement primaire", <i>Révèrend Frère Elzéar</i>	151	Le maître doit aider et diriger ses élèves.....	517
Question d'éducation: La sincérité, <i>Fernand Nicolay</i>	152	Le musée pédagogique de la rue Guy-Lussac, à Paris, <i>Pierre-Paul Magnan</i>	518
Le surmenage scolaire, <i>C.-J. Magnan</i>	225	Instruction religieuse et physiologie, <i>F. D.</i>	528
L'"Enseignement primaire" à l'honneur.....	226	A propos des participes, <i>N. Degagné, ptre</i>	529
Notre attachement à la France catholique: allocution de M. C.-J. Magnan.....	227	"Sur les pas de la Vêrendrye", <i>Paul-E. Brault</i> , inst 530, 606	
M. Victor Doré au Conseil de l'Instruction publique.....	230	Orientation à donner à l'agriculture, <i>A. R.</i> , insp. d'écoles.....	532
Plan général de l'Éducation familiale au Canada: travail soumis au Congrès de Liège, <i>Cyrille-F. Delège</i>	230	La pédagogie expérimentale, <i>C.-J. M.</i>	595
		La psychologie expérimentale, le chanoine <i>Jeanjean</i>	595
		Les conférences pédagogiques de M. le chanoine <i>Jeanjean, C.-J. M.</i>	597

PAGES	PAGES		
Dressage et éducation, <i>L. Riboulet</i>	597	La semaine contre le blasphème, <i>Louis Lalande, S. J.</i>	662
Savoir interroger, <i>R. Collin</i>	601	A la veille des vacances, <i>Pierre-Paul Magnan</i>	664
L'écriture soignée, <i>X.</i>	603	L'éducation professionnelle dans les écoles normales.	666
Vers le passé: un vieux document intéressant, <i>Pierre-Paul Magnan</i>	603	A propos de l'enseignement des sciences naturelles..	666
Réflexions professionnelles, <i>C.-J. Magnan</i>	658	Un proselit: l'imparfait du subjonctif.....	666
L'organisation d'une classe, <i>le chanoine Jeanjean</i>	659	La liturgie.....	668

Méthodologie

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ET A L'ÉCOLE NORMALE, <i>Gaillard de Champpris: Deux sonnets de Sully-Prud'homme</i>	39	Ce qu'on substitue au verbe "Voir" <i>E. Legrand</i>	25
Une épouse fidèle, <i>Corneille: Polyeucte acte IV, scène 5</i>	96	Modèle de brève monographie paroissiale: Les Grondines, <i>Jean-Charles Magnan</i>	254
Sermon sur la mort, de <i>Bossuet</i>	159	Composition (sujet historique): Amour et vaillance, <i>Une élève institutrice de l'École normale de Rimouski</i>	257
Une demande en mariage (<i>Molière</i>).....	242	ÉDUCATION DU PATRIOTISME: La Patrie, <i>Honoré Mercier</i>	258
Le Pélican, <i>A. de Musset</i>	313	La Religion et le Patriotisme, <i>Mgr L.-F. Lafèche</i>	318
Deux textes de <i>Théophile Gautier</i>	370	Le règne de l'intelligence, <i>Étienne Parent</i>	376
La servante de l'Avare, <i>Balzac</i>	436	La noblesse des origines du Canada français, <i>Foi et Honneur, l'abbé J.-B.-A. Ferland</i>	448
Deux sonnets descriptifs.....	535	A la gloire de Champlain, <i>Mgr Ant. Racine</i>	545
La lampe, de <i>Louis Mercier</i>	609	Que les Canadiens français soient fidèles à eux-mêmes, <i>F.-X. Garneau</i>	617
Un poème eucharistique de <i>Verlaine</i>	669	L'Église et le Canada français, <i>Mgr Bruchési</i>	676
La littérature à l'École normale: dans le champ de la littérature: <i>Joseph de Maistre: sa vie, Les élèves du cours supérieur de l'École normale de Sherbrooke</i>	44, 103, 161	Prépositions et adverbess. <i>E. Legrand</i>	320
Lecture historique: Un jeune héros canadien, <i>François Hertel, Une élève du cours élémentaire de l'École normale de Rimouski</i>	46	La vie rurale: Nos petits frères inconnus, les microbes, <i>Jean-Chs Magnan</i>	320
Une page glorieuse d'histoire du Canada: <i>Jean Vauquelin, Édouard Carteron, consul de France à Montréal</i>	49	En causant littérature: Un grand chrétien, <i>Louis Veillot, Les élèves-institutrices de l'École normale de Saint-Pascal</i>	324, 384, 441
Lecture littéraire et patriotique: <i>l'Atalante, Louis Fréchette</i>	50	Étude de la langue française: Comment on supprime les prépositions en tête d'une phrase, <i>E. Legrand</i> ..	374
LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE, <i>Frère Raphaël, des Écoles chrétiennes</i> 51, 109, 159, 249, 322, 382, 444, 546, 619,	686	Lecture littéraire: Une nuit dans le Nouveau-Monde, <i>Châteaubriand</i>	377
L'HISTOIRE NATURELLE A L'ÉCOLE PRIMAIRE, <i>E. Litalien</i> :		Prononciation française.....	377
L'ours noir.....	54	Une leçon de lecture expliquée en 3e année, <i>Claire Coulombe</i>	378
Le loup et le lynx ou loup cervier.....	107	La vie rurale: Une histoire de mines, <i>Jean-Chs Magnan</i>	386
L'ordre des cétacés.....	165, 255	A l'école rurale: Au jardin de la nature—Aimons la terre—Le sol et ses éléments, <i>Jean-Chs Magnan</i> ...	439
Le phoque commun.....	326	Leçon de choses: La tortue, <i>Une élève-institutrice de l'École normale de Mont-Laurier</i>	446
Classe des reptiles.....	380	Leçon de choses: Le sel, <i>Loys</i>	449
Classe des poissons.....	450	Composition: Pendant que grand'mère dort, <i>Germaine Magnan, École normale de Nicolet</i>	449
Les poissons.....	549	La vie rurale: Les beaux jardins, <i>Jean-Chs Magnan</i> ..	540
Les lépidoptères (les papillons).....	623, 673	Savoir bien lire: La lecture, <i>Paulette Lortie</i>	542
Écho de la vie rurale: au jardin de la nature: <i>Pierre le laboureur, Jean-Charles Magnan</i>	104	Monographie paroissiale: <i>Rigaud, Un Clerc de Saint-Viateur</i>	548
Leçon de choses: Le caoutchouc.....	112	Nos amis les arbres: Embellissement et améliorations, <i>Jean-Chs Magnan</i>	615
L'ANGLAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE, <i>Frère Anatolius-Louis, de l'Instruction chrétienne</i> , 113, 168, 260, 328, 388, 453, 551, 634,	688	Leçon de catéchisme donnée à des élèves du cours moyen, <i>Émilie de la Chevrotière, élève-institutrice de l'École normale J. C. (C.N.D.)</i>	621
Lecture littéraire: Les voix de Lourdes, <i>G Joannès</i>	163	Grammaire pratique.....	625
Leçon de choses: Les nuages.....	164	La femme de demain.....	626, 676
Lecture historique: <i>F.-X. Garneau, l'abbé H.-R. Casgrain</i>	248	Nos sœurs les abeilles, <i>Jean-Charles Magnan</i>	681
Question de grammaire, <i>C.-J. Magnan</i>	252	Lecture en classe: Le Pater du paysan, <i>J. Calozet</i> ..	682
Pages d'éloquence canadienne-française: <i>P.-J.-O. Chauveau, A.-B. Routhier</i>	252	Leçon de choses: L'encrier et son bouchon, <i>Cécile Noisieux</i>	683

Documents officiels

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, <i>Lionel Bergeron, secrétaire</i> :		L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE:	
Session de mai 1930.....	16	Hull.....	21, 22
Session de septembre 1930.....	171	Nicolet.....	24
Session de février 1931.....	476	Trois-Rivières.....	25
Session de mai 1931.....	703	St-Hyacinthe.....	307
		Rimouski.....	492

PAGES	PAGES		
Valleyfield.....	309, 492	tions aux personnes qui se proposent de subir l'examen cette année, <i>Lionel Bergeron</i>	486
Mlle Céline Cloutier.....	554	Congrès régionaux des inspecteurs d'écoles.....	491
A l'Institut pédagogique de Montréal: rapport de l'année académique.....	27	Circulaire du Département de l'Instruction publique à MM. les Curés de la Province, <i>Cyrille-F. Delâge</i>	553
Service de l'inspection des écoles primaires catholiques de la Province de Québec.....	91	Le système scolaire de la Province de Québec, <i>Cyrille-F. Delâge</i>	578
Bureau central des examinateurs catholiques: Enseignement ménager.....	92	Fête des arbres, circulaires aux commissaires d'écoles, <i>Cyrille-F. Delâge</i>	582
Congrès des inspecteurs d'écoles.....	93	Deuxième congrès des Inspecteurs régionaux.....	583
Université de Montréal: Diplômes accordés à plusieurs Religieux.....	93	A propos du prochain recensement fédéral, <i>C.-J. Magnan</i>	583
Congrès des inspecteurs d'écoles, <i>B.-O. Filteau, secrétaire</i>	184	Le recensement canadien de 1931, <i>G.-E. Marquis</i>	584
Nominations.....	197, 491	Historique du couvent des Ursulines de Roberval, <i>Thomas Tremblay, ptre</i>	587
Programme de la réunion des inspecteurs régionaux.....	390	La ruralisation de l'enseignement à l'école de la campagne, <i>A. Breton, I. E.</i>	591, 736
Commission administrative du Fonds de pension: session des 4 et 5 décembre 1930, <i>Cyrille-F. Delâge, président; François-Paul Noël, secrétaire</i>	480	Bureau central: La littérature et l'histoire de la pédagogie aux examens de juin 1932.....	731
Bureau central des examinateurs catholiques: Instructions aux personnes qui se proposent de subir l'examen cette année, <i>Lionel Bergeron</i>		Procès-verbal du deuxième congrès des Inspecteurs régionaux.....	727

Documents scolaires

Alliance catholique des professeurs de Montréal, section des institutrices, <i>M.-Germaine Richard, secrétaire</i>	36	A l'École normale de Saint-Pascal.....	95
Perfectionnement pédagogique (Cercle Marie Rollet) <i>Marie Ouellet, présidente</i>	37	Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval: <i>Charles Lever, I. E.</i> , réunion de juin 1930.....	197
Une journée pédagogique à Chicoutimi.....	94	189e réunion de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, <i>Charles Lever</i>	476
Le cercle des instituteurs catholiques de Québec.....	95		

Enseignement pratique

<i>Instruction religieuse</i> : 57, 119, 205, 264, 332, 392, 455, 556, 636	<i>Enseignement antialcoolique</i> , 64, 130, 219, 273, 341, 403, 462, 564, 645	
Le catéchisme sur le blasphème, <i>Alexandre Dupré, S. J.</i>	691	<i>Mathématiques</i> : arithmétique, 66 à 69, 131 à 135, 214, 273, 345, 404, 462, 564, 646, 696
<i>Langue française</i> :—École primaire élémentaire 57, 120, 206, 265, 333, 396, 456, 557, 637	<i>Sections</i> :	
Dictées de revue.....	693	Agricole 69, 70, 135 à 138, 217, 277, 345, 406, 465, 568, 648, 699
École primaire complémentaire, 61, 127, 210, 269, 337, 398, 459, 560, 641	Commercial, 69, 70, 135 à 138, 217, 277, 406, 465, 568, 648, 699	
Dictées de revue.....	694	Ménagère, 69, 70, 135 à 138, 217, 277, 345, 406, 465, 568, 648, 699
<i>Sections</i>	Industrielle.....	71, 72, 279, 345, 467, 569, 649, 700
Agricole.....	63, 128, 212, 271, 339, 400, 459, 561, 642	Mesurage, 135 à 137, 218, 219, 279, 280, 345, 408, 467, 569, 570, 649, 650, 700
Dictées de revue.....	695	Algèbre, 137, 218, 219, 279, 281, 346, 409, 467, 570, 571, 650, 651, 702
Ménagère.....	129, 212, 271, 340, 401, 460, 563, 644	
Dictées de revue.....	695	

Le Cabinet de l'Instituteur

La vie et les œuvres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.....	73	"Croquis noirs".....	78
La canonisation des Martyrs canadiens.....	74	Le Surintendant de l'Instruction publique visite les Écoles ménagères régionales.....	78, 667, 668
Nos Martyrs, <i>Omer Héroux</i>	74	Les Religieuses des Saints Cœurs de Jésus et de Marie	78
L'école, <i>Léon XIII</i>	75	Un concours botanique.....	78
M. l'abbé H. Bois.....	75	L'œuvre de M. l'abbé Étienne Blanchard couronnée par l'Académie française.....	79
La question de Malte.....	75	Bibliographie.....	79, 140, 224, 350, 744
Le "Grand Dérangement".....	75	Souvenirs d'été: L'Oiseau-Mouche, <i>Marie Sylvia</i>	79
La population du Canada.....	76	Les inspecteurs régionaux.....	80
"Le Guide du Colon".....	76	La Médaille miraculeuse.....	80
L'apostolat de la femme.....	76	La politesse.....	80
"Mgr Taché et la naissance du Manitoba".....	76	Pensées.....	80, 144, 223, 287, 288, 416, 576, 656
Anniversaires historiques, 77, 142, 221, 285, 349, 414, 473, 576, 655, 745		Lafontaine.....	220
Le Dr Parmelee à sa retraite.....	77	Lourdes, <i>Jean Guiraud</i>	220
Le successeur de M. Parmelee, le Dr Percival.....	77	Une exposition missionnaire.....	221

PAGES	PAGES		
Collection de l'"Évangile dans la vie".....	222	Lecture littéraire: Se baisser, <i>Cours élémentaire de l'École normale de Rimouski</i>	475
Mœurs brutales, éducation païenne.....	222	La voix du Pape (poésie), <i>Alexandre Houde-Biron</i> ...	572
Nouveautés littéraires.....	222	"L'Abeille".....	572, 654
Les dix lois de Jefferson.....	223	Feu Amédée Tanguay.....	573
La lampe du sanctuaire.....	223	Soixante ans d'enseignement au Monastère des Ursulines des Trois-Rivières.....	573
En lisant.....	224	"Le mécanisme de la parole" <i>Un fervent de la bonne diction</i>	574
Questions de français, <i>N. Degagné ptre</i>	283	"La classe en anglais".....	574
Longfellow.....	284	Vient de paraître: <i>Vocabulaire bilingue</i> , par M. l'abbé Blanchard.....	574
Chicago élève un monument au Père Marquette.....	284	Nomination de M. Jean-Chs Magnan au poste de Directeur des Cercles de Jeunes Agriculteurs.....	575
Au concours international d'éloquence.....	285	Feu M. Idola Simard, ex I. E.....	575
Cercle pédagogique Desrosiers.....	286	Avis aux lecteurs.....	576
La formation de l'élite chez la jeunesse féminine.....	287	Religieuses jubilaires.....	645
Le rôle de la femme, <i>Mgr Dupanloup</i>	287	Le monument à sainte Jeanne d'Arc, <i>H. Gaillard de Champris</i>	653
"Pédagogie générale" de Louis Riboulet, <i>C.-J. M.</i> ...	341	Pour la basilique de Gaspé.....	655
Une œuvre d'art.....	348	Retraite fermée pour instituteurs.....	656
L'histoire locale à l'école primaire, <i>Raymond Poincaré</i>	349	Nouvelle publication: <i>Un pionnier des retraites fermées</i>	656
M. Gustave Gagnon.....	349	Une grande force catholique et nationale, <i>Mgr L.-A. Paquet</i>	656
La dactylographie doit-elle tuer la calligraphie.....	350	Répartition mensuelle du programme d'études.....	656
La langue française.....	351	Lettre de Louis Veillot.....	740
Les écoles juives de Montréal.....	351	Réflexion d'un instituteur canadien.....	741
Le roi des almanachs.....	352	Cours d'économie domestique.....	741
"L'Oiseau-Bleu".....	352	Lecture de vacances.....	742
Une institutrice sur les autels.....	411	Pour la fête Saint-Jean-Baptiste.....	742
Les modes immodestes.....	412	Fin d'une monarchie illustre.....	743
L'instruction religieuse dans les écoles d'Italie.....	412	Empereurs et rois détrônés.....	743
A la mémoire d'un grand éducateur, le Frère Ignace Marie, <i>C.-J. M.</i>	413	Hygiène: Guerre aux mouches!.....	743
M. Chapais délégué à Genève.....	413	Deux vies de Frédéric Ozanam, <i>C.-J. M.</i>	744
Les instituteurs catholiques de langues anglaises de Montréal.....	414	La voix du Pape.....	746
Élections chez les instituteurs des Trois-Rivières.....	414	Sainte-Jeanne d'Arc.....	746
Une question d'histoire: Qu'advint-il de Bougainville après la cession du Canada à l'Angleterre?.....	415	En Louisiane.....	746
Marie de l'Incarnation.....	416	Le cinquantenaire de l'Académie Girouard.....	746
Hygiène: L'ouïe.....	416	L'École normale de Rimouski.....	746
En garde contre le communisme, <i>Mgr l'Archevêque de Montréal</i>	409	"Le Régime Seigneurial au Canada".....	747
Le livre français au Canada.....	470	Religieuses jubilaires.....	746
"Le" ou "la" radio.....	470	Ouvrages recommandés.....	747
Les conférences de M. l'abbé Groulx en France.....	471	"Chant de vacances".....	747
Hygiène: L'oreille.....	471	Recensement agricole.....	747
"Le livre des Directeurs".....	472	"La Petite École".....	748
Le but de la vie.....	472	Retraites fermées pour jeunes filles.....	747
"Annuaire statistique de Québec", <i>C.-J. M.</i>	473	Nouveaux drapeaux marial et du Sacré-Cœur.....	748
"Annuaire du Canada".....	473		
Le nouveau gouverneur général du Canada.....	474		
Le Pape a parlé au monde entier par l'entremise du radio.....	474		
Il y aura cent ans.....	474		

Illustrations

Dessin.....	52, 110, 160, 250, 323, 383, 445, 547, 620, 687	Le "vieux bien".....	440
L'ours noir.....	55	Une tortue.....	447
Le petit laboureur.....	105	Poisson: parties du corps.....	450
Loups affamés.....	108	La morue et le merlan.....	451
Lynx du Canada.....	108	Le séchage de la morue.....	452
Les cétacés.....	166, 256	Sa Sainteté Pie XI.....	513
La Vierge à la chaise.....	168	Heureux sont les cultivateurs!.....	541
La première messe dite en terre canadienne à l'Île-aux-Coudres en 1535.....	204	Le hareng.....	549
Shoeing the horse.....	261, 309	Le saumon.....	550
Le Conseil Souverain (tableau de Chs Huot).....	282	Monument de F.-X. Garneau.....	577
Congrès des inspecteurs régionaux.....	311	Une magnifique route boisée.....	616
Microbes grossis.....	321	Les lépidoptères.....	624
Le phoque commun.....	327	Navigation aérienne et maritime: technologie bilingue.....	633
L'Enfant Jésus de Bethléem.....	348	Monument à sainte Jeanne d'Arc à Bergerville.....	652
Les reptiles.....	381	Ludger Duvernay.....	657
Une scène d'hiver dans la Province de Québec.....	391	Mimétisme des lépidoptères.....	674
		Un joli rucher.....	681

C.-J. MAGNAN, directeur-proprétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada